

K E R E N

F I N A N C E

SICAV KEREN

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE DE DROIT FRANÇAIS

Liste des compartiments, leur devise de comptabilité et le cours de change retenu (le cas échéant)

Compartiments	Devise de comptabilité
KEREN PATRIMOINE	Euro
KEREN CORPORATE	Euro
KEREN ESSENTIELS	Euro

La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

Néant

Commercialisateur :

KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris.

Société de gestion :

KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris.

Dépositaire, conservateur, établissement en charge de la centralisation des ordres de souscription et rachat et de la tenue des registres des actions :

CIC – 6, avenue de Provence - 75009 Paris

La valeur liquidative est disponible sur notre site internet www.kerenfinance.com ou peuvent être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris.

Commissaire aux comptes

CABINET KPMG Représenté par Monsieur Nicolas Duval-Arnould
Tour Eqho – 2, avenue Gambetta
92066 Paris - La Défense Cedex

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS & LA GESTION

La SICAV KEREN est un OPCVM à compartiments créée le 1^{er} octobre 2020.

Objectifs de gestion

L'objectif de chacun des compartiments est défini dans leur prospectus.

La SICAV donne aux investisseurs le choix entre plusieurs compartiments ayant chacun un objectif d'investissement différent. Chaque compartiment constitue une masse d'avoirs distincte. Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment.

Au 31 décembre 2024, la SICAV KEREN détient 3 compartiments :

- KEREN PATRIMOINE
- KEREN CORPORATE
- KEREN ESSENTIELS

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Direction de la SICAV

La SICAV KEREN, a fait le choix de la séparation des pouvoirs. Constituée sous la forme d'une S.A.S, Société par Actions Simplifiée, elle dispose d'un Président (M. Raphael ELMALEH) et d'un Directeur Général (M. Vincent SCHMIDT).

**Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux de la SICAV KEREN
durant l'exercice clos le 29 décembre 2023**

Raphael ELMALEH

Nom de la société	Mandats exercés/fonctions
Keren Finance	Président
SICAV Keren	Président
Ebène Sharing	Gérant
K-Life	Gérant

Vincent SCHMIDT

Nom de la société	Mandats exercés/fonctions
Keren Finance	Directeur Général
SICAV Keren	Directeur Général
R PUR	Directeur Général
Financière Cobalt	Gérant
K-Life	Gérant

Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous informons qu'aucune rémunération ni avantage de quelque nature que ce soit n'a été versé par la société aux mandataires sociaux durant l'exercice écoulé.

Conventions réglementées

Aucune convention visée par l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Le Commissaire aux comptes en a préalablement été informé pour la constitution de ses rapports.

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos

L'assemblée générale, présentation faite du rapport de gestion et après lecture des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2024, soit le mardi 31 décembre 2024, bilan et compte de résultat, tels qu'ils lui sont présentés.

Elle constate que le capital social était composé de 1 200 995,74 actions le 31/12/2024 soit un capital de 433 801 536,19€.

En conséquence, l'assemblée donne quitus de leur gestion au président et directeur général pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat et des plus et moins-values de l'exercice

L'assemblée générale constate que :

➤ Le compartiment Keren Patrimoine fait apparaître au titre de l'exercice 2024 un résultat net de 14 618 385,35€ intégralement capitalisé au compte de « Capital ».

➤ Le compartiment Keren Corporate fait apparaître au titre de l'exercice 2024 un résultat de 12 179 479,93€.

Cette somme est capitalisée au compte de « Capital ».

Une distribution de dividendes est par ailleurs décidée à hauteur de 214 042,29€ (détenteurs des actions D et ND). Conformément à ce que permettent les statuts, un acompte sur cette distribution a été réglé aux actionnaires en février 2025.

➤ Le compartiment Keren Essentiels fait apparaître au titre de l'exercice 2023 un résultat net de – 1 813 718,09€, intégralement capitalisé au compte de « Capital ».

➤ Globalement, le résultat de l'exercice s'élève donc à un montant de 24 984 147,19€, capitalisable

pour un montant de 24 770 104,90€ et distribuable pour un montant de 214 042,29€ (concerne les actionnaires des parts D et ND du compartiment Keren Corporate).

Les sommes distribuables sont distribuées sous forme de dividendes, les montants capitalisables sont capitalisés au compte de « Capital » au passif du bilan de la SICAV.

Puis, en application de l'article 23 des statuts de la SICAV, l'assemblée générale prend acte de cette affectation.

TROISIEME RESOLUTION - *Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées*

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes en exécution de l'article L.227-10 du code de commerce et en approuve les conclusions.

QUATRIEME RESOLUTION - *Pouvoirs à donner en vue des formalités*

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV SICAV KEREN Compartiments : KEREN PATRIMOINE KEREN CORPORATE KEREN ESSENTIELS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

SICAV

SICAV KEREN

12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30060101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris La Défense Cedex
France

SICAV SICAV KEREN

12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SICAV KEREN constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30060101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 407 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Amaury Couplez
KPMG le 24/03/2025 16:16:27

Amaury Couplez
Associé

SICAV
SICAV KEREN
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

K E R E N

F I N A N C E

Compartiment KEREN PATRIMOINE

Rapport annuel

Rapport annuel au 31/12/2024

Forme juridique : SICAV

L'objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 50% Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée. Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte une stratégie de gestion tempérée et discrétionnaire d'un portefeuille investi principalement en instruments de taux (titres de créance et instruments du marché monétaire) et pour le complément en actions de sociétés ayant principalement leur siège dans des pays de la zone euro et de l'OCDE, en titres vifs ou via des OPC.

Sur la partie taux, le rôle du gérant est d'arbitrer pour tirer le meilleur parti de ses anticipations sur les taux d'intérêt. S'il anticipe une baisse des taux il aura tendance à augmenter la durée du portefeuille en vendant des produits courts à haut coupon pour se positionner sur des produits à échéance plus lointaine à faible coupon. Le gérant aura tendance à privilégier la partie monétaire en période d'incertitude. Sur la partie d'actions, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active, opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale réalisée par la société de gestion de sociétés performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants...) et qui privilégie des titres estimés sous-évalués par le marché ou des actions de sociétés en situation spéciale (titres de sociétés sous-évaluées et/ou susceptibles de faire l'objet d'une opération de rachat ou de restructuration). Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'investissement sur l'actif net suivantes :

-de 55% à 100% en instruments de taux libellés en euro, ou en devises, d'émetteurs souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés, dont :

-De 0% à 80% en instruments de taux spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés. En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie.

-De 0% à 10% en instruments de taux des pays hors zone euro et hors zone OCDE, y compris les pays émergents.

Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres. Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 65% et 100%.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 3.

-de 0% à 15% sur les marchés des obligations convertibles d'émetteurs de la zone euro, de toutes notations y compris spéculatifs (dits « high yield ») selon l'analyse de la société de gestion, à défaut une notation jugée équivalente, ou non notés. Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 0% et 15%.

- de 0% à 35% en actions dont :

-De 0% à 20% en actions de petite et moyenne capitalisation.

-De 0% à 20% au risque de change sur des devises hors euro.

-De 0% à 10% en actions des pays hors zone euro et hors zone OCDE, y compris les pays émergents.

Les limites d'exposition à cette classe d'actifs seront comprises entre 0% et 35%.

L'exposition cumulée aux pays émergents, aux pays hors zone euro et aux pays hors zone OCDE est de 10% maximum de l'actif. Le cumul des expositions ne dépasse pas 120% de l'actif.

Le compartiment peut être investi :

- En titres de créance et instruments du marché monétaire, en actions.

- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

- En dépôts, emprunts d'espèces, liquidités, et acquisitions/cessions temporaires de titres.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels, et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture ou d'exposition des risques de taux ou d'action, à titre de couverture du risque de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés européens clôturent l'année 2024 en hausse, avec le STOXX 600 qui affiche une performance de +6.0%. Le rallye haussier du début d'année, porté par les espoirs d'un cycle de baisses de taux marqué et par de bonnes publications de résultats annuels (2023) et T1 2024, a été compensé par des inquiétudes économiques, politiques et géopolitiques qui se sont accentuées au cours du S2 : La crise politique en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump accompagnée de menaces de droits de douane, l'extension de la guerre au Moyen-Orient, l'escalade internationale de la guerre en Ukraine, une détérioration de l'activité économique européenne ou encore la faible consommation chinoise ont pesé sur le sentiment des investisseurs européens.

Le CAC (-2.15%) est l'indice qui a le plus souffert parmi les grandes places économiques européennes, impacté par l'augmentation de l'instabilité politique française, mais aussi par sa dominante sectorielle du Luxe qui a été fortement pénalisée par le ralentissement de la consommation chinoise.

Aux États-Unis, l'année boursière a été à l'opposé de celle de l'Europe, avec des records sur les principaux indices américains (S&P 500 : +23.3% ; Nasdaq : +24.9%). Les investisseurs ont dans un premier temps anticipé un cycle de baisses de taux, qui a pris plus de temps à se déclencher que prévu, sans que cela n'inquiète particulièrement les investisseurs, car les données de l'activité économique américaine sont restées très solides (PIB T2 : 3 % YoY, PIB T3 : 3,1 % YoY). L'élection de Donald Trump a ensuite soutenu les marchés américains, plus particulièrement les secteurs de la technologie et de la finance, grâce aux potentielles mesures que Donald Trump pourrait instaurer dès janvier, telles que des déréglementations importantes et une baisse d'imposition des sociétés.

Côté secteurs, ce sont les BANQUES (+26.0%) qui affichent la meilleure performance en 2024. Cette hausse a été soutenue par divers facteurs favorables, à commencer par de bonnes publications de résultats pour le T4/FY 2023, accompagnées dans l'ensemble d'un ton optimiste pour la suite de l'année 2024. Ensuite, la reprise des activités de M&A dans le secteur financier (représentant 17% du total des deals en 2024) a soutenu plusieurs sociétés faisant l'objet d'une OPA. Enfin, la baisse plus lente que prévu des taux directeurs a également permis de maintenir des marges nettes d'intérêts élevées, principalement dans les banques « périphériques » présentant des betas de dépôts faibles. Du côté du secteur des ASSURANCES (+18.2%), même si l'amplification des catastrophes naturelles a augmenté le nombre de sinistres pris en charge, les assurances ont augmenté leurs primes afin de compenser ces risques plus élevés.

Le secteur AUTO (-12.2%) a connu une année très compliquée, marquée par des warnings sur la quasi intégralité des constructeurs et équipementiers (STELLANTIS (-40.5%), BMW (-21.6%)) pénalisés par une baisse importante de parts de marché en Chine, accompagnée d'une concurrence de plus en plus élevée des constructeurs chinois (en termes de prix comme de qualité) ; une adoption toujours faible des voitures électriques en Europe ; plusieurs rappels de véhicules, suite à des incidents survenus sur des modèles de voitures ; l'élection de Donald Trump, avec le risque d'une hausse des droits de douane ou encore les craintes politiques en Allemagne et en France. De son côté, les MATERIAUX DE BASE (-11.3%) ont été pénalisés par une demande industrielle et des ménages plus faible que prévu en Chine. Presque deux ans après la levée des restrictions sanitaires liées à la crise du Covid-19, Pékin peine à relancer durablement son économie. La Chine, qui possède la plus grosse production industrielle du monde, a donc eu l'impact négatif le plus marqué sur les sociétés du secteur en raison de sa faible demande.

Dans ce contexte, les performances 2024 du compartiment Keren Patrimoine sont les suivantes* (à comparer à l'indice composite du fonds qui affiche une performance de +2,34% en 2024) :

Keren Patrimoine C : +6,66 %

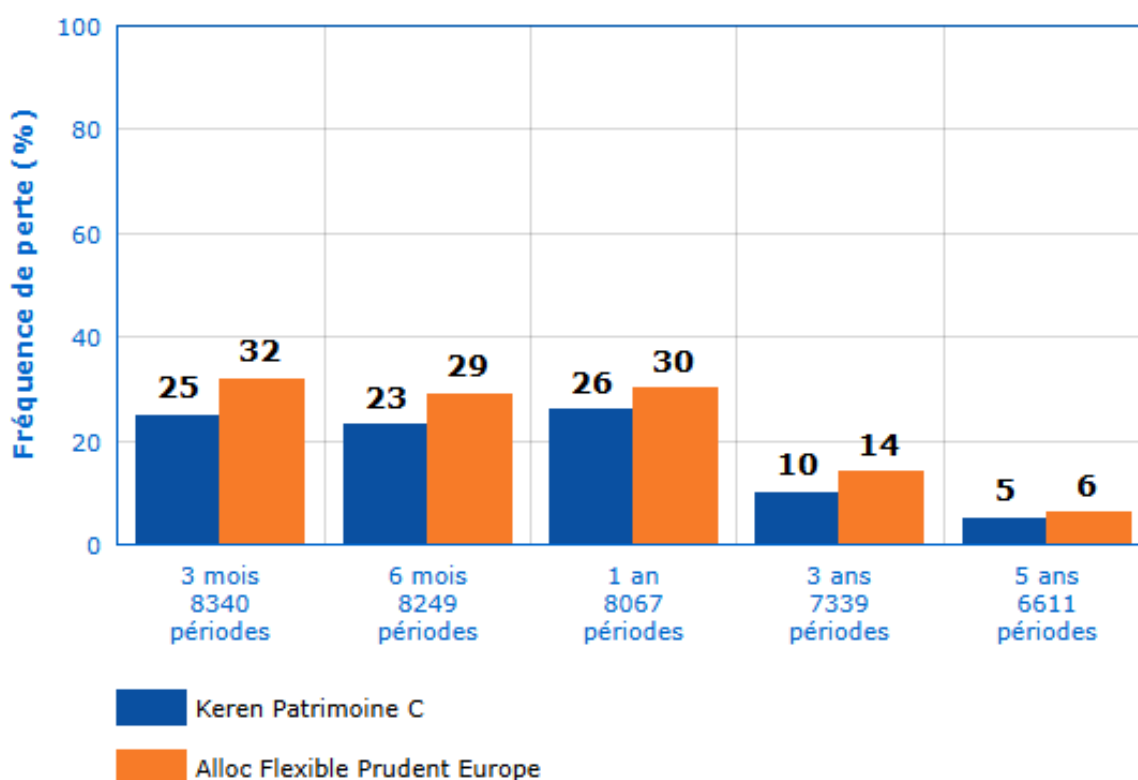
Keren Patrimoine I : +7,27 %

Keren Patrimoine N : +7,03 %

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.*

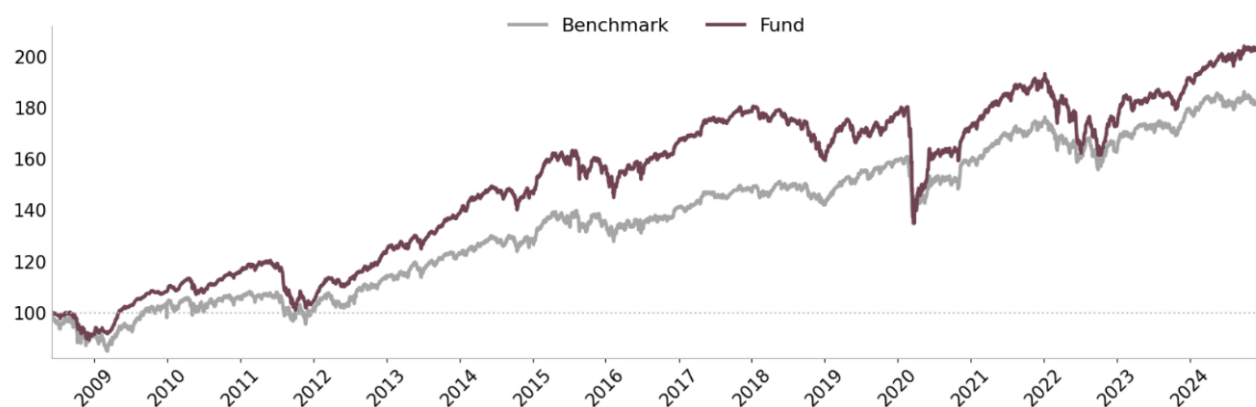
Parallèlement, la volatilité mensuelle du fonds a continué de baisser ; celle-ci passant de 9.91 sur 5 ans à 7.25 sur 3 ans et à 4.29 sur un an. Cela tient à plusieurs éléments qui tiennent aussi bien à la gestion de l'exposition qu'aux stratégies appliquées au sein même des poches d'investissements. Ainsi la fréquence des pertes reste inférieure à la moyenne de la catégorie.

Fréquence des pertes sur différentes durées ?



Source : Quantalys

Change in net asset value:

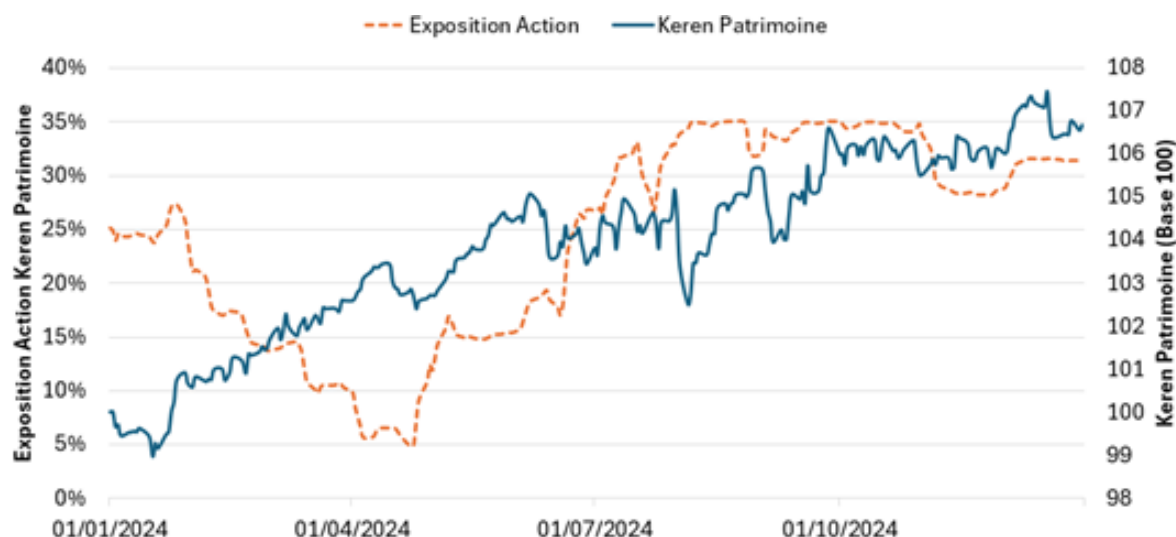


* Benchmark : 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans TR + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

Source : Keren Finance

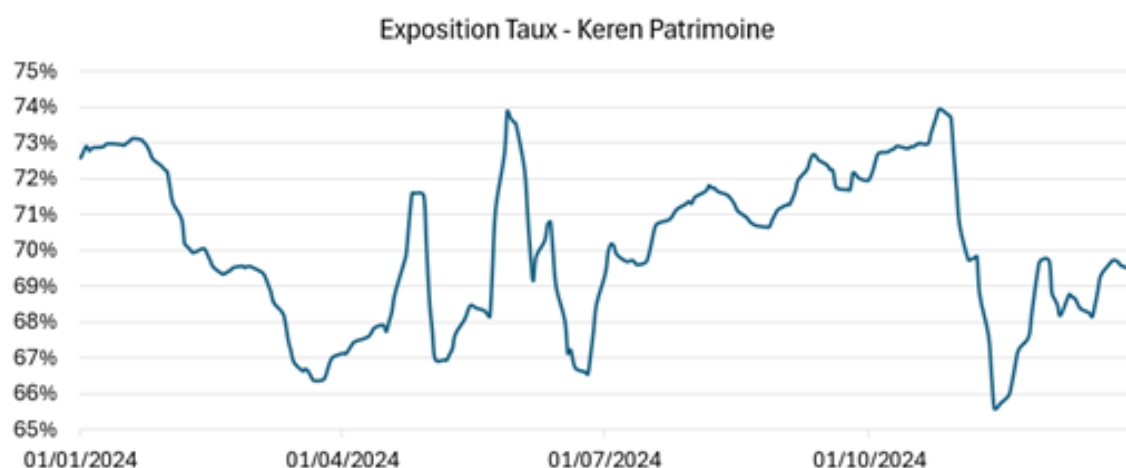
Une réelle satisfaction est de constater que le fonds termine l'année à sa plus haute valeur liquidative, ce qui signifie qu'aucun porteur ne comptabilise de pertes sur son investissement.

Ainsi l'exposition actions a connu de fortes variations motivées par les publications des sociétés, la volatilité des taux souverains, les annonces de politiques monétaires et la géopolitique. L'investissement en actions a souvent été à l'inverse de la performance du fonds et du marché de façon à consolider la progression et à se donner les moyens d'investir à bon compte. Cf graphique ci-dessous.



Source : Keren Finance

En matière obligataire, l'exposition, essentiellement constituée d'obligations High Yield avec une notation moyenne B+, est restée stable autour des 70 % de l'actif total du fonds. Cette poche a fortement contribué à la faible volatilité et à la performance sur l'année. Peu de compression de spread, le fonds a surtout bénéficié de la bonne solvabilité de ses émetteurs et du paiement des coupons.



Dans le détail, au sein des différentes classes d'actifs, la gestion du risque fût le fil conducteur de l'investissement. L'investissement en actions a principalement concerné des grandes capitalisations, souvent leader sur leur marché, résilientes dans un contexte déflationniste et peu endettées. En matière obligataire, l'accent a été mis sur la durée avec pour objectif de maintenir celle-ci autour de 2 années.

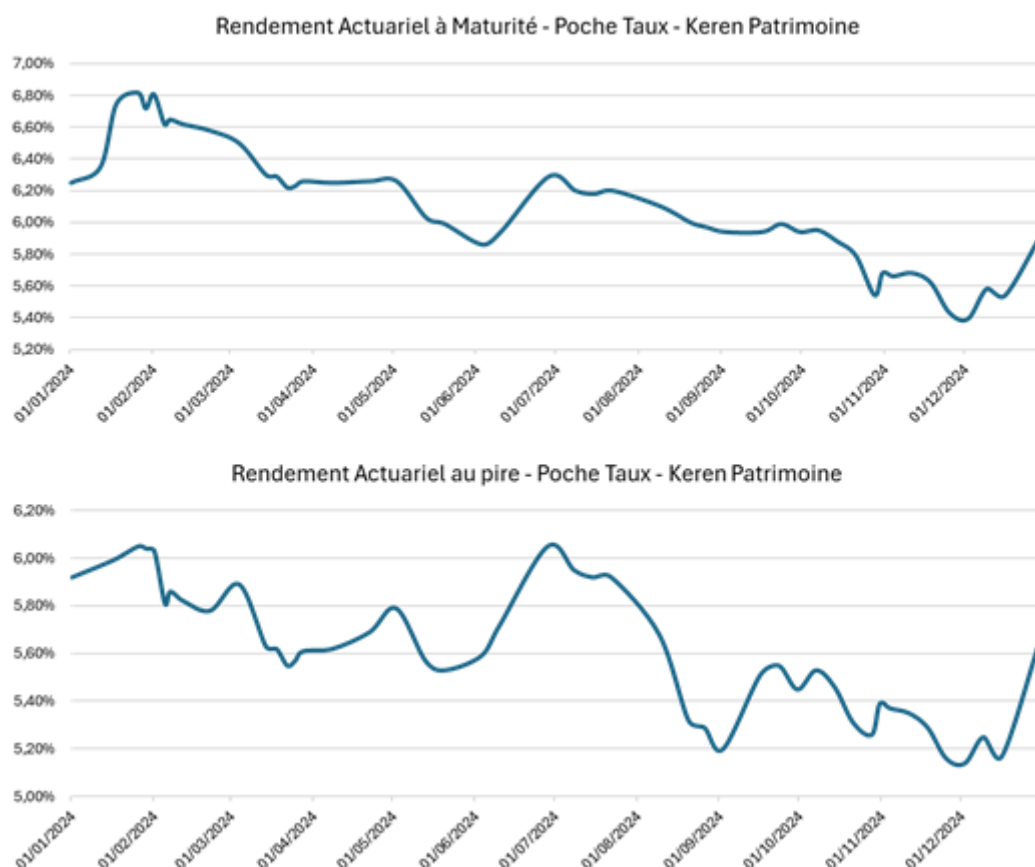
En matière sectorielle, le tableau ci-dessous montre les contributions à la performance globale du fonds des différents secteurs d'activités présentes sur l'année. Ainsi pour la poche action, l'industrie et la technologie ont fortement contribué à la progression du fonds, Alstom et ASML étant les meilleurs performeurs sur la l'année.

Classe d'actif	Secteur	Contribution 2024
Actions	Industrials	1,48%
	Energy	0,63%
	Information Technology	0,45%
	Health Care	0,21%
	Consumer Discretionary	0,02%
	Financials	0,02%
	Materials	-0,01%
	Consumer Staples	-0,19%
	Autres	-0,22%
	Utilities	-0,34%
	Total	2,07%
Taux	Industrials	1,54%
	Consumer Discretionary	0,94%
	Consumer Staples	0,78%
	Real Estate	0,47%
	Energy	0,40%
	Autres	0,28%
	Materials	0,26%
	Telecommunication Services	0,20%
	Financials	0,11%
	Utilities	0,01%
	Information Technology	-0,40%
	Total	4,59%
Performance Année		6,66%

Source : Keren Finance

C'est le secteur industriel qui a été le plus prépondérant pour la partie obligataire comme pour la partie actions avec des émetteurs comme Sarens, Vallourec mais aussi la consommation discrétionnaire avec Mobilux (BUT). A noter aussi la contribution de Picard dans le secteur de la distribution alimentaire.

Les spreads obligataires se sont fortement resserrés au cours de l'année grâce aux anticipations de baisse des taux des banques centrales et le segment haut rendement en a particulièrement bénéficié. La particularité du mois de décembre est liée à l'acquisition d'obligations Atos, dans le cadre de la restructuration de l'entreprise, qui a eu pour conséquence une forte remontée du rendement actuariel moyen.



Les anticipations de politiques monétaires accommodantes ont participé à la hausse du marché actions. Pour l'année 2025, nous souhaitons conserver une duration courte en début d'année avec une exposition action relativement élevée au regard des publications à venir. Les mesures annoncées par le nouveau président des Etats-Unis nous paraissent à première vue inflationnistes dans un marché de l'emploi qui reste assez tendu. Pour le reste du monde, une hausse du dollar pourrait signifier une augmentation des prix des marchandises importées. Le cycle de baisse des taux constaté pendant l'année 2024 pourrait marquer une pause ou un fort ralentissement en 2025.

Dans ce contexte, le marché actions, décorrélé du marché du crédit, pourrait continuer sur sa lancée et offrir des opportunités de stock picking. Les primes de risque restent relativement élevées en Europe si l'on s'affranchit du secteur de la technologie dont les valorisations sont très tendues.

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE GESTION DE PROMOTION DES CRITERES ESG

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable.

Signataire des PRI depuis 2020, Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

Certains fonds ont par ailleurs récemment été labellisés (Label ISR pour KEREN CREDIT ISR, Label Relance pour KEREN ESSENTIELS).

L'intégralité de notre gamme de fonds est, à minima, référencée article 8 du Règlement SFDR justifiée, entre autres, par la mise en place des éléments suivants :

- Une Analyse : La société de gestion établit un suivi des données environnementaux, sociaux et de gouvernance, aux côtés de l'analyse financière conventionnelle, pour identifier les risques de durabilité des sociétés en portefeuille. Le développement d'un modèle quantitatif interne à Keren Finance a été réalisé à cet effet.

- Une politique d'exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. En effet, pour des raisons éthiques et/ou parce que Keren Finance les juge contraires à l'intérêt de ses clients sur le long terme, nous avons fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est en relation avec les secteurs suivants :

- La fabrication et la commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines antipersonnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.
- Les activités de nature à impacter négativement l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
- L'industrie du Tabac.

- Un suivi des controverses : La société de gestion établit une gestion stricte des controverses. Les émetteurs concernés par les plus graves d'entre elles seront exclus du fonds, permettant ainsi à nos fonds de rester autant que possible à l'écart des entreprises ne respectant pas les principes et l'éthique de Keren Finance (Droits de l'Homme, environnement...etc).

- Un Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale, de gouvernance spécifique ou des comportements controversés.

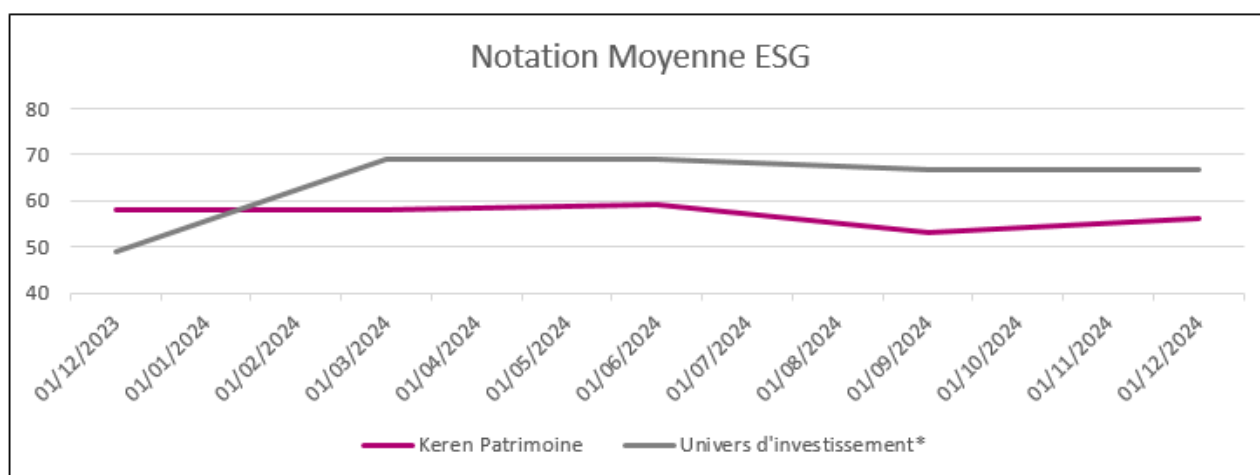
Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle investit, afin de s'assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

Pour plus d'informations sur la démarche ESG mise en place par KEREN FINANCE, nous vous invitons à consulter notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site www.kerenfinance.com

COMPTE RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE :

Au 31/12/2024, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 56 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 58 au 31/12/2023.

Au cours de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a été de 56,80 (contre 64,14 pour l'univers d'investissement*) et a varié de la façon suivante :



Note E (0-100)	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Patrimoine	64	65	66	55	55
Univers d'investissement*	51	71	71	62	62

Note S (0-100)	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Patrimoine	64	64	65	66	67
Univers d'investissement*	53	72	72	77	77

Note G (0-100)	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Patrimoine	48	48	48	43	48
Univers d'investissement*	48	65	65	62	62

* L'univers d'investissement est composé d'un échantillon d'environ 1 000 émetteurs (au 31/12/2024) provenant des principaux indices obligataires et actions européens

Avertissement : Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit:
Keren Patrimoine

Identifiant d'entité juridique:
969500IIDC1NH2PKB785

Caracteristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 45.7%* d'investissements durables

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables

*Sur la base de l'actif net du fonds



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier sont respectées?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds KEREN PATRIMOINE s'appliquent globalement au niveau de l'entité KEREN FINANCE (hormi pour notre fonds labélisé ISR qui se voit appliqué des critères plus contraignants).

Au travers de nombreux indicateurs de performances, KEREN FINANCE s'attache à ce que, en tant qu'investisseur long terme, ses choix d'investissements intègrent une analyse extra financière lui permettant de distinguer les sociétés qui gèrent de façon responsable leur empreinte environnementale et sociale, mais également celles qui sont soucieuses des principales incidences négatives engendrées par leur activité.

Ainsi, les émetteurs présents dans le portefeuille de KEREN PATRIMOINE se voient analysés sur les critères suivants :

Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires
- o L'empreinte carbone
- o L'intensité de gaz à effet de serre
- o L'exposition au secteur des combustibles fossiles
- o La part de consommation et production d'énergie non renouvelable
- o L'intensité de consommation énergétique par secteur à fort impact climatique
- o Les activités néfastes pour la biodiversité
- o Les rejets dans l'eau
- o Le ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Le facteur « Social » comprend:

- o La Violation du pacte mondial des Nations Unies
- o L'absence de mécanisme de conformité contrôlant le respect du pacte mondial des Nations Unies
- o L'écart de rémunération Femme/Homme non ajusté
- o La diversité au sein des organes de gouvernance
- o L'exposition aux armes controversées

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Quel est le niveau des indicateurs de durabilité utilisés?**

Pour évaluer la durabilité de nos investissements, nous nous appuyons sur les 14 Principal Adverse Impact (PAI) comme référence. Ces PAI couvrent divers segments, notamment l'Environnement, le Social et la Gouvernance, et permettent également d'exclure certaines valeurs. Par exemple, cela inclut les entreprises exposées aux armes controversées ou celles qui ne respectent pas les principes sociaux du Pacte Mondial.

Nous appliquons un scoring "best in class" pour chaque valeur, en fonction de son secteur de référence, ce qui permet de la comparer uniquement à ses pairs. Ainsi, un promoteur immobilier ne sera pas comparé à une compagnie d'assurance. Le scoring, qui varie de 0 à 100, est un agrégat pondéré des critères présentés ci-dessous. La pondération de chaque critère peut fluctuer en fonction de son niveau de couverture, de sorte qu'une couverture plus élevée entraîne une prise en compte plus importante dans le scoring.

Indicateurs Obligatoires Environnement	Méthodes
1 Émissions de CO ₂ effet de serre	Émissions de CO ₂ - ICD 240.1 Émissions de CO ₂ - ICD 240.2 Émissions de CO ₂ - ICD 240.3 Émissions totales de CO ₂
2 Empreinte Carbone	Empreinte Carbone
3 Intensité de CO ₂ effet de serre	Intensité de CO ₂ des sociétés investies
4 Répartition au secteur des combustibles fossiles	Pourcentage des investissements dans les secteurs des combustibles fossiles
5 Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Pourcentage de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises investies par rapport au secteur d'énergie renouvelable, exprimé en pourcentage du total de sources d'énergie
6 Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en CO ₂ e par million d'euros de revenus des entreprises investies, par secteur climatique à fort impact
7 Activités nuisibles pour la biodiversité	Pourcentage des investissements dans des entreprises investies ayant des activités opérationnelles dans des zones sensibles à la biodiversité, c'est-à-dire des zones où les activités des entreprises ont un impact négatif sur les zones
8 Réjets dans l'eau	Tonnes de rejets d'eau pollués par les entreprises investies par million d'euros investis, exprimés en moyenne pondérée
9 Réjets de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par les entreprises investies par million d'euros investis, exprimés en moyenne pondérée
Social / Gouvernance	
10 Adhésion au pacte mondial des Nations Unies	Pourcentage des investissements dans des entreprises investies qui ont adhéré aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) ou des Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
11 Absence de mécanisme de conformité contradictoire en respect du pacte mondial des Nations Unies	Pourcentage des investissements dans des entreprises investies qui n'ont pas de politique pour assurer la conformité avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) ou des Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes pour aborder les violations de ces principes
12 Ratio de diversité hommes/femmes non égalité	Ratio moyen pondéré entre les sexes des entreprises investies
13 Diversité au sein des organes de gouvernance	Ratio moyen pondéré par rapport au nombre des membres du conseil d'administration des entreprises investies, exprimé en pourcentage de l'ensemble des membres du conseil
14 Répartition aux autres controverses	Pourcentage des investissements dans des entreprises investies impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées

Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables alignés à la Taxonomie ou non.

De plus, comme le préconise l'accord de Paris, nous suivons, actualisations et publions mensuellement l'évolution de la contribution au réchauffement climatique d'ici 2100 de notre portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

La mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers. Cette donnée est fournie par Sustainalytics.

De plus, d'autres indicateurs sont utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones sensibles.

Enfin, ces investissements doivent entrer dans le respect d'un cadre commun d'exclusions normatives et sectorielles, en cohérence avec les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact – UNGC) et conformément à notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site internet.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Au travers des Principales Incidences Négatives (« PAI ») obligatoires tels que définis dans le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Keren Finance prend en compte les 14 PAI obligatoires dans l'analyse ESG, la gestion des controverses et les politiques d'exclusions sectorielles et normatives.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Grâce à l'application des 14 PAI obligatoires, les investissements de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme :

- Violation des principes du Pacte mondiale des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanisme de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

La donnée relative à ces critères sur les émetteurs détenus en portefeuille est issue des bases de Sustainalytics.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Nous utilisons la méthodologie suivante afin de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

Dans un premier temps, nous étudions si l'émetteur a, par le passé, violé les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. S'il n'y a eu aucune violation, nous vérifions ensuite si son score actuel d'alignement à ces principes est inférieur à 40/100. Si tel est le cas, il sera alors considéré comme non durable. Dans un second temps, 14 indicateurs sont utilisés (cf question 2), correspondants aux 14 PAI, pour justifier de la durabilité ou non de chaque émetteur.



La répartition des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La Taxonomie de l'UE énonce un principe de "ne pas nuire de manière significative" selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe "ne pas nuire de manière significative" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable doit également ne pas nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à déc 2024

Au 31/12/2024, les principaux investissements de ce produit financier étaient les suivants :

Largest investments	Sector	% Assets	Country
Picard	Retail - Consumer Staples	7.36%	France
Mobilux	Retail - Discretionary	7.1%	France
Sarens	Machinery	4.87%	Belgique
Eramet	Metals & Mining	4,62%	France
Nexity	Real Estate	3.66%	France



Quelle était la proportion d'investissements durables ?

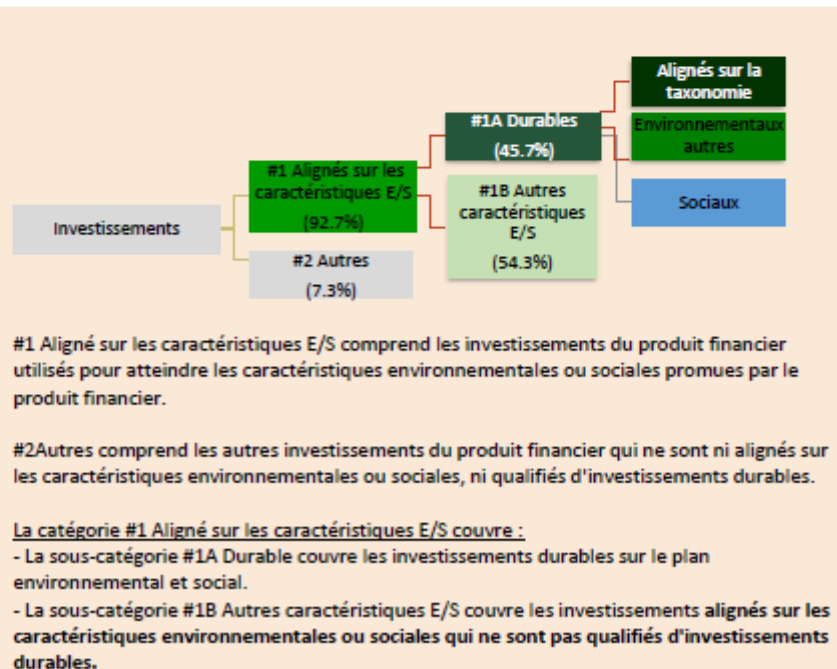
La proportion d'investissement durables était de 45.7% au 31/12/2024.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

Quelle était l'allocation d'actif ?

90% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



Au 31/12/2024, 92.7% des investissements du fonds font partie de la catégorie #1, couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation d'actifs est susceptible d'évoluer dans le temps. Les calculs peuvent reposer sur des données incomplètes ou parcellaires de la société ou de tiers

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le 5 plus grosses expositions sectorielles du fonds sont l'industrie (27.7%), la consommation discrétionnaire (16.55%), la consommation de base (11.39%), l'énergie (11.1%), et les matériaux (8.82%).



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la taxinomie de l'UE ?

☐ Oui:

☐ Gaz Fossile

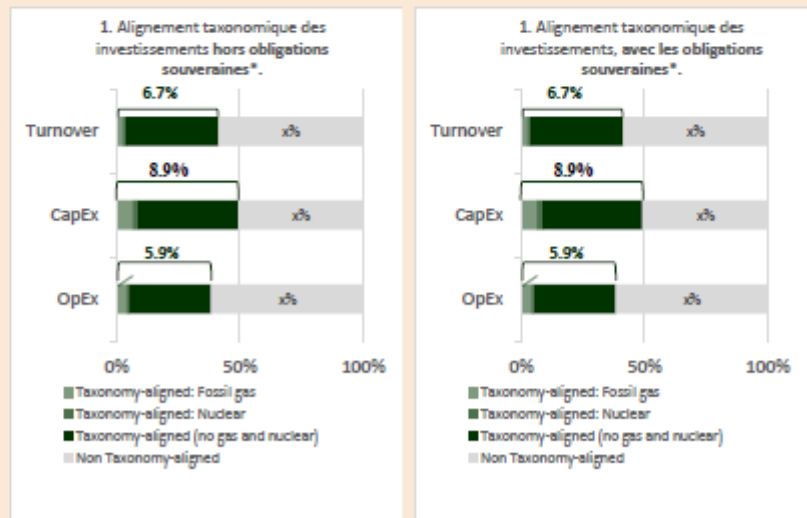
☐ Energie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



● **Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Il n'y a pas de part minimale d'investissements fixée dans des activités transitoires et habilitantes.

● **Comment a évolué la part d'investissements durables avec un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan environnemental (pilier « E ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds.

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE.

Il n'y a pas de période antérieure pour effectuer la comparaison.

Le symbole



représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



● **Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxonomie de l'UE ?**

La proportion d'investissement durables non-alignée à la Taxonomy Européenne était de 86.9% au 31/12/2024.



● **Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan social (pilier « S ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds.

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif social.



● **Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les investissements mentionnés dans la catégorie « #2 Autres » correspondent à une quote-part de l'actif net du produit financier, qui peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Cette quote-part respecte la politique d'exclusion commune mise en œuvre.



● **Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?**

Pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, Keren Finance a fait certifier 4 de ses membres et a embauché un analyste ESG. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?

Non applicable.

- Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

- Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?

Non applicable.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com

Exercice 2024 (Montants en K euros)	
Rémunérations fixes	1 816
Rémunérations variables	805
Nombre de collaborateurs	20

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

KEREN PATRIMOINE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

11/03/2024 -Caractéristiques de gestion : L'ajout du pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne qui s'élève à 0,10%.

18/12/2024 -Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

18/12/2024 -Caractéristiques de gestion : L'ajout du risque lié aux investissements dans les pays émergents dans le profil de risque

18/12/2024 -Frais : La mise à jour des commissions de mouvements sans que cela entraîne une augmentation des frais selon la société de gestion,

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	54 241 138,64	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	54 241 138,64	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	12 157 482,52	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 157 482,52	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	143 586 462,21	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	143 586 462,21	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	20 692 059,67	
OPCVM	20 692 059,67	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	203 000,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	230 880 143,04	
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 324 160,93	
Comptes financiers	3 222 600,48	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	4 546 761,41	
Total Actif I + II	235 426 904,45	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	218 181 447,66	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	14 618 385,35	
Capitaux propres I	232 799 833,01	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	203 000,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	203 000,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 424 071,44	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	2 424 071,44	
Total Passifs : I + III + IV	235 426 904,45	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	964 219,25	
Produits sur obligations	10 674 469,32	
Produits sur titres de créance	34 582,77	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	11 673 271,34	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	11 673 271,34	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 330 258,42	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-4 330 258,42	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	7 343 012,92	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-338 158,53	
Revenus nets I = C + D	7 004 854,39	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 147 640,19	
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 202 406,69	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	7 945 233,50	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-417 722,50	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	7 527 511,00	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	135 954,63	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	500,35	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	136 454,98	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-50 435,02	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	86 019,96	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	14 618 385,35	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur composite 50% Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée. Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays Euro Agg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	232 799 833,01	242 014 795,64	243 350 995,83	310 329 305,88	363 252 704,32
PART CAPI C					
Actif net	214 234 282,19	223 152 688,60	225 748 542,36	296 883 541,10	350 407 511,81
Nombre de parts	91 000,418	101 101,603	113 503,429	134 884,611	176 498,865
Valeur liquidative unitaire	2 354,21	2 207,21	1 988,91	2 201,02	1 985,32
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	146,13	13,01	58,92	184,02	-140,31
PART CAPI I					
Actif net	10 988 811,01	10 885 342,96	8 005 482,19	9 055 554,35	9 088 217,52
Nombre de parts	7 651,908	8 130,488	6 678,701	6 877,972	7 706,412
Valeur liquidative unitaire	1 436,09	1 338,83	1 198,66	1 316,60	1 179,31
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	96,70	16,02	44,42	118,46	-77,42
PART CAPI N					
Actif net	7 576 739,81	7 976 764,08	9 596 971,28	4 390 210,43	3 756 974,99
Nombre de parts	3 120,778	3 516,251	4 712,768	1 957,876	1 865,945
Valeur liquidative unitaire	2 427,84	2 268,54	2 036,38	2 242,33	2 013,44
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	158,35	21,51	70,44	196,74	-135,64

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0000980427	1,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0012474989	0,75 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013301090	1 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0000980427	NS
I	FR0012474989	NS
N	FR0013301090	NS

Commission de surperformance

Part FR0000980427 C

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance :

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence :

50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

-Méthode de calcul :

-Calculée selon la méthode indiquée,

-Une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative du compartiment enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, après imputation des frais de gestion fixes ;

-Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf exemple ci-dessous)

-Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

-Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est

allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0012474989 I

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance :

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence :

50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

-Méthode de calcul :

-Calculée selon la méthode indiquée,

-Une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative du compartiment enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, après imputation des frais de gestion fixes ;

-Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf exemple ci-dessous)

-Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

-Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0013301090 N

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance :

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence :

50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

-Méthode de calcul :

-Calculée selon la méthode indiquée,

-Une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative du compartiment enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, après imputation des frais de gestion fixes ;

-Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf exemple ci-dessous)

-Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive

de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

-Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (1) Actions, warrants, obligations convertibles, droits, ETF : 0.58% TTC maximum Dépositaire (2) Actions, warrants, obligations convertibles, droits, ETF : 0.02% TTC maximum Obligations, titres de créances négociable : 55€ TTC max OPCVM/FIA : Forfait 150€ TTC maximum Futures : 1€ TTC par lot Options : 1€ TTC par lot Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

-Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

-Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

-Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

-Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

-Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

-Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

-Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

-Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

-Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

-Des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,

-Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés de l'investisseur.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Informations complémentaires concernant les commissions de surperformance passées de la société de gestion :

Par exception et à titre exceptionnel, l'année de création de la SICAV, la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance de ce compartiment sera du 01/04/2020 au 31/12/2021.

La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

Depuis le 01/04/2017, la commission de surperformance est calculée en tenant compte de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans en remplacement de l'indice EURO MTS 3-5 ans.

Depuis le 01/01/2022, la commission de surperformance est calculée en tenant compte de l'indice €STR (Euro Short Term Rate) en remplacement de l'indice EONIA.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	242 014 795,64	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	24 218 027,26	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-48 857 691,29	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 343 012,92	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 945 233,50	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	136 454,98	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	232 799 833,01	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	9 550,005	21 889 486,77
Parts rachetés durant l'exercice	-19 651,190	-44 925 265,27
Solde net des souscriptions/rachats	-10 101,185	-23 035 778,50
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	1 504,783	2 117 064,87
Parts rachetés durant l'exercice	-1 983,363	-2 798 363,96
Solde net des souscriptions/rachats	-478,580	-681 299,09
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	90,695	211 475,62
Parts rachetés durant l'exercice	-486,168	-1 134 062,06
Solde net des souscriptions/rachats	-395,473	-922 586,44

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0000980427	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	214 234 282,19	91 000,418	2 354,21
FR0012474989	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	10 988 811,01	7 651,908	1 436,09
FR0013301090	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	7 576 739,81	3 120,778	2 427,84

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Pays-Bas +/-	Espagne +/-	Danemark +/-	États-Unis +/-
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	54 241,14	47 156,10	3 028,35	1 979,89	1 412,42	664,39
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	9 791,96	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	64 033,10					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	12 157,48	2 214,47	8 521,60	1 421,41	0,00	12 157,48
Total	12 157,48	2 214,47	8 521,60	1 421,41	0,00	12 157,48

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	143 586,46	139 516,16	4 070,30	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 222,60	0,00	0,00	0,00	3 222,60
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	139 516,16	4 070,30	0,00	3 222,60

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	1 391,99	201,55	49 732,46	52 657,11	18 047,39	21 555,96
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 222,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3 222,60	1 391,99	201,55	49 732,46	52 657,11	18 047,39	21 555,96

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	DKK +/-	GBP +/-	CHF +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	664,39	1 412,41	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	16 856,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1,34	0,77	7,13	2,34	0,35
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	17 522,53	1 413,18	7,13	2,34	0,35

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	12 157,48
Obligations et valeurs assimilées	4 896,05	133 904,44	4 785,97
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	4 896,05	133 904,44	16 943,45

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	108 008,94
Ventes à règlement différé	1 216 151,99
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	1 324 160,93
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-1 255 367,58
Frais de gestion	-1 168 703,86
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-2 424 071,44
Total des créances et dettes	-1 099 910,51

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	3 295 843,74
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	772 400,48
Frais variables en % actuel	0,35
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	84 074,00
Frais fixes en % actuel	0,75
Frais variables	60 756,48
Frais variables en % actuel	0,54
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2024
Frais fixes	77 274,73
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	39 908,99
Frais variables en % actuel	0,52
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0011933019	CONTINUO	293 436,50
	FR001400J5P1	KEREN 2029-I	1 372 125,00
	FR0010700401	KEREN CORPORATE-I	2 018 256,27
	FR0014000W53	KEREN-CREDIT ISR-EB EUR ACC	1 466 296,90
	FR0011274992	KEREN ESSENTIEL-I	3 140 814,60
	FR001400HNB5	KEREN MULTI TRANSITION-I EUR	465 030,00
Total			8 755 959,27

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	7 004 854,39	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 004 854,39	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 004 854,39	

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	6 369 171,30	
Total	6 369 171,30	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	385 930,90	
Total	385 930,90	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	249 752,19	
Total	249 752,19	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 527 511,00	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	7 527 511,00	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 527 511,00	

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	6 928 922,42	
Total	6 928 922,42	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	354 110,01	
Total	354 110,01	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	244 478,57	
Total	244 478,57	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			54 241 138,64	23,30
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			54 241 138,64	23,30
Aérospatial et défense			3 393 600,00	1,46
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	16 000	3 393 600,00	1,46
Articles personnels			4 448 500,00	1,91
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	7 000	4 448 500,00	1,91
Banques			2 961 000,00	1,27
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	50 000	2 961 000,00	1,27
Bâtiment et matériaux de construction			1 456 204,00	0,63
VINCI	EUR	14 600	1 456 204,00	0,63
Boissons			1 308 000,00	0,56
PERNOD RICARD	EUR	12 000	1 308 000,00	0,56
Chimie			4 864 520,00	2,09
AIR LIQUIDE	EUR	31 000	4 864 520,00	2,09
Electricité			1 979 888,00	0,85
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	197 200	1 979 888,00	0,85
ENERGIE ALTERNATIVE			0,61	0,00
ABENGOA CL.B	EUR	94	0,61	0,00
Energie non renouvelable			8 557 853,08	3,68
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	30 000	3 858 000,00	1,66
HALLIBURTON	USD	25 300	664 387,68	0,29
TECHNIP ENERGIES	EUR	157 022	4 035 465,40	1,73
Equipement électronique et électrique			7 573 532,12	3,25
ALSTOM REGROUPT	EUR	351 277	7 573 532,12	3,25
Logiciels et services informatiques			597 879,80	0,26
ATOS	EUR	229 953 769	597 879,80	0,26
ATOS SE	EUR	42 917 176	0,00	0,00
Matériel équipements destinés aux TI			7 431 152,00	3,19
ASML HOLDING	EUR	3 000	2 036 100,00	0,87
BE SEMICONDUCTOR	EUR	7 500	992 250,00	0,43
LEGRAND	EUR	10 050	945 102,00	0,41
NEXANS	EUR	17 000	1 771 400,00	0,76
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	7 000	1 686 300,00	0,72
Métaux industriels et extraction			3 940 800,00	1,69
VALLOUREC	EUR	240 000	3 940 800,00	1,69
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			2 415 434,03	1,04
NOVO NORDISK CL.B	DKK	16 875	1 412 416,03	0,61
SANOFI	EUR	10 700	1 003 018,00	0,43
Produits ménagers et constr individuelle			2 800 000,00	1,20
SEB	EUR	32 000	2 800 000,00	1,20

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Soins personnels pharmacies et épiceries			512 775,00	0,22
L'OREAL	EUR	1 500	512 775,00	0,22
Obligations			155 743 944,73	66,90
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			12 157 482,52	5,22
Equipements / produits domestiques			10 736 071,37	4,61
NEXITY 0,25%18-020325 ORNANE	EUR	32 446	2 214 471,95	0,95
NEXITY 0,875%21-190428 OCEANE	EUR	182 288	8 521 599,42	3,66
Services bancaires invest et de courtage			1 421 411,15	0,61
ORPAR 2%24-070231 EXCH	EUR	15	1 421 411,15	0,61
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			143 586 462,21	61,68
Alimentation			3 174 682,50	1,36
TEREOS FINANCE 7,25%23-150428	EUR	3 000	3 174 682,50	1,36
Automobiles et équipementiers			9 183 330,85	3,94
JAGUAR LAND 4,5%17-011027	USD	2 135	2 020 342,22	0,87
RENAULT 1,25%19-240625	EUR	14	1 391 991,42	0,60
RENAULT 2,375%20-250526	EUR	28	2 808 624,77	1,20
TTMTIN 5 7/8 01/15/28	USD	3 000	2 962 372,44	1,27
Bâtiment et matériaux de construction			8 664 261,47	3,72
IPGIM 4 7/8 04/30/30	EUR	1 700	1 777 720,51	0,76
IPGIM 5 3/8 06/20/29	EUR	3 000	3 256 290,82	1,40
WEBUILD 7%23-270928	EUR	3 229	3 630 250,14	1,56
Boissons			1 738 471,24	0,75
PICSUR 6 3/8 07/01/29	EUR	1 667	1 738 471,24	0,75
Chimie			493 046,71	0,21
LNZAV 5 3/4 PERP	EUR	5	493 046,71	0,21
Commerce alimentaire et Pharmacie			18 774 664,29	8,06
ITMENT 5 3/4 07/22/29	EUR	15	1 640 014,73	0,70
PICARD BONDCO 5,375% 01072027	EUR	17 164	17 134 649,56	7,36
Distributeurs			4 044 960,15	1,74
AUCHAN HOLDING 29012026	EUR	10	973 237,65	0,42
BIRKEN 5 1/4 04/30/29	EUR	3 000	3 071 722,50	1,32
Energie non renouvelable			3 636 385,56	1,56
CGG 7,75 % 2027	EUR	2 000	2 030 843,33	0,87
REPSOL INTL TV15-250375 SENIOR	EUR	1 550	1 605 542,23	0,69
Energies renouvelables			1 525 934,01	0,66
ENER GRP ROI 6,875%23-310728	EUR	1 425	1 525 934,01	0,66
Equipement électronique et électrique			1 926 535,36	0,83
ALOFP 5.868 PERP	EUR	18	1 926 535,36	0,83
Finance générale			14 924 541,30	6,41
AVIASG 9 3/4 05/15/29	USD	3 000	2 975 893,37	1,28
BANIJA 6 1/2 03/01/26	EUR	1 055	619 049,61	0,26

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SARFIN 5,75% 0227	EUR	11 073	11 329 598,32	4,87
Instr Invest autre que actions			730 896,27	0,31
C Float 09/30/26	USD	375	730 896,27	0,31
Inv immobilier et serv			201 546,38	0,09
ALTAREIT 2,875%18-020725	EUR	2	201 546,38	0,09
Logiciel / Services informatiques			72 089,52	0,03
TRANSCOM HLDG TV21-151226	EUR	100	72 089,52	0,03
Logiciels et services informatiques			3 949 320,27	1,70
ATOF 5 12/18/30	EUR	2 745 555	1 548 392,35	0,67
ATOF 9 12/18/29	EUR	2 658 099	2 400 927,92	1,03
Matériels et équipements informatiques			6 134 850,00	2,64
VERISURE MID 5,25%21-150229	EUR	6 000	6 134 850,00	2,64
Métaux industriels			15 179 617,04	6,52
ERAFF 6 1/2 11/30/29	EUR	110	10 749 032,74	4,62
ERAFF 7 05/22/28	EUR	20	2 114 024,93	0,91
ERAMET 5,1%14-280526	EUR	23	2 316 559,37	0,99
Métaux industriels et extraction			8 167 299,67	3,51
VKFP 7 1/2 04/15/32	USD	7 935	8 167 299,67	3,51
Services appui à industrie			9 801 201,92	4,21
LOXAM 3,75%0726	EUR	2 848	2 846 561,76	1,22
LOXAM 4,5%19-150427	EUR	5 024	4 975 166,72	2,14
LOXAM 6,375%23-310529	EUR	1 192	1 261 419,10	0,54
WLNFP 5 1/4 11/27/29	EUR	7	718 054,34	0,31
Services bancaires invest et de courtage			20 817 283,99	8,94
LFVEFP 7 1/2 07/31/30	EUR	4 100	4 292 924,66	1,84
MOBILUX 0% PERP	EUR	16 600	16 524 359,33	7,10
Sociétés de placement immobilier			2 012 733,16	0,86
PICSUR Float 07/01/29	EUR	1 000	1 006 255,08	0,43
URWFP 2 7/8 PERP	EUR	10	1 006 478,08	0,43
Transport industriel			4 296 908,89	1,85
CMACG 5 1/2 07/15/29	EUR	4 000	4 296 908,89	1,85
Voyage et Loisirs			1 874 845,38	0,81
NH HOTEL GROUP 4% 020726	EUR	1 870	1 874 845,38	0,81
Voyages et Loisirs			2 261 056,28	0,97
BERFRA Float 07/18/30	EUR	2 210	2 261 056,28	0,97
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			0,00	0,00
Média			0,00	0,00
YMAGIS SA 3% 30092024	EUR	817	0,00	0,00
YMAGIS SA TV 30092022	EUR	382 823	0,00	0,00
YMAGIS TV20-300925	EUR	1 096 943	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			20 692 059,67	8,89
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			20 692 059,67	8,89
AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ET	EUR	4 000	576 760,00	0,25
CM-AM MONEPLUS-IC2	EUR	74,2	8 477 308,45	3,64
CONTINUO	EUR	1 715	293 436,50	0,12
DELUBAC OBLIGATIONS-I	EUR	45	537 871,95	0,23
KEREN 2029-I	EUR	12 500	1 372 125,00	0,59
KEREN CORPORATE-I	EUR	8 653,131	2 018 256,27	0,87
KEREN-CREDIT ISR-EB EUR ACC	EUR	14 290	1 466 296,90	0,63
KEREN ESSENTIEL-I	EUR	10 710	3 140 814,60	1,35
KEREN MULTI TRANSITION-I EUR	EUR	4 500	465 030,00	0,20
X S&P 500 2X LEV DLY SWAP 1C	EUR	10 400	2 344 160,00	1,01
Total			230 677 143,04	99,09

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
STX50E-EUX 0325	200,00	0,00	203 000,00	9 791 960,00
Sous total		0,00	203 000,00	9 791 960,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	203 000,00	9 791 960,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d’intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d’une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	230 677 143,04
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-203 000,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	4 749 761,41
Autres passifs (-)	-2 424 071,44
Total = actif net	232 799 833,01

K E R E N

F I N A N C E

Compartment
KEREN CORPORATE
Rapport annuel

Rapport annuel au 31/12/2024

Forme juridique : SICAV

L'objectif de gestion

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans sur la durée de placement recommandée. Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indicateur est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment adopte un style de gestion active en investissant sur des titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, de dette privée, publique et souveraine, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, duration, notation, secteur d'activités ou types de valeurs.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des écarts de rémunération entre les différentes maturités (courbe), entre les différents pays et entre les différentes qualités de signature des émetteurs.

Le choix des signatures privées, publiques et souveraines provient des analyses financières et sectorielles réalisées par l'ensemble de l'équipe de gestion et de sa connaissance des émetteurs pour juger des paramètres tels que le risque de défaut, la capacité de remboursement de l'entreprise et les caractères résiliants de son activité à générer des cash flows et de l'appréciation des éléments quantitatifs comme le supplément de rémunération par rapport aux emprunts d'Etat. Le choix des maturités résulte, entre autres, des anticipations inflationnistes du gérant et des volontés affichées par les Banques centrales dans la mise en oeuvre de leur politique monétaire.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

-De 50% à 100% en instruments de taux du secteur privé, public et souverain de toutes notations ou non notés, dont de 0% à 90% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation (à l'acquisition ou en cours de vie) et de 0 à 10% en instruments de taux d'émetteurs de pays émergents.

En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

-De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles d'émetteurs internationaux, libellées en euro et hors pays émergents.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et + 5.

-De 0% à 10% sur les marchés d'actions détenues en direct en titres vifs de toutes capitalisations, de tous secteurs, de toutes zones géographiques hors pays émergents, cotées en euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 120% de l'actif.

L'OPCVM peut être investi :

-En actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.

-Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur :

-Les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou exposition aux risques de taux et action,

-Les dépôts, emprunts d'espèces, liquidités et acquisitions et cessions temporaires.

L'exposition aux actions sera comprise entre -10% et +10% compte tenu des éventuelles positions en IFT.

COMMENTAIRE DE GESTION

2024 aura montré une forte divergence sur les classes d'actifs que nous suivons pour évaluer l'intérêt du crédit européen, IG ou HY.

	MTD	YTD	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Actions Asie	0.47 %	14.68 %	-11.38 %	-19.83 %	-5.2 %	27.21 %	36.07 %	-25.31 %
Actions Europe	1.91 %	8.28 %	19.19 %	-8.55 %	20.99 %	-5.14 %	24.78 %	-14.34 %
Actions France	2.01 %	-2.15 %	16.52 %	-6.71 %	28.85 %	-7.14 %	26.37 %	-10.95 %
Actions US	-2.5 %	23.31 %	24.23 %	-18.13 %	26.89 %	16.26 %	28.88 %	-6.24 %
BITCOIN	-3.84 %	120.46 %	153.55 %	-64.3 %	59.79 %	305.07 %	94.83 %	-73.84 %
Euro HY	0.73 %	9.14 %	12.78 %	-11.13 %	4.21 %	1.76 %	12.29 %	-3.59 %
Euro IG	-0.38 %	4.74 %	8.19 %	-13.65 %	-0.97 %	2.77 %	6.24 %	-1.25 %
Global Bond Agg	-2.15 %	-1.69 %	5.72 %	-16.25 %	-4.71 %	9.2 %	6.84 %	-1.2 %
OR	-0.71 %	27.22 %	13.1 %	-0.28 %	-3.64 %	25.12 %	18.31 %	-1.56 %
Real Estate	-8.27 %	-0.59 %	-11.51 %	-24.49 %	25.9 %	-7.49 %	19.75 %	-8.95 %
Tech US	0.48 %	28.64 %	43.42 %	-32.51 %	21.39 %	43.64 %	35.23 %	-3.88 %
US HY	-0.43 %	8.19 %	13.45 %	-11.19 %	5.28 %	7.11 %	14.32 %	-2.08 %
US IG	-1.94 %	2.13 %	8.52 %	-15.76 %	-1.04 %	9.89 %	14.54 %	-2.51 %

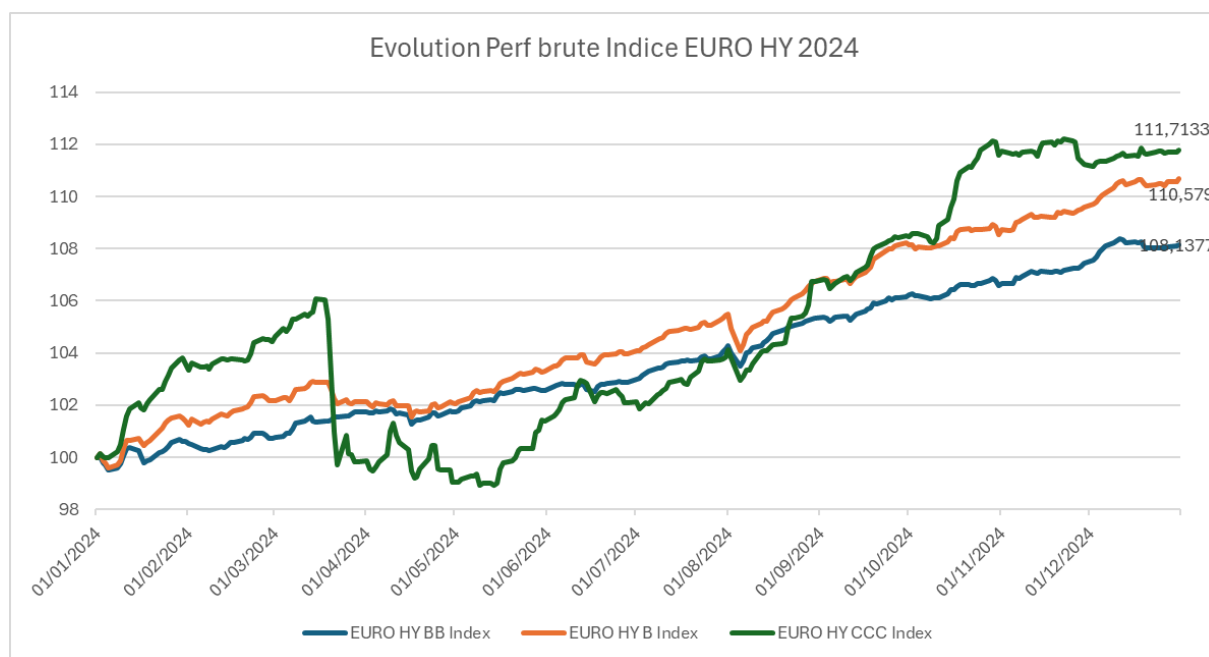
Alors qu'on nous annonçait une récession très probable, l'économie US a continué à démontrer une incroyable résilience et la FED n'a donc pas autant baissé ces taux directeurs qu'attendu. Cela n'a toutefois pas empêché les actions US d'afficher des performances exceptionnelles, notamment sur le Nasdaq.

A contrario, la « vieille » Europe n'a jamais aussi bien porté son nom avec ses deux économies principales quasiment à l'arrêt (la France a bénéficié d'un effet JO qui a sauvé son année) et une crise politique importante. Le CAC40 a également pâti, en dérivé seconde, du non-redémarrage de l'économie chinoise et donc des fortes chutes de valorisation du segment du Luxe.

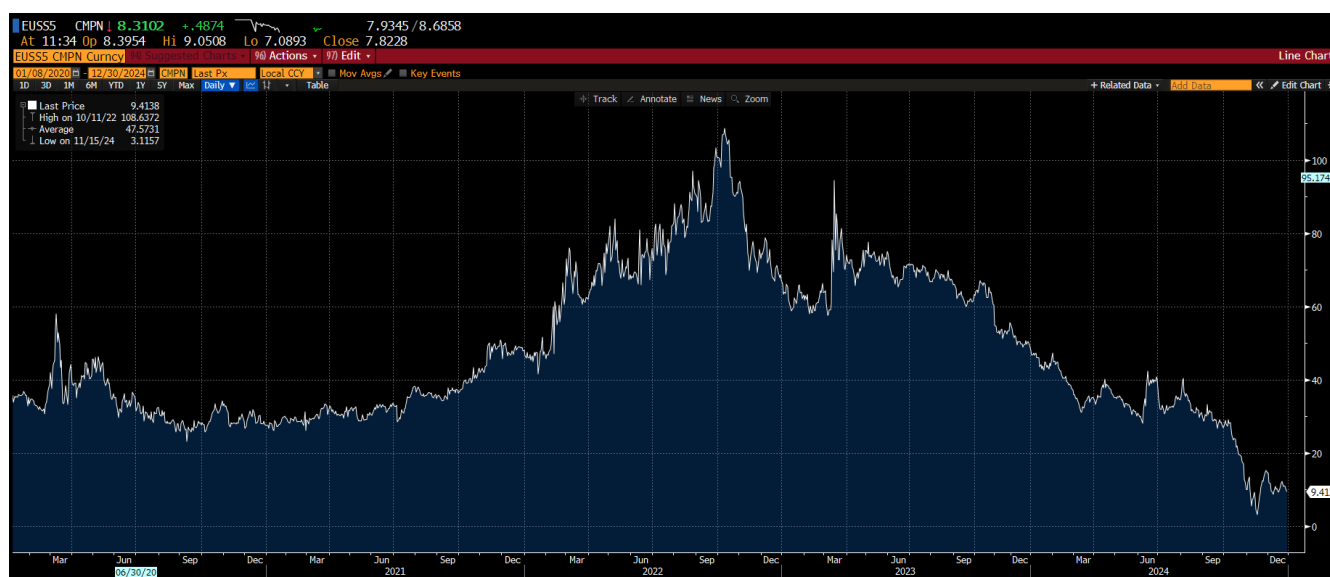
Coté Taux, la performance a été décevante sur les indices de dettes d'Etats : le 10Y US qui avait commencé 2024 autour de 4% a touché 3.60% mi-septembre avant de terminer l'année à 4.60% et affiche donc une performance annuelle proche de zéro. En Europe, la performance est positive car l'effet portage n'a pas été annulé par une hausse de taux : le 5Y Allemand, qui avait commencé l'année autour de 2% a terminé autour de 2.15%. La dette française a clairement sous-performé suite à l'instabilité politique et aux dégradations des agences puisque le 10Y français a gagné près de 60bp sur l'année pour terminer proche des 3.30%. Et l'année 2025 sera à surveiller de près vu le programme d'émission de 300 milliards d'euros à effectuer.

Le crédit, US ou Européen, aura connu une très belle année 2024, grandement alimenté par des flux de souscriptions très importants, que ce soit dans les ETFs ou dans les fonds datés, mais également par la forte augmentation des poches d'investissements des assureurs.

De manière un peu contre intuitive dans un environnement de croissance atone et de PMI négatif, c'est les trades de compressions et les segments les plus risqués qui ont nettement surperformés (cf ci-dessous, le BBB affiche une performance d'un peu plus de 5% en 2024)



Mais le vrai boost de l'année sur le crédit est venu de l'effondrement des Swap-Spreads.



L'inversion des « swap-spreads », mesurant le risque de contrepartie lors de la conclusion d'un contrat swap, s'est accentuée début novembre sur les maturités 5 ans et plus. La conjonction d'une réduction massive du bilan de la BCE, synonyme de fin de la rareté du collatéral, et d'une défiance soudaine par

rapport à la zone euro (évolution de l'EURUSD de 1.12 à 1.04 en 3 mois) ont clairement boosté la performance des émissions bancaires, qui représentent un tiers des émissions des indices IG.

Enfin, et également pour refléter les incertitudes géopolitiques et économiques qui se sont accentuées au fil de l'année 2024, la volatilité des marchés actions, du moins en Europe, a changé de régime.

Alors que sur le premier semestre, le V2X traitait dans un canal de 12-15, elle est désormais de 15-20. A ce stade sans réaction ni réajustement des primes de spread de crédit...

Dans ce contexte, et bien qu'ayant volontairement positionné le fonds défensivement sur une grande partie de l'année, les performances du compartiment KEREN CORPORATE au 31/12/2024* ont été très satisfaisantes et sont les suivantes (à comparer à la performance de son indice de référence qui est de +2,52%) :

Keren Corporate C : + 6,18%

Keren Corporate D : + 6,05%

Keren Corporate I : + 6,93%

Keren Corporate ND : + 6,44%

Keren Corporate N : + 6,61%

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.*

Nous avons maintenu au cours de l'année une sensibilité Taux/Spread relativement courte, permettant ainsi de protéger le fonds notamment sur la (petite...) phase de volatilité sur les spreads (été24) et sur les taux (décembre).

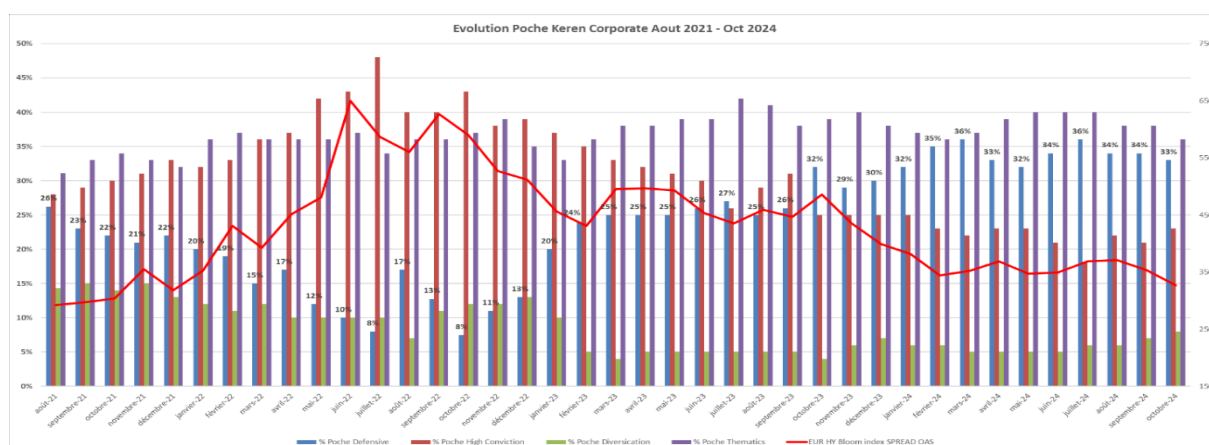
- ✓ **Poche High Conviction (+2.06% en 2024/Action I)** : La poche HC aura représenté **en moyenne 22%** de nos allocations en 2024. Certains dossiers ont bien performé notamment Clariane qui a réussi son augmentation de capital, Citycon Perp qui a (comme beaucoup d'émetteur du segment obligataire) cédé plusieurs actifs ou Sarens qui a vu son levier financier baissé et à bénéficier d'un portage élevé (coupon de 5.75%). Gros dossier de l'année 2024, nous avons finalisé la restructuration du groupe ATOS et détenons désormais les nouveaux titres Senior (1st Lien) et Intermédiaire (1..5 Lien).

A contrario, certains émetteurs ont sous-performé comme Cheplapharm, Biogroup ou Tereos. Un petit regret : celui de ne pas avoir été assez tactique sur cette poche. Pour rappel, KC n'investit pas dans les titres juniors financier de type AT1 ou RT1.

- ✓ **Poche Défensive (+1.68% en 2024/Action I)** : Avec une exposition moyenne de **33%**, la poche défensive a bénéficié de l'inversion des courbes et du faible risque de refinancement des émetteurs IG et HY dans le marché de 2024. Sans surprise, cette poche a eu un turnover naturel élevé mais elle aura très fortement contribué au très bon Sharpe ratio du fonds.
- ✓ **Poche Diversification (+0.60% en 2024/Action I)** : La poche de diversification continue d'augmenter avec à la fois des titres à Taux Variable qui sont restés très attractifs tout au long de 2024 grâce à l'inversion des courbes (PICARD, KILOUTOU) mais aussi sur certaines Convertibles (NEXITY, ZALANDO ou NEOEN). La meilleure contribution de l'année a été nos VOLTALIA CB 2025 alors que la société a annoncé en milieu d'année avoir géré le refinancement de cette souche via des dettes bancaires.
- ✓ **Poche Thematics (+2.9% en 2024/Action I)** : La poche Thematics est toujours la plus importante, représentant en moyenne 40% de nos allocations sur l'année. La partie Financière (BFCM, Bawag,

CNP, CRELAN ou AXA) a nettement surperformé, ainsi que nos expositions sur des Hybrides Corporates.

- ✓ **Overlay (-0.27%/Action I)** : Sans surprise, dans une année où le marché aura vu la volatilité oscillée entre 12 et 20 et globalement, hors CAC40, affiché de très belles performances, nos stratégies de couverture auront été un contributeur négatif. Cependant, si l'on analyse l'apport de la stratégie en termes de résilience face aux baisses et de réduction de la volatilité quotidienne, le constat est déjà plus favorable : KC affiche un Max « drawdown » de 0.41% sur un an et une volatilité de 1.25%.



Preuve de l'environnement particulièrement favorable pour le crédit, outre une volatilité de seulement 1.25% (contre 2.9% pour l'indice), Keren Corporate (qui à ce jour est encore constitué très majoritairement d'obligations HY...) affiche un max drawdown de 0.41% à 1 an, à comparer avec -12.19% sur 3 ans (donc post Covid) et -18.7% sur 5 & 10 ans (donc avec Covid).

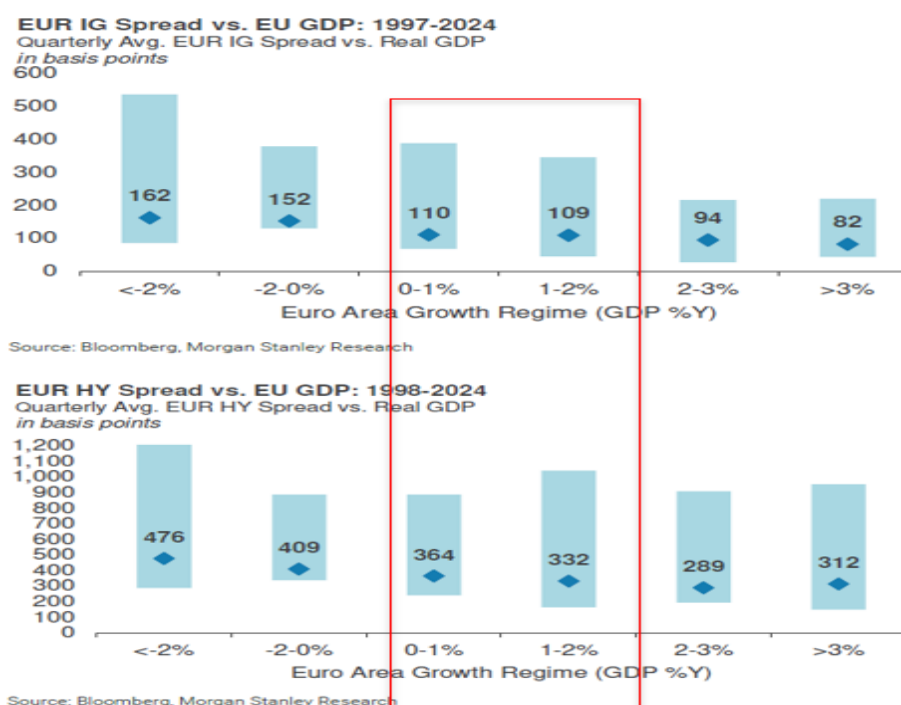
➔ Dès lors, quel positionnement pour 2025 ?

Table 1.1. Overview of the World Economic Outlook Projections
(Percent change, unless noted otherwise)

	2023	Projections		Difference from July 2024 WEO Update ¹		Difference from April 2024 WEO ¹	
		2024	2025	2024	2025	2024	2025
World Output	3.3	3.2	3.2	0.0	-0.1	0.0	0.0
Advanced Economies	1.7	1.8	1.8	0.1	0.0	0.1	0.0
United States	2.9	2.8	2.2	0.2	0.3	0.1	0.3
Euro Area	0.4	0.8	1.2	-0.1	-0.3	0.0	-0.3
Germany	-0.3	0.0	0.8	-0.2	-0.5	-0.2	-0.5
France	1.1	1.1	1.1	0.2	-0.2	0.4	-0.3
Italy	0.7	0.7	0.8	0.0	-0.1	0.0	0.1
Spain	2.7	2.9	2.1	0.5	0.0	1.0	0.0
Japan	1.7	0.3	1.1	-0.4	0.1	-0.6	0.1
United Kingdom	0.3	1.1	1.5	0.4	0.0	0.6	0.0
Canada	1.2	1.3	2.4	0.0	0.0	0.1	0.1
Other Advanced Economies ²	1.8	2.1	2.2	0.1	0.0	0.1	-0.2
Emerging Market and Developing Economies	4.4	4.2	4.2	0.0	-0.1	0.1	0.0
Emerging and Developing Asia	5.7	5.3	5.0	-0.1	-0.1	0.1	0.1
China	5.2	4.8	4.5	-0.2	0.0	0.2	0.4
India ³	8.2	7.0	6.5	0.0	0.0	0.2	0.0
Emerging and Developing Europe	3.3	3.2	2.2	0.0	-0.3	0.1	-0.6
Russia	3.6	3.6	1.3	0.4	-0.2	0.4	-0.5
Latin America and the Caribbean	2.2	2.1	2.5	0.3	-0.2	0.2	0.0
Brazil	2.9	3.0	2.2	0.9	-0.2	0.8	0.1
Mexico	3.2	1.5	1.3	-0.7	-0.3	-0.9	-0.1

Sans surprise les spreads de Crédit sont sur des niveaux très faibles sur des données historiques, même s'il convient de tenir compte de plusieurs facteurs comme :

- Un soutien technique fort (réallocation vers le Fixed Income avec probablement plus d'allocation sur le Credit que sur les dettes d'Etats, Duration plus faible des indices et assez peu de dégradation de rating à ce stade malgré une situation économique plus faible en Europe)
- L'absence d'opportunité clairement identifiée sur d'autres classes d'actifs et une repositionnement des courbes (clairement sur la partie dettes d'états, légèrement sur la partie Crédit) qui réactive, sur ce dernier point, le moteur de performance du « Roll Down ».
- Un potentiel de performance entre 3 et 5% pour 2025, suffisant pour couvrir l'inflation et dans un contexte où la rémunération des produits monétaires devraient rapidement baisser au H1 2025.



Nous commençons 2025 sur un profil toujours prudent avec une sensibilité de 1.18 (sous 2 en enlevant l'Overlay) et une qualité de rating moyenne de BB.

Près de 25% du portefeuille est constitué de souches 2025 et 2026 qui devraient être annoncées refinancer au cours du premier semestre.

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE GESTION DE PROMOTION DES CRITERES ESG

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable.

Signataire des PRI depuis 2020, Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

Certains fonds ont par ailleurs récemment été labellisés (Label ISR pour KEREN CREDIT ISR, Label Relance pour KEREN ESSENTIELS).

L'intégralité de notre gamme de fonds est, à minima, référencée article 8 du Règlement SFDR justifiée, entre autres, par la mise en place des éléments suivants :

- Une Analyse : La société de gestion établit un suivi des données environnementaux, sociaux et de gouvernance, aux côtés de l'analyse financière conventionnelle, pour identifier les risques de durabilité des sociétés en portefeuille. Le développement d'un modèle quantitatif interne à Keren Finance a été réalisé à cet effet.

- Une politique d'exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. En effet, pour des raisons éthiques et/ou parce que Keren Finance les juge contraires à l'intérêt de ses clients sur le long terme, nous avons fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est en relation avec les secteurs suivants :

- La fabrication et la commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines antipersonnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.
- Les activités de nature à impacter négativement l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
- L'industrie du Tabac.

- Un suivi des controverses : La société de gestion établit une gestion stricte des controverses. Les émetteurs concernés par les plus graves d'entre elles seront exclus du fonds, permettant ainsi à nos fonds de rester autant que possible à l'écart des entreprises ne respectant pas les principes et l'éthique de Keren Finance (Droits de l'Homme, environnement...etc).

- Un Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale, de gouvernance spécifique ou des comportements controversés.

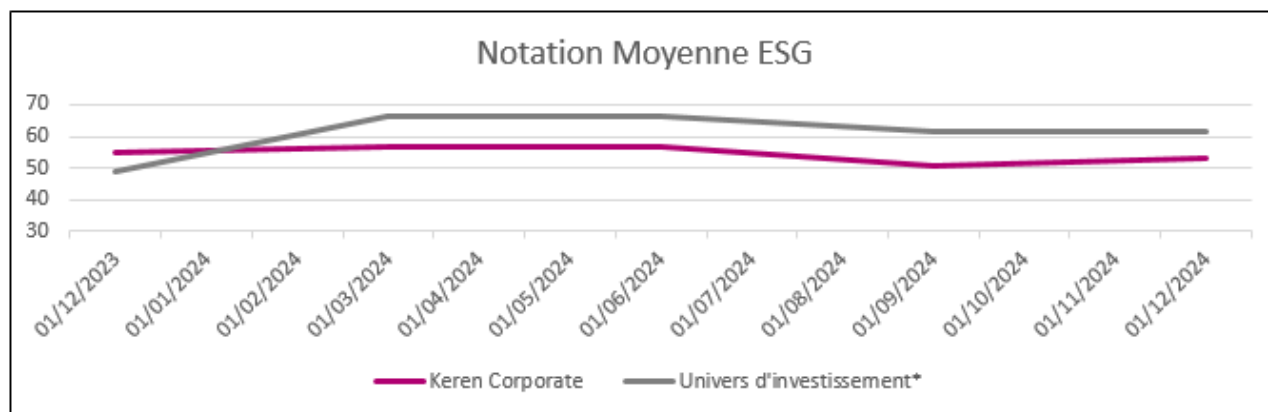
Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle investit, afin de s'assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

Pour plus d'informations sur la démarche ESG mise en place par KEREN FINANCE, nous vous invitons à consulter notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site www.kerenfinance.com

COMPTE RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE :

Au 31/12/2024, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 53 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 55 au 31/12/2023.

Au cours de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a été de 54,60 (contre 60,92 pour l'univers d'investissement*) et a varié de la façon suivante :



<i>Note E (0-100)</i>	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Corporate	62	64	64	53	53
<i>Univers d'investissement*</i>	68	68	68	56	56

<i>Note S (0-100)</i>	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Corporate	62	64	63	62	62
<i>Univers d'investissement*</i>	67	67	67	73	73

<i>Note G (0-100)</i>	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Corporate	45	47	47	40	45
<i>Univers d'investissement*</i>	65	65	65	57	57

* L'univers d'investissement est composé d'un échantillon d'environ 1 000 émetteurs (au 31/12/2024) provenant des principaux indices obligataires et actions européens

Avertissement : Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit:
Keren Corporate

Identifiant d'entité juridique:
9695005FECEM2ZM4PFL39

Caracteristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ Oui

☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ____%

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 45%* d'investissements durables

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables

*Sur la base de l'actif net du fonds



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier sont respectées?

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds KEREN Corporate s'appliquent globalement au niveau de l'entité KEREN FINANCE (hormi pour notre fonds labélisé ISR qui se voit appliqué des critères plus contraignants).

Au travers de nombreux indicateurs de performances, KEREN FINANCE s'attache à ce que, en tant qu'investisseur long terme, ses choix d'investissements intègrent une analyse extra financière lui permettant de distinguer les sociétés qui gèrent de façon responsable leur empreinte environnementale et sociale, mais également celles qui sont soucieuses des principales incidences négatives engendrées par leur activité.

Ainsi, les émetteurs présents dans le portefeuille de KEREN Corporate se voient analysés sur les critères suivants :

Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires
- o L'empreinte carbone
- o L'intensité de gaz à effet de serre
- o L'exposition au secteur des combustibles fossiles
- o La part de consommation et production d'énergie non renouvelable
- o L'intensité de consommation énergétique par secteur à fort impact climatique
- o Les activités néfastes pour la biodiversité
- o Les rejets dans l'eau
- o Le ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Le facteur « Social » comprend:

- o La Violation du pacte mondial des Nations Unies
- o L'absence de mécanisme de conformité contrôlant le respect du pacte mondial des Nations Unies
- o L'écart de rémunération Femme/Homme non ajusté
- o La diversité au sein des organes de gouvernance
- o L'exposition aux armes controversées

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Quel est le niveau des indicateurs de durabilité utilisés?**

Pour évaluer la durabilité de nos investissements, nous nous appuyons sur les 14 Principal Adverse Impact (PAI) comme référence. Ces PAI couvrent divers segments, notamment l'Environnement, le Social et la Gouvernance, et permettent également d'exclure certaines valeurs. Par exemple, cela inclut les entreprises exposées aux armes controversées ou celles qui ne respectent pas les principes sociaux du Pacte Mondial.

Nous appliquons un scoring "best in class" pour chaque valeur, en fonction de son secteur de référence, ce qui permet de la comparer uniquement à ses pairs. Ainsi, un promoteur immobilier ne sera pas comparé à une compagnie d'assurance. Le scoring, qui varie de 0 à 100, est un agrégat pondéré des critères présentés ci-dessous. La pondération de chaque critère peut fluctuer en fonction de son niveau

de couverture, de sorte qu'une couverture plus élevée entraîne une prise en compte plus importante dans le scoring.

Indicateurs Obligatoires	Méthodes
Environnement	
1 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1	Émissions de CO ₂ - Scope 1
2 Émissions de CO ₂ effectif de scope 2	Émissions de CO ₂ - Scope 2
3 Émissions de CO ₂ effectif de scope 3	Émissions de CO ₂ - Scope 3
4 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
5 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
6 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
7 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
8 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
9 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
10 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
11 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
12 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
13 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
14 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
15 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
16 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
17 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
18 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
19 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
20 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
21 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
22 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
23 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
24 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
25 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
26 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
27 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
28 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
29 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
30 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
31 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
32 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
33 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
34 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
35 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
36 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
37 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
38 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
39 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
40 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
41 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
42 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
43 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
44 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
45 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
46 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
47 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
48 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
49 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
50 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
51 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
52 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
53 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
54 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
55 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
56 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
57 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
58 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
59 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
60 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
61 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
62 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
63 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
64 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
65 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
66 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
67 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
68 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
69 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
70 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
71 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
72 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
73 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
74 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
75 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
76 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
77 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
78 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
79 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
80 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
81 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
82 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
83 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
84 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
85 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
86 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
87 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
88 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
89 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
90 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
91 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
92 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
93 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
94 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
95 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
96 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
97 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
98 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
99 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3
100 Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3	Émissions de CO ₂ effectif de scope 1+2+3

Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?

Il prouve des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables alignés à la Taxonomie ou non.

De plus, comme le préconise l'accord de Paris, nous suivons, actualisons et publions mensuellement l'évolution de la contribution au réchauffement climatique d'ici 2100 de notre portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

La mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers. Cette donnée est fournie par Sustainalytics.

De plus, d'autres indicateurs sont utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones sensibles.

Enfin, ces investissements doivent entrer dans le respect d'un cadre commun d'exclusions normatives et sectorielles, en cohérence avec les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact – UNGC) et conformément à notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site internet.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Au travers des Principales Incidences Négatives (« PAI ») obligatoires tels que définis dans le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Keren Finance prend en compte les 14 PAI obligatoires dans l'analyse ESG, la gestion des controverses et les politiques d'exclusions sectorielles et normatives.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises

multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Grâce à l'application des 14 PAI obligatoires, les investissements de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme :

- Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Absence de processus et de mécanisme de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

La donnée relative à ces critères sur les émetteurs détenus en portefeuille est issue des bases de Sustainalytics.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Nous utilisons la méthodologie suivante afin de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

Dans un premier temps, nous étudions si l'émetteur a, par le passé, violé les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. S'il n'y a eu aucune violation, nous vérifions ensuite si son score actuel d'alignement à ces principes est inférieur à 40/100. Si tel est le cas, il sera alors considéré comme non durable. Dans un second temps, 14 indicateurs sont utilisés (cf question 2), correspondant aux 14 PAI, pour justifier de la durabilité ou non de chaque émetteur.



La répartition des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La Taxonomie de l'UE énonce un principe de "ne pas nuire de manière significative" selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe "ne pas nuire de manière significative" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable doit également ne pas nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à déc 2024

Au 31/12/2024, les principaux investissements de ce produit financier étaient les suivants :

Largest investments	Sector	% Assets	Country
<i>Republic of Germany</i>	<i>Governmental</i>	<i>3.96 %</i>	<i>Germany</i>
<i>SPCM</i>	<i>Materials – Chemicals</i>	<i>2.65%</i>	<i>France</i>
<i>Sarens</i>	<i>Machinery</i>	<i>2.49%</i>	<i>Belgique</i>
<i>Alstom</i>	<i>Machinery</i>	<i>2.34%</i>	<i>France</i>
<i>Kaixo</i>	<i>Industrials – Capital Goods</i>	<i>2.27%</i>	<i>Espagne</i>



Quelle était la proportion d'investissements durables ?

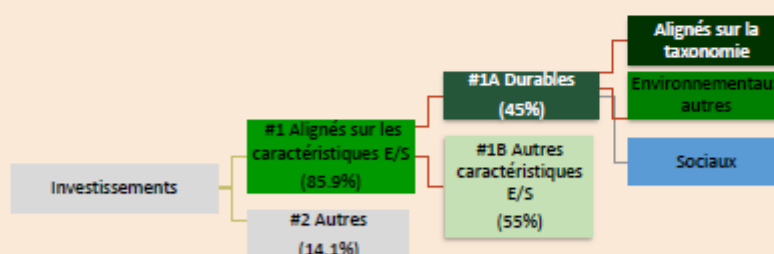
La proportion d'investissement durables était de 45% au 31/12/2024.

Quelle était l'allocation d'actif ?

90% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.



#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les autres investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S couvre :

- La sous-catégorie #1A Durable couvre les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Au 31/12/2024, 85.9% des investissements du fonds font partie de la catégorie #1, couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation d'actifs est susceptible d'évoluer dans le temps. Les calculs peuvent reposer sur des données incomplètes ou parcellaires de la société ou de tiers

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le 5 plus grosses expositions sectorielles du fonds sont l'industrie (22.41%), la télécommunication (9.88%), les matériaux (9,24%), la finance (7.98%) et la consommation de base (7.42%).



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la taxinomie de l'UE ?

☐
Oui:

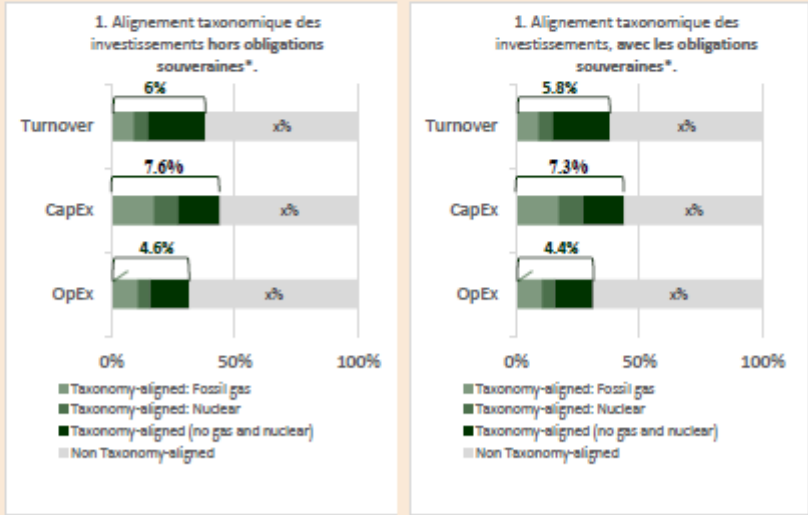
☐
Gaz Fossile
☐
Energie nucléaire

☒
Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



- *Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Il n'y a pas de part minimale d'investissements fixée dans des activités transitoires et habilitantes.

- *Comment a évolué la part d'investissements durables avec un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie ?*

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan environnemental (pilier « E ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds.

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Il n'y a pas de période antérieure pour effectuer la comparaison.

Le symbole



représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



- *Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxonomie de l'UE ?*

La proportion d'investissement durables non-alignée à la Taxonomy Européenne était de 90.2% au 31/12/2024.



- *Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?*

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan social (pilier « S ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds.

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif social.



- *Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?*

Les investissements mentionnés dans la catégorie « #2 Autres » correspondent à une quote-part de l'actif net du produit financier, qui peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Cette quote-part respecte la politique d'exclusion commune mise en œuvre.



- *Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?*

Pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, Keren Finance a fait certifier 4 de ses membres et a embauché un analyste ESG. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?*

Non applicable.

- *Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

- *Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?*

Non applicable.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com

Exercice 2024 (Montants en K euros)	
Rémunérations fixes	1 816
Rémunérations variables	805
Nombre de collaborateurs	20

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

KEREN CORPORATE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

11/03/2024 -Caractéristiques de gestion : L'ajout du pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne qui s'élève à 0,10%.

18/12/2024 -Frais : La mise à jour des commissions de mouvements sans que cela entraine une augmentation des frais selon la société de gestion

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	130 000,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	130 000,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	12 249 914,81	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 249 914,81	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	164 478 873,04	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	164 478 873,04	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	19 982 927,20	
OPCVM	19 982 927,20	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	642 450,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	197 484 165,05	
Créances et comptes d'ajustement actifs	506 867,04	
Comptes financiers	8 095 070,52	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	8 601 937,56	
Total Actif I + II	206 086 102,61	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	193 097 466,10	
Report à nouveau sur revenu net	683,29	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	12 179 479,93	
Capitaux propres I	205 277 629,32	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	379 460,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	379 460,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	429 013,29	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	429 013,29	
Total Passifs : I + III + IV	206 086 102,61	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	5 949 161,26	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	5 949 161,26	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	5 949 161,26	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 936 226,47	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 936 226,47	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	4 012 934,79	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	398 050,89	
Revenus nets I = C + D	4 410 985,68	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 044 942,15	
Frais de transactions externes et frais de cession	-66 497,86	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	978 444,29	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-116 302,15	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	862 142,14	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	6 170 720,32	
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	6 170 720,32	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	735 631,79	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	6 906 352,11	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	12 179 479,93	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans sur la durée de placement recommandée. Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indicateur est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	205 277 629,32	145 864 166,20	99 376 843,36	113 842 176,06	141 189 865,44
PART CAPI C					
Actif net	164 617 734,29	106 371 574,78	62 431 085,17	67 976 739,74	93 968 648,37
Nombre de parts	791 821,975	543 273,726	345 273,821	346 738,667	499 225,064
Valeur liquidative unitaire	207,90	195,80	180,82	196,05	188,23
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	5,09	-2,22	5,78	7,86	-11,85
PART CAPI I					
Actif net	27 249 738,92	26 741 416,09	25 599 553,94	32 565 372,81	32 058 477,79
Nombre de parts	116 830,425	122 596,350	127 975,385	151 203,049	156 120,474
Valeur liquidative unitaire	233,24	218,13	200,03	215,38	205,34
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	7,29	-1,01	7,78	10,09	-11,52
PART CAPI N					
Actif net	5 801 821,83	4 584 429,54	2 873 502,78	3 003 778,17	3 597 069,50
Nombre de parts	27 142,999	22 864,804	15 581,069	15 082,237	18 886,642
Valeur liquidative unitaire	213,75	200,50	184,42	199,16	190,46
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6,06	-1,50	6,62	8,75	-11,24

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART DIST D					
Actif net	87 408,68	47 911,84	35 136,88	137 603,10	136 592,41
Nombre de parts	988,829	562,026	432,101	1 496,123	1 496,123
Valeur liquidative unitaire	88,40	85,25	81,32	91,97	91,30
Distribution unitaire sur revenu net	1,81	2,01	2,02	2,03	3,03
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,35	0,00	0,62	1,67	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,00	-2,96	0,00	0,00	-8,74

PART DIST ND					
Actif net	7 520 925,60	8 118 833,95	8 437 564,59	10 158 682,24	11 429 077,37
Nombre de parts	84 708,000	94 838,000	103 333,000	109 985,000	124 660,000
Valeur liquidative unitaire	88,79	85,61	81,65	92,36	91,68
Distribution unitaire sur revenu net	2,16	2,34	2,36	2,40	3,40
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,36	0,00	0,63	1,68	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,00	-2,96	0,00	0,00	-8,76

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ND :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010697532	1,2 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0010700401	0,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
D	FR0012474971	1,2 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013309507	0,8 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
ND	FR0013308483	0,8 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010697532	Néant
I	FR0010700401	Néant
D	FR0012474971	Néant
N	FR0013309507	Néant
ND	FR0013308483	Néant

Commission de surperformance**Part FR0010697532 C**

Néant

Part FR0010700401 I

Néant

Part FR0012474971 D

Néant

Part FR0013309507 N

Néant

Part FR0013308483 ND

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrants, obligations convertibles, droits, ETF : 0,02% TTC maximum Obligations, titres de créances négociables : Forfait 55€ TTC maximum Opération sur OPC : 150€ TTC maximum Future Monep Eurex : 1€ TTC par lot Options Monep Eurex : 1€ TTC par lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

➤ **Valorisation des lignes obligataires YMAGIS**

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, sont évaluées à leur valeur probable de négociation, sous la responsabilité de la société de gestion, notamment à partir de cours contribués ou d'estimations de la société de gestion.

La société YMAGIS fait l'objet d'une liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif qui ne permettra pas un apurement des dettes de la société, de sorte qu'aucun boni de liquidation ne pourra être versé.

Par conséquent, les lignes « YMAGIS SA 3% 24 » (FR0013484789), « YMAGIS TV25 » (FR0013499654) et « YMAGIS TV22 » (FR0013499688) sont valorisées à zéro.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

-Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

-Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

-Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

-Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

-Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

-Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

-Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

-Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

-Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	145 864 166,20	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	81 891 661,47	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-33 421 927,16	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 012 934,79	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	978 444,29	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	6 170 720,32	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-218 370,59	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	205 277 629,32	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	365 328,035	73 202 524,47
Parts rachetés durant l'exercice	-116 779,786	-23 593 214,57
Solde net des souscriptions/rachats	248 548,249	49 609 309,90
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	30 027,336	6 746 131,51
Parts rachetés durant l'exercice	-35 793,261	-7 949 611,78
Solde net des souscriptions/rachats	-5 765,925	-1 203 480,27
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	7 730,371	1 613 930,58
Parts rachetés durant l'exercice	-3 452,176	-710 898,81
Solde net des souscriptions/rachats	4 278,195	903 031,77
PART DIST D		
Parts souscrites durant l'exercice	426,803	36 030,71
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	426,803	36 030,71
PART DIST ND		
Parts souscrites durant l'exercice	3 415,000	293 044,20
Parts rachetés durant l'exercice	-13 545,000	-1 168 202,00
Solde net des souscriptions/rachats	-10 130,000	-875 157,80

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST D	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART DIST ND	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0010697532	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	164 617 734,29	791 821,975	207,90
FR0010700401	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	27 249 738,92	116 830,425	233,24
FR0013309507	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	5 801 821,83	27 142,999	213,75
FR0012474971	PART DIST D	Distribuable	EUR	87 408,68	988,829	88,40
FR0013308483	PART DIST ND	Distribuable	EUR	7 520 925,60	84 708,000	88,79

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-				
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	130,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-3 999,53	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-3 869,53					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	9 385,82	4 969,88	2 271,66	2 144,28	4 423,87	4 961,95
Allemagne	1 017,81	0,00	1 017,81	0,00	0,00	1 017,81
Pays-Bas	967,23	0,00	967,23	0,00	0,00	967,23
Belgique	879,05	879,05	0,00	0,00	0,00	879,05
Total	12 249,91	5 848,93	4 256,70	2 144,28	4 423,87	7 826,04

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	164 478,87	150 243,02	14 235,85	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 095,07	0,00	0,00	0,00	8 095,07
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	-3 702,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	150 243,02	14 235,85	0,00	4 393,07

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	610,40	11 437,78	9 879,08	47 371,57	47 978,03	19 390,22	27 811,79
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 095,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	-3 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	5 003,47	11 437,78	9 879,08	47 371,57	47 978,03	19 390,22	27 811,79

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	962,72	0,00	11 287,19
Obligations et valeurs assimilées	41 397,46	110 123,32	12 958,10
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	42 360,18	110 123,32	24 245,29

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	54 968,25
Ventes à règlement différé	451 898,79
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	506 867,04
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-237 094,88
Frais de gestion	-191 918,41
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-429 013,29
Total des créances et dettes	77 853,75

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	1 705 248,15
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	128 405,15
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2024
Frais fixes	39 221,35
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST D	31/12/2024
Frais fixes	892,72
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART DIST ND	31/12/2024
Frais fixes	62 459,10
Frais fixes en % actuel	0,80
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR0014000W53	KEREN-CREDIT ISR-EB EUR ACC	5 130 500,00
Total			5 130 500,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	4 410 985,68	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 410 985,68	
Report à nouveau	683,29	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 411 668,97	

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	3 348 724,06	
Total	3 348 724,06	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	737 381,35	
Total	737 381,35	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	140 328,24	
Total	140 328,24	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART DIST D		
Affectation :		
Distribution	1 789,78	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,75	
Capitalisation	0,00	
Total	1 790,53	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	988,829	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,81	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART DIST ND		
Affectation :		
Distribution	182 969,28	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	475,51	
Capitalisation	0,00	
Total	183 444,79	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	84 708,000	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,16	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	862 142,14	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	862 142,14	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	862 142,14	

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	691 821,38	
Total	691 821,38	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	114 990,22	
Total	114 990,22	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	24 440,07	
Total	24 440,07	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DIST D		
Affectation:		
Distribution	346,09	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	9,54	
Capitalisation	0,00	
Total	355,63	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	988,829	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,35	

PART DIST ND		
Affectation:		
Distribution	30 494,88	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	39,96	
Capitalisation	0,00	
Total	30 534,84	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	84 708,000	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,36	

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			130 000,00	0,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			130 000,00	0,06
Logiciels et services informatiques			130 000,00	0,06
ATOS	EUR	50 000 000	130 000,00	0,06
ATOS SE	EUR	35 174 424	0,00	0,00
Obligations			176 728 787,85	86,09
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			12 249 914,81	5,97
Boissons			967 231,47	0,47
DAV CAM MIL 2,375%24-170129 CV	EUR	10	967 231,47	0,47
Chimie			879 048,00	0,43
UMICORE 0%20-230625 CV	EUR	9	879 048,00	0,43
Distributeurs			1 017 817,34	0,50
ZALANDO 0,625%20-0827 CONV.T.B	EUR	11	1 017 817,34	0,50
Electricité			4 423 866,00	2,16
VL TSA 1 01/13/25	EUR	138 000	4 423 866,00	2,16
Equipements / produits domestiques			1 854 952,00	0,90
NEXITY 0,25%18-020325 ORNANE	EUR	8 000	546 008,00	0,26
NEXITY 0,875%21-190428 OCEANE	EUR	28 000	1 308 944,00	0,64
Prestataires de soins de santé			2 144 280,00	1,04
CLARFP 1 7/8 PERP	EUR	60 000	2 144 280,00	1,04
Services appui à industrie			962 720,00	0,47
WORLDLINE 0%19-300726 OCEANE	EUR	10 000	962 720,00	0,47
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			164 478 873,04	80,12
Agro-alimentaire			890 538,66	0,43
IRCAIM Float 12/15/29	EUR	875	890 538,66	0,43
Alimentation			4 452 566,88	2,17
TEREOS FINANCE 7,25%23-150428	EUR	1 600	1 693 164,00	0,83
VILMORIN ET CIE 1,375%21-0328	EUR	30	2 759 402,88	1,34
Assurance - Non vie			4 233 155,00	2,06
AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	EUR	4 500	4 233 155,00	2,06
Automobiles et équipementiers			2 514 051,53	1,22
CIE PLASTIC 4,875%13032029	EUR	9	964 479,82	0,47
FRFP 4 1/2 04/11/30	EUR	15	1 549 571,71	0,75
Banques			11 865 416,33	5,78
AIB GRP 0%24-200535	EUR	1 500	1 589 115,62	0,78
BCPPL 3 1/8 10/21/29	EUR	17	1 708 798,55	0,83
BGAV 1 7/8 09/23/30	EUR	15	1 484 549,59	0,72
CAIXABANK TV18-170430	EUR	15	1 517 668,56	0,74
CRELAN 5 3/8 04/30/35	EUR	16	1 740 064,88	0,85
ISPIM Float 11/16/25	EUR	1 300	1 312 430,53	0,64

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KBC GROUP TV24-170435	EUR	14	1 504 448,05	0,73
SPBK 1 SR-BANK 2,875%22-200925	EUR	1 000	1 008 340,55	0,49
Bâtiment et matériaux de construction			4 957 646,34	2,42
DGFP Float 05/13/26	EUR	15	1 507 456,25	0,74
IPGIM 3 7/8 07/28/26	EUR	2 252	2 299 900,35	1,12
IPGIM 4 7/8 04/30/30	EUR	1 100	1 150 289,74	0,56
Boissons			1 499 561,25	0,73
PICARD GROUPE 3,875%21-010726	EUR	1 500	1 499 561,25	0,73
DAV CAM MIL 1,25%20-061027	EUR	2 000	1 893 915,89	0,92
Chimie			3 722 671,82	1,81
GRUENENTHAL 4,125%21-150528	EUR	1 400	1 413 412,00	0,69
LNZAV 5 3/4 PERP	EUR	17	1 676 358,82	0,81
STYRO 6 3/4 04/15/30	EUR	600	632 901,00	0,31
ARKEMA TV24-PERP.	EUR	10	1 069 597,95	0,52
ECL 2 5/8 07/08/25	EUR	1 500	1 516 609,93	0,74
INEOS FINANCE 6,375%24-150429	EUR	1 300	1 383 970,25	0,67
Commerce alimentaire et Pharmacie			1 763 630,21	0,86
ITMENT 5 3/4 07/22/29	EUR	7	765 340,21	0,37
PICARD BONDCO 5,375% 01072027	EUR	1 000	998 290,00	0,49
Commerce de détail			3 213 104,17	1,57
VERISR 9 1/4 10/15/27	EUR	2 000	1 712 866,67	0,84
VERISURE 3,25% 15 02 2027	EUR	1 500	1 500 237,50	0,73
Distributeurs			1 503 647,88	0,73
KERING 1,25%22-050525 EMTN	EUR	15	1 503 647,88	0,73
Electricité			2 189 239,18	1,07
EDP-ENERGIAS TV23-230483	EUR	20	2 189 239,18	1,07
Energie non renouvelable			1 035 833,70	0,50
REPSOL INTL TV15-250375 SENIOR	EUR	1 000	1 035 833,70	0,50
Energies renouvelables			2 784 160,30	1,36
ENER GRP ROI 6,875%23-310728	EUR	2 600	2 784 160,30	1,36
Equipement électronique et électrique			4 816 338,41	2,35
ALOF 5.868 PERP	EUR	45	4 816 338,41	2,35
Equipements et services médicaux			813 978,67	0,40
AVANTOR FDG 3,875%20-150728	EUR	800	813 978,67	0,40
Finance générale			5 115 866,67	2,49
SARFIN 5,75% 0227	EUR	5 000	5 115 866,67	2,49
Fournisseurs de services de télécommunications			13 664 020,08	6,66
ALTICE FRANCE 4,125%20-150129	EUR	1 300	1 000 915,50	0,49
ILIAD JUNE2027 EUR	EUR	15	1 617 530,75	0,79
LORCAT 5 1/8 09/30/29	EUR	4 500	4 660 312,50	2,27
NETFLIX 3,625%18-150527	EUR	2 000	2 053 086,67	1,00
TELECOM ITALIA 3%16-300925	EUR	3 000	3 013 704,66	1,47

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ZEGLN 6 3/4 07/15/29	EUR	1 200	1 318 470,00	0,64
Gaz eau et services multiples aux collectivités			2 055 174,64	1,00
ENGIE TV19-PERP.	EUR	20	2 055 174,64	1,00
Industrie forestière et papier			995 814,17	0,49
PROGROUPE 5,125%24-120429	EUR	1 000	995 814,17	0,49
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			897 237,00	0,44
CHEPLAPHARM ARZ 7,5%23-150530	EUR	900	897 237,00	0,44
Industries généralistes			1 494 890,83	0,73
AHLSTROM HLDG 3,625%21-040228	EUR	1 500	1 494 890,83	0,73
Instr Invest autre que actions			7 235 628,62	3,52
ALBION FIN 1 5,25%21-151026	EUR	700	716 215,50	0,35
Q-PARK HLDG I 5,125%24-010329	EUR	2 000	2 102 596,11	1,02
TECHEM VERWALT. 674 6%18-300726	EUR	4 887	4 416 817,01	2,15
Investissement immobilier et services			4 346 927,68	2,12
GYCGR 4 3/8 01/09/30	EUR	14	1 472 894,25	0,72
KAPLA HLD TV24-310730	EUR	2 300	2 319 395,90	1,13
VGP 1,5%21-080429	EUR	6	554 637,53	0,27
Inv immobilier et serv			4 910 042,34	2,39
AFFLELOU 4,25%21-190526	EUR	1 500	1 510 011,67	0,73
CITYCON TV21-PERP.	EUR	1 400	1 280 371,73	0,62
SIGHCO 5 3/4 05/15/26	EUR	600	342 043,31	0,17
TECHEM VER 675 5,375%24-150729	EUR	1 700	1 777 615,63	0,87
Logiciel / Services informatiques			1 541 265,00	0,75
ALMAIN 5 10/30/30	EUR	1 500	1 541 265,00	0,75
Logiciels et services informatiques			3 416 149,19	1,66
ATOPF 5 12/18/30	EUR	2 213 529	1 248 349,19	0,61
ATOPF 9 12/18/29	EUR	2 400 000	2 167 800,00	1,05
Matériel équipements destinés aux TI			4 851 800,28	2,36
AT & S AUSTRIA TECH TV22-PERP.	EUR	12	998 781,11	0,49
INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP.	EUR	11	1 121 426,34	0,54
OPTICS 2 7/8 01/28/26	EUR	1 200	1 212 324,82	0,59
PRYIM 3 5/8 11/28/28	EUR	1 500	1 519 268,01	0,74
Matériels et équipements informatiques			2 044 950,00	1,00
VERISURE MID 5,25%21-150229	EUR	2 000	2 044 950,00	1,00
Média			1 595 205,33	0,78
ADRBID 4 11/15/27	EUR	1 600	1 595 205,33	0,78
Médias			3 027 995,34	1,47
IPSOS 2,875%18-210925	EUR	30	3 027 995,34	1,47
Métaux industriels			3 011 382,06	1,47
ERAFF 6 1/2 11/30/29	EUR	20	1 954 369,59	0,95
ERAFF 7 05/22/28	EUR	10	1 057 012,47	0,52

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Produits ménagers et constr individuelle			1 798 725,45	0,88
SEB 1,375%20-160625	EUR	18	1 798 725,45	0,88
Services appui à industrie			2 344 351,13	1,14
SPIE 2.625%19-180626	EUR	10	1 010 821,64	0,49
WLNFP 5 1/4 11/27/29	EUR	13	1 333 529,49	0,65
Services bancaires invest et de courtage			22 932 051,27	11,17
CCK 4 1/2 01/15/30	EUR	1 300	1 371 233,50	0,67
EIRCOM 5 3/4 12/15/29	EUR	1 500	1 578 052,50	0,77
LFVEFP 7 1/2 07/31/30	EUR	1 000	1 047 054,79	0,51
MATTERHORN TEL 3,125%19-150926	EUR	3 500	3 506 947,50	1,71
MATTERHORN TEL 4%17-151127	EUR	3 000	3 021 640,00	1,47
MOBLUX 7 05/15/30	EUR	3 000	3 157 810,00	1,54
SOFINA 1%21-230928	EUR	11	999 948,97	0,48
SPCM 2,625%20-010229	EUR	2 900	2 794 882,25	1,36
SPCM 2%20-010226	EUR	5 500	5 454 481,76	2,66
Sociétés de placement immobilier			2 264 073,94	1,10
PICSUR Float 07/01/29	EUR	2 250	2 264 073,94	1,10
Soins personnels pharmacies et épiceries			2 408 687,75	1,17
ONTEX 3 1/2 07/15/26	EUR	1 500	1 520 930,00	0,74
WEPAHY 2 7/8 12/15/27	EUR	900	887 757,75	0,43
Souverains			8 135 408,22	3,96
ALLEMAGNE 2,80%23-120625	EUR	800 000 000	8 135 408,22	3,96
Téléphonie fixe			1 488 595,73	0,73
TELEFONICA EUROPE TV20-PERP.	EUR	15	1 488 595,73	0,73
Transport industriel			3 159 309,94	1,54
CMACG 5 1/2 07/15/29	EUR	1 100	1 181 649,94	0,58
INPOST 2,25%150727	EUR	2 000	1 977 660,00	0,96
Voyages et Loisirs			1 623 686,03	0,79
ACCOR 2,625%19-PERP.	EUR	10	1 013 285,62	0,49
AIR FRANCE - KLM 1,875%20-0125	EUR	6	610 400,41	0,30
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			0,00	0,00
Média			0,00	0,00
YMAGIS SA 3% 30092024	EUR	871	0,00	0,00
YMAGIS SA TV 30092022	EUR	408 344	0,00	0,00
YMAGIS TV20-300925	EUR	1 170 072	0,00	0,00
Parts d'OPC et fonds d'investissements			19 982 927,20	9,74
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			19 982 927,20	9,74
CM-AM MONEPLUS-IC2	EUR	130	14 852 427,20	7,24
KEREN-CREDIT ISR-EB EUR ACC	EUR	50 000	5 130 500,00	2,50
Total			196 841 715,05	95,89

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
OESX/0325/PUT /4,600	-420,00	0,00	238 560,00	4 688 390,45
OESX/0325/PUT /4,900	350,00	501 550,00	0,00	-8 687 916,51
Sous total		501 550,00	238 560,00	-3 999 526,06
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		501 550,00	238 560,00	-3 999 526,06

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO-OAT-EU 0325	-30,00	77 100,00	0,00	-3 702 000,00
Sous total		77 100,00	0,00	-3 702 000,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		77 100,00	0,00	-3 702 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EUR HY Futu 0325	-275,00	63 800,00	0,00	-16 150 211,00
Sous total		63 800,00	0,00	-16 150 211,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		63 800,00	0,00	-16 150 211,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d’une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	196 841 715,05
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	262 990,00
Total instruments financiers à terme - taux	77 100,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	63 800,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	8 601 937,56
Autres passifs (-)	-569 913,29
Total = actif net	205 277 629,32

K E R E N

F I N A N C E

Compartiment KEREN ESSENTIELS

Rapport annuel

Rapport annuel au 31/12/2024

Forme juridique : SICAV

L'objectif de gestion

Cet OPCVM, classé « Actions française », a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à 7% annualisés. A titre indicatif et de comparaison a posteriori, l'indicateur de référence auquel l'actionnaire peut se référer est le CAC MID & SMALL dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à rechercher les opportunités se présentant sur les valeurs respectant les critères des PME et ETI permettant de profiter des opportunités d'investissement dans ces sociétés en développement de la zone euro essentiellement.

La stratégie utilisée intègre les éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme à partir de l'analyse des fondamentaux économiques et boursiers

- Une construction de portefeuille : la sélection des titres de petites valeurs est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs, (secteurs d'activité, barrières à l'entrée, stratégie, création de valeur et croissance des bénéfices à long terme, qualité des dirigeants, etc).

Le gérant accordera une place prépondérante aux actions de capitalisation inférieure à 1 milliard d'euros et aux actions de PME-ETI et complètera cette part en instruments de taux.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 60% à 100% sur les marchés d'actions, de tous secteurs, hors pays émergents dont :

- De 60% à 100% aux marchés des actions françaises

- De 60% à 100% aux actions de petite (<1 md d'euros) et moyenne capitalisation (< 5 Mds d'€)

- De 0% à 10% sur des actions hors France

- de 0% à 40% en instruments de taux du secteur privé de toutes notations ou non notés, émis par des émetteurs de la zone euro ou libellés en euro, y compris en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion, ou à défaut une notation jugée équivalente ou non notés.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à ces notations et privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note et prendre ses décisions à l'achat, ou en cas de dégradation, afin de décider de les céder ou de les conserver.

L'OPCVM est géré dans une fourchette de sensibilité au taux d'intérêt comprise entre 0 et +8.

- de 0% à 40% en Obligations convertibles libellées en euro.

- de 0% à 10% au risque de change sur des devises hors euro ou sur des marchés autres que le marché français (hors pays émergents).

Le cumul des expositions n'excède pas 100% de l'actif.

L'OPCVM est éligible au PEA. Il détient en permanence 75% minimum de titres éligibles au PEA. Il n'est plus éligible au dispositif PEA-PME depuis le 04/11/2019.

L'OPCVM peut être investi :

- En actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.

- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou européen, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

- En dépôts, emprunts d'espèces, liquidités

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux.

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année a été très mouvementée, marquée notamment par la multitude d'élections au niveau mondiale. Cependant la récession tant attendue n'est toujours venue et nous avons assisté à une économie en légère croissance. Economie mondiale tirée par les USA alors que la Chine, malgré de nombreuses tentatives d'aide à l'économie, n'a pas réussi à atteindre les 5% de croissance espérée.

Ainsi les taux d'intérêt des différents pays ont été plutôt stables dans leur majorité. Seuls les taux de la dette française ont fortement progressé, en gagnant 60 bps et s'établir à 3.3% pour le 10 ans. L'instabilité politique est de mise et le gouvernement Bayrou devra rassurer les agences de notation pour ne pas éviter une nouvelle dégradation.

Coté boursier, les marchés européens clôturent l'année 2024 en hausse, avec le STOXX 600 qui affiche une performance de +6.0%. Le rallye haussier du début d'année, porté par les espoirs d'un cycle de baisses de taux marqué et par de bonnes publications de résultats annuels (2023) et T1 2024, a été compensé par des inquiétudes économiques, politiques et géopolitiques qui se sont accentuées au cours du S2 : La crise politique en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump accompagnée de menaces de droits de douane, l'extension de la guerre au Moyen-Orient, l'escalade internationale de la guerre en Ukraine, une détérioration de l'activité économique européenne ou encore la faible consommation chinoise ont pesé sur le sentiment des investisseurs européens.

Le CAC (-2.15%) est l'indice qui a le plus souffert parmi les grandes places économiques européennes, impacté par l'augmentation de l'instabilité politique française, mais aussi par sa dominante sectorielle du Luxe qui a été fortement pénalisé par le ralentissement de la consommation chinoise. La dissolution de l'Assemblée nationale a marqué un tournant dans l'année boursière en France. En mai, le CAC 40 évoluait sur des niveaux records proches de ses records absolus (8.250 points mi-mai) et l'indice CAC Small avait enregistré un rebond spectaculaire de plus de 9%. La dissolution annoncée le 9 juin a mis un terme à cette trajectoire positive. Une descente aux enfers qui s'est accélérée jusqu'au 1er tour des Législatives fin juin, avec des prises de bénéfices massives dans tous les secteurs.

Le CAC Small sous-performe de -2pts l'indice CAC Mid 60 et de -6pts l'indice du CAC 40. En somme, les Smidcaps françaises sont encore à la traîne avec une baisse de -6% sur l'année mais l'écart avec les larges caps s'est réduit par rapport aux années précédentes et la sous-performance est finalement moindre que dans les autres pays européens et les US.

Depuis début 2018, le CAC 40 a progressé de +41%. Le CAC Mid & Small est très loin derrière avec une performance de -10% sur cette période. Au cours des 7 dernières années, le CAC 40 a battu le CAC Mid & Small à 6 reprises traduisant un écart de performance de 7pts en moyenne. Seule l'année 2020 a fait exception (-6pts). Un vrai changement de tendance, puisqu'entre 1990 et 2020, les Small Caps avaient surperformé les Larges Caps de 1,4pt en moyenne en particulier sur la période

2012-2017 durant laquelle le CAC Mid & Small avait systématiquement battu le CAC 40 avec une surperformance moyenne de 8pts par an.

Plusieurs éléments à retenir sur le segment des Small & Mid Cap France, en 2024 :

Une année de collecte pour cette classe d'actif. D'après une évaluation faite par Morningstar et Oddo BHF, les Fonds PEA Small et Mid cap Françaises ont collectés de l'ordre 250-300M d'€ au cours de l'année (0.9Md€ de décollecte en 2023).

Coté introduction en bourse, on ne dénote que 6 introductions soit le même nombre qu'en 2023 et donc la plus faible année ex-aequo depuis 24 ans. Le contexte géopolitique et les hausses de taux n'ont pas permis de concilier les attentes entre les dirigeants d'entreprises et les investisseurs. On notera toutefois que l'année 2024 est qualitativement bien meilleur que 2023 au regard de la dimension des nouveaux arrivants, de leur rentabilité ou de leur secteur. D'ailleurs hormis Pluxee, toutes les valeurs sont supérieures à leur cours d'introduction en bourse

à l'heure où nous écrivons ces lignes. Ce faible nombre d'IPOs n'a pas compensé les 25 retraits. Les primes payées par les acquéreurs ont été conséquentes, de l'ordre de 38%. Ce qui est justifié par l'incroyable décote des petites valeurs. Les acquéreurs sont souvent des dirigeants d'entreprises associés à des fonds d'investissements qui ont confiance dans l'avenir et ne sont pas court-termistes.

Concernant Keren Essentiels, Au 31/12/2024, le fonds affiche les performances suivantes* (à comparer à l'indice CAC Mid & Small net Total Return qui affiche une performance de -3,59% en 2024) :

Keren Essentiels C : - 8,29%

Keren Essentiels I : - 7,36%

Keren Essentiels N : - 7,69%

**Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.*

Dans l'ensemble, les Smallcaps françaises ont, quant à elles, subi une double peine : déclassement de la France et sous-performance généralisée des petites valeurs en Europe comme aux US. Le CAC Small a enregistré une des pires performances parmi toutes les classes d'actifs en 2024. Pourtant, les sociétés n'ont pas démérité : leur chiffre d'affaires devrait être en progression et les marges tenir. En conséquence, la décote par rapport aux larges caps et au non coté n'a jamais été aussi forte (près de 30%).

Les plus belles performances sont à mettre au profit de :

- AURES TECHNOLOGIES en hausse de 153%. La société a fait l'objet d'une OPA, et ne retrouve malheureusement pas notre prix de revient, mais nous limitons très fortement les dégâts.
- COGELEC +124%, les 9 mois ont montré une belle croissance de 12.7%, ce qui suggère que l'année sera >10% de croissance comme prévu.
- ESKER +75% du fait d'une très belle année opérationnelle mais également de l'OPA sur le titre par le management et le fonds Bridgepoint.
- PULLUP ENTERTAINMENT +44% et même 140% depuis sont points bas de mai. La sortie de son jeu vidéo phare Space Marine 2 a été un gros catalyseur et devrait permettre à la société de fortement réduire son endettement.

Coté déception 3 valeurs ont particulièrement pénalisé la performance du portefeuille.

- Tout d'abord, REWORLD -49.4%, certes la croissance ne sera pas au rendez-vous cette année, mais le chiffre d'affaires ne devrait baisser que de 2% environ. La dette nette s'est stabilisée au 1^{er} semestre et devrait s'améliorer sur l'année, avec un free cash flow > 0 au S1 et une nette amélioration à attendre comme habituellement au S2. La société va dégager un résultat net positif ce qui doit renforcer encore ses capitaux propres et mettre en évidence une valorisation complètement déconnectée des fondamentaux à 0.4x estimé le Prix sur actif net. Les dirigeants ne sont pas plébiscités par le marché, des salaires surement en inadéquation avec une société de cette taille...
- SOITEC -46%, la société paye son positionnement sur les smartphones qui représente 70% de son chiffre d'affaires. Post covid, à la suite des problèmes mondiaux de supply chain, les inventaires de puces FD SOI ont été trop importants. Nous pensions que les inventaires allaient se réduire sur le S2 civil, ce qui n'a pas été le cas. Le business plan de la société a été repoussé, puis finalement jamais réédité...
- MERSEN -39%, la société était en surchauffe durant la période 2022-2023 grâce notamment à l'explosion des véhicules électriques. Ses clients prévoyaient d'énorme développement de leur capacité de production, ce qui a poussé MERSEN à investir fortement. Le plan initial était crédible mais il a été repoussé de 2 ans, l'EV progresse mais de manière ordonnée. La forte croissance originelle a été réduite, l'upside sur la société est toujours présent mais moindre, surtout que 2025 sera une année de transition avec une consommation de cash inhérent au plan de 2023.

La stratégie actuelle est de rester pleinement investi car nous sommes certains du rebond des petites et moyennes valeurs françaises mais le timing est délicat. La croissance économique mondiale sera plutôt faible mais nous n'anticipons pas de récession. La volatilité sera de mise, surement aidée par Donald Trump et l'économie française ne devrait pas sortir de sa morosité à court-terme. L'activité économique France des valeurs

composants Keren Essentiel ne représente que 35% et de nombreuses sociétés sont des leaders mondiaux ou Européens.

Les valorisations du segment Mid & Small tournent autour de 11x le Price Earning ratio pour 2024. Sur ces niveaux, les multiples nous semblent intéressants et inférieurs à celui des grandes capitalisations de 20%. Cependant il convient de noter que la visibilité reste encore faible à ce stade de l'année, et que des révisions bénéficiaires de la part du consensus pourraient arriver.

Cependant, le multiple médian de P/AN est tombé à 1,2x. Il n'avait pas été à un niveau aussi bas en fin d'année depuis 2012. Après être remonté autour de 1,5x en mai, il a chuté jusqu'à 1,15x, retrouvant le point bas atteint en 2023 le 25 octobre.

Historiquement, le multiple a touché deux fois 1x lors de la crise des subprimes et de celle du Covid-19. Pendant la crise de la dette européenne en 2011-2012, il avait évolué autour de 1,15-1,2x. Sur ces niveaux, le marché anticipe une contraction de l'actif net, c'est-à-dire des pertes et/ou de très fortes dépréciations d'actifs ce que nous n'anticipons pas !

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE GESTION DE PROMOTION DES CRITERES ESG

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable.

Signataire des PRI depuis 2020, Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

Certains fonds ont par ailleurs récemment été labellisés (Label ISR pour KEREN CREDIT ISR, Label Relance pour KEREN ESSENTIELS).

L'intégralité de notre gamme de fonds est, à minima, référencée article 8 du Règlement SFDR justifiée, entre autres, par la mise en place des éléments suivants :

- Une Analyse : La société de gestion établit un suivi des données environnementaux, sociaux et de gouvernance, aux côtés de l'analyse financière conventionnelle, pour identifier les risques de durabilité des sociétés en portefeuille. Le développement d'un modèle quantitatif interne à Keren Finance a été réalisé à cet effet.

- Une politique d'exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. En effet, pour des raisons éthiques et/ou parce que Keren Finance les juge contraires à l'intérêt de ses clients sur le long terme, nous avons fait le choix d'exclure les entreprises dont l'activité est en relation avec les secteurs suivants:

- La fabrication et la commercialisation d'armes dites non conventionnelles comme les mines antipersonnel en conformité avec le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa.
- Les activités de nature à impacter négativement l'intégrité des personnes comme la pornographie, le clonage humain ou l'exploitation infantile.
- L'industrie du Tabac.

- Un suivi des controverses : La société de gestion établit une gestion stricte des controverses. Les émetteurs concernés par les plus graves d'entre elles seront exclus du fonds, permettant ainsi à nos fonds de rester autant que possible à l'écart des entreprises ne respectant pas les principes et l'éthique de Keren Finance (Droits de l'Homme, environnement...etc).

- Un Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale, de gouvernance spécifique ou des comportements controversés.

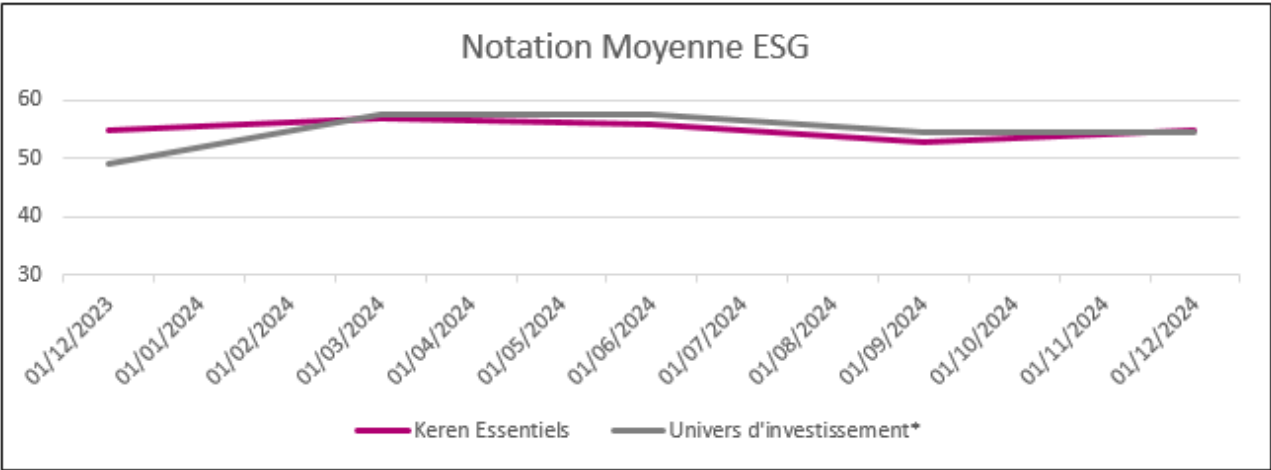
Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle investit, afin de s'assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

Pour plus d’informations sur la démarche ESG mise en place par KEREN FINANCE, nous vous invitons à consulter notre Politique d’Investissement Responsable disponible sur notre site www.kerenfinance.com

COMPTE RENDU SUR LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE :

Au 31/12/2024, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 55 sur une échelle de 0 à 100. Elle était également de 55 au 31/12/2023.

Au cours de l’exercice, la note moyenne ESG du portefeuille a été de 55,20 (contre 54,68 pour l’univers d’investissement*) et a varié de la façon suivante :



Note E (0-100)	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Essentiels	57	58	56	53	53
Univers d'investissement*	51	56	56	50	50

Note S (0-100)	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Essentiels	59	59	59	65	65
Univers d'investissement*	53	62	62	65	65

Note G (0-100)	31/12/2023	31/03/2024	30/06/2024	30/09/2024	31/12/2024
Keren Essentiels	51	54	52	43	48
Univers d'investissement*	48	54	54	50	50

* L'univers d'investissement est composé d'un échantillon d'environ 1 000 émetteurs (au 31/12/2024) provenant des principaux indices obligataires et actions européens

Avertissement : Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnement.

ANNEXE IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit:
Keren Essentiels

Identifiant d'entité juridique:
9695008GDXA3ENCY5Q02

Caracteristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

- ☐ Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%
- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- ☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ___%

- ☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 77.5%* d'investissements durables
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables

*Sur la base de l'actif net du fonds



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier sont respectées?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds KEREN Essentiels s'appliquent globalement au niveau de l'entité KEREN FINANCE (hormi pour notre fonds labélisé ISR qui se voit appliqué des critères plus contraignants).

Au travers de nombreux indicateurs de performances, KEREN Finance s'attache à ce que, en tant qu'investisseur long terme, ses choix d'investissements intègrent une analyse extra financière lui permettant de distinguer les sociétés qui gèrent de façon responsable leur empreinte environnementale et sociale, mais également celles qui sont soucieuses des principales incidences négatives engendrées par leur activité.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ainsi, les émetteurs présents dans le portefeuille de KEREN Essentiels se voient analysés sur les critères suivants :

Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires
- o L'empreinte carbone
- o L'intensité de gaz à effet de serre
- o L'exposition au secteur des combustibles fossiles
- o La part de consommation et production d'énergie non renouvelable
- o L'intensité de consommation énergétique par secteur à fort impact climatique
- o Les activités néfastes pour la biodiversité
- o Les rejets dans l'eau
- o Le ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs

Le facteur « Social » comprend:

- o La Violation du pacte mondial des Nations Unies
- o L'absence de mécanisme de conformité contrôlant le respect du pacte mondial des Nations Unies
- o L'écart de rémunération Femme/Homme non ajusté
- o La diversité au sein des organes de gouvernance
- o L'exposition aux armes controversées

● **Quel est le niveau des indicateurs de durabilité utilisés?**

Pour évaluer la durabilité de nos investissements, nous nous appuyons sur les 14 Principal Adverse Impact (PAI) comme référence. Ces PAI couvrent divers segments, notamment l'Environnement, le Social et la Gouvernance, et permettent également d'exclure certaines valeurs. Par exemple, cela inclut les entreprises exposées aux armes controversées ou celles qui ne respectent pas les principes sociaux du Pacte Mondial.

Nous appliquons un scoring "best in class" pour chaque valeur, en fonction de son secteur de référence, ce qui permet de la comparer uniquement à ses pairs. Ainsi, un promoteur immobilier ne sera pas comparé à une compagnie d'assurance. Le scoring, qui varie de 0 à 100, est un agrégat pondéré des critères présentés ci-dessous. La pondération de chaque critère peut fluctuer en fonction de son niveau de couverture, de sorte qu'une couverture plus élevée entraîne une prise en compte plus importante dans le scoring.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateurs Obligatoires	Méthodologie
Environnement	
1 Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de CO ₂ (SCPI 1) Émissions de CO ₂ (SCPI 2) Émissions de CO ₂ (SCPI 3) Émissions totales de CO ₂
2 Impact de l'activité	Impact de l'activité
3 Intensité de gaz à effet de serre	Intensité de CO ₂ des activités investies
4 Répartition du secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
5 Part de consommation et production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises investies provenant de sources d'énergie non renouvelable par rapport aux sources d'énergie renouvelable, exprimée en pourcentage du total de sources d'énergie
6 Intensité de consommation d'énergie par secteur d'activité	Consommation d'énergie en kWh par million d'euros de revenus des entreprises investies, par secteur d'activité et par impact
7 Activités sensibles pour la biodiversité	Part des investissements dans des entreprises investies ayant des activités sensibles dans des zones sensibles à la biodiversité, ou les activités de ces entreprises ayant un impact négatif sur ces zones
8 Répartition des déchets	Tonnes de déchets dangereux par les entreprises investies par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée
9 Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par les entreprises investies par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée
Social / Gouvernance	
10 Violation du pacte mondial des Nations Unies	Part des investissements dans des entreprises investies qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) ou des lignes directrices de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales
11 Absence de mécanisme de conformité contractuel en respect du pacte mondial des Nations Unies	Part des investissements dans des entreprises investies qui n'ont pas de politiques pour surveiller la conformité avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) ou les lignes directrices de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes pour aborder les violations des principes
12 Ratio de diversité et de formation non égalité	Quotient moyen non égalité entre les sexes des entreprises investies
13 Diversité au sein des organes de gouvernance	Ratio moyen de femmes par rapport aux hommes parmi les membres du conseil d'administration des entreprises investies, exprimé en pourcentage (nombre des membres du conseil)
14 Répartition aux membres du conseil	Part des investissements dans des entreprises investies impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées

Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0,1% d'investissements durables alignés à la Taxonomie ou non.

De plus, comme le préconise l'accord de Paris, nous suivons, actualisons et publions mensuellement l'évolution de la contribution au réchauffement climatique d'ici 2100 de notre portefeuille.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

La mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers. Cette donnée est fournie par Sustainalytics.

De plus, d'autres indicateurs sont utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones sensibles.

Enfin, ces investissements doivent entrer dans le respect d'un cadre commun d'exclusions normatives et sectorielles, en cohérence avec les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact – UNGC) et conformément à notre Politique d'Investissement Responsable disponible sur notre site internet.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Au travers des Principales Incidences Négatives (« PAI ») obligatoires tels que définis dans le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), Keren Finance prend en compte les 14 PAI obligatoires dans l'analyse ESG, la gestion des controverses et les politiques d'exclusions sectorielles et normatives.

— — — Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Grâce à l'application des 14 PAI obligatoires les investissements de ce produit financier sont conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme :

- Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Absence de processus et de mécanisme de contrôle du respect des principes des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

La donnée relative à ces critères sur les émetteurs détenus en portefeuille est issue des bases de Sustainalytics.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Nous utilisons la méthodologie suivante afin de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

Dans un premier temps, nous étudions si l'émetteur a, par le passé, violé les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. S'il n'y a eu aucune violation, nous vérifions ensuite si son score actuel d'alignement à ces principes est inférieur à 40/100. Si tel est le cas, il sera alors considéré comme non durable. Dans un second temps, 14 indicateurs sont utilisés (cf question 2), correspondant aux 14 PAI, pour justifier de la durabilité ou non de chaque émetteur.



La répartition des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

La Taxonomie de l'UE énonce un principe de "ne pas nuire de manière significative" selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne doivent pas nuire de manière significative aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe "ne pas nuire de manière significative" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable doit également ne pas nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Quels étaient les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à déc 2024

Au 31/12/2024, les principaux investissements de ce produit financier étaient les suivants :

Largest investments	Sector	% Assets	Country
<i>Elis</i>	<i>Commercial Support Services</i>	6,23%	France
<i>GTT</i>	<i>Oil & Gas Producers</i>	5.55%	France
<i>ID Logistics</i>	<i>Biotechnology</i>	4.85%	France
<i>SPIE</i>	<i>Commercial Services</i>	4.5%	France
<i>Technip Energies</i>	<i>Energy Equipment & Services</i>	4.28%	France



Quelle était la proportion d'investissements durables ?

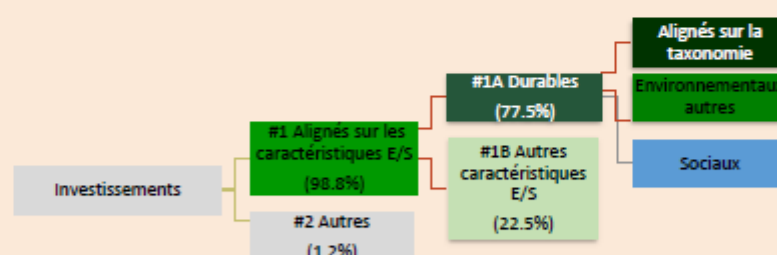
La proportion d'investissement durables était de 77.5% au 31/12/2024.

Quelle était l'allocation d'actif?

90% au moins des investissements du fonds ont vocation à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.



#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2Autres comprend les autres investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S couvre :

- La sous-catégorie #1A Durable couvre les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Au 31/12/2024, 98.8% des investissements du fonds font partie de la catégorie #1, couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

L'allocation d'actifs est susceptible d'évoluer dans le temps. Les calculs peuvent reposer sur des données incomplètes ou parcellaires de la société ou de tiers

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le 5 plus grosses expositions sectorielles du fonds sont l'industrie (20.61%), la technologie d'information (19.84%), la consommation discrétionnaire (16.63%), la télécommunication (13.86%) et l'énergie (13.44%).



Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la taxinomie de l'UE ?

☐ Oui:

☐ Gaz Fossile

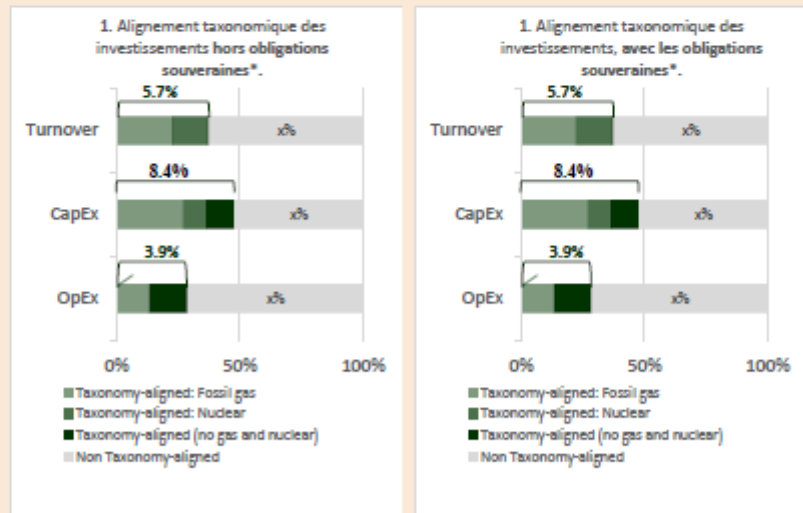
☐ Energie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



● **Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Il n'y a pas de part minimale d'investissements fixée dans des activités transitoires et habilitantes.

● **Comment a évolué la part d'investissements durables avec un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan environnemental (pilier « E ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds.

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE.

Il n'y a pas de période antérieure pour effectuer la comparaison.

Le symbole



représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



● **Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxonomie de l'UE ?**

La proportion d'investissement durables non-alignée à la Taxonomy Européenne était de 91.3% au 31/12/2024.



● **Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds ne se fixe pas de part minimale d'investissements durables sur le plan social (pilier « S ») bien que la part d'investissements durables (piliers « E » et/ou « S ») représente au moins 0.1% des investissements directs du fonds.

Le fonds investit dans des actifs ayant des objectifs environnementaux et sociaux sans s'engager sur une part minimale d'investissements durable avec un objectif social.



● **Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

Les investissements mentionnés dans la catégorie « #2 Autres » correspondent à une quote-part de l'actif net du produit financier, qui peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Cette quote-part respecte la politique d'exclusion commune mise en œuvre.



● **Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?**

Pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, Keren Finance a fait certifier 4 de ses membres et a embauché un analyste ESG. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?*

Non applicable.

- *Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Non applicable.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable.

- *Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?*

Non applicable.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 12 bis, place Henri Bergson 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com

Exercice 2024 (Montants en K euros)	
Rémunérations fixes	1 816
Rémunérations variables	805
Nombre de collaborateurs	20

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

KEREN ESSENTIELS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

11/03/2024 -Caractéristiques de gestion : L'ajout du pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne qui s'élève à 0,10%.

18/12/2024 -Caractéristiques de gestion : L'ajout de la mention hors pays émergents dans la fourchette d'investissement en instruments de taux.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	20 238 882,52	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 238 882,52	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	413 360,00	
OPCVM	413 360,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	20 652 242,52	
Créances et comptes d'ajustement actifs	999,95	
Comptes financiers	97 304,60	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	98 304,55	
Total Actif I + II	20 750 547,07	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	22 522 622,43	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-1 813 718,09	
Capitaux propres I	20 708 904,34	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	41 642,73	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	41 642,73	
Total Passifs : I + III + IV	20 750 547,07	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	476 330,36	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	476 330,36	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	476 330,36	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-427 723,65	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-427 723,65	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	48 606,71	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-3 446,69	
Revenus nets I = C + D	45 160,02	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	487 225,69	
Frais de transactions externes et frais de cession	-24 038,08	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	463 187,61	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 278,74	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	460 908,87	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-2 466 195,23	
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	-2 466 195,23	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	146 408,25	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-2 319 786,98	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	-1 813 718,09	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM, classé « Actions française », a pour objectif de gestion de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à 7% annualisés. A titre indicatif et de comparaison a posteriori, l'indicateur de référence auquel l'actionnaire peut se référer est le CAC MID & SMALL dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée. Cet OPCVM est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	20 708 904,34	27 382 305,32	34 161 342,76	43 462 140,16	45 063 709,11
PART CAPI C					
Actif net	14 712 461,15	20 183 707,64	24 247 070,26	32 688 900,86	35 179 943,12
Nombre de parts	57 098,725	71 839,717	84 889,983	99 720,056	132 044,916
Valeur liquidative unitaire	257,67	280,95	285,63	327,81	266,42
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	5,60	11,74	11,60	34,20	-55,66
PART CAPI I					
Actif net	4 024 550,71	4 499 893,26	6 933 448,60	7 530 940,85	6 656 988,03
Nombre de parts	13 723,402	14 214,660	21 759,491	20 798,315	22 803,397
Valeur liquidative unitaire	293,26	316,57	318,64	362,09	291,93
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	9,47	16,32	16,02	40,27	-57,06
PART CAPI N					
Actif net	1 971 892,48	2 698 704,42	2 980 823,90	3 242 298,45	3 226 777,96
Nombre de parts	6 908,281	8 727,781	9 544,081	9 104,381	11 595,920
Valeur liquidative unitaire	285,44	309,21	312,32	356,13	278,27
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	8,16	14,89	14,67	49,46	-48,84

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011271550	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0011274992	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013308186	1,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011271550	Néant
I	FR0011274992	Néant
N	FR0013308186	Néant

Commission de surperformance

Part FR0011271550 C

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance :

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence : CAC MID & SMALL

-Méthode de calcul :

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de

rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0011274992 I

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance :

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence : CAC MID & SMALL

-Méthode de calcul :

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de

cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0013308186 N

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : Actif net

Commission de surperformance :

-Période de cristallisation de la commission de surperformance :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance :

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence : CAC MID & SMALL

-Méthode de calcul :

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

-Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	27 382 305,32	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	894 535,36	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 613 535,43	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	48 606,71	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	463 187,61	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-2 466 195,23	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	20 708 904,34	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 511,154	698 134,47
Parts rachetés durant l'exercice	-17 252,146	-4 718 970,14
Solde net des souscriptions/rachats	-14 740,992	-4 020 835,67
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	464,851	147 279,94
Parts rachetés durant l'exercice	-956,109	-295 591,12
Solde net des souscriptions/rachats	-491,258	-148 311,18
PART CAPI N		
Parts souscrites durant l'exercice	155,000	49 120,95
Parts rachetés durant l'exercice	-1 974,500	-598 974,17
Solde net des souscriptions/rachats	-1 819,500	-549 853,22

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI N	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0011271550	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	14 712 461,15	57 098,725	257,67
FR0011274992	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	4 024 550,71	13 723,402	293,26
FR0013308186	PART CAPI N	Capitalisable	EUR	1 971 892,48	6 908,281	285,44

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Belgique +/-	Luxembourg +/-		
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	20 238,88	19 671,61	359,76	207,51	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	20 238,88					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
exprimés en milliers d'Euro					
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	97,30	0,00	0,00	0,00	97,30
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	97,30

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	97,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	97,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	999,95
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
Total des créances	999,95
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-10 457,99
Frais de gestion	-31 184,74
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-41 642,73
Total des créances et dettes	-40 642,78

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	352 971,80
Frais fixes en % actuel	2,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	43 509,31
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI N	31/12/2024
Frais fixes	31 242,54
Frais fixes en % actuel	1,35
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements	FR001400HNB5	KEREN MULTI TRANSITION-I EUR	413 360,00
Total			413 360,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	45 160,02	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	45 160,02	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	45 160,02	

PART CAPI C		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-7 983,01	
Total	-7 983,01	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI I		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	40 571,78	
Total	40 571,78	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI N		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	12 571,25	
Total	12 571,25	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	460 908,87	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	460 908,87	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	460 908,87	

PART CAPI C		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	327 526,97	
Total	327 526,97	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI I		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	89 510,16	
Total	89 510,16	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI N		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	43 871,74	
Total	43 871,74	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			20 238 882,52	97,73
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			20 238 882,52	97,73
Aérospatial / Défense			168 124,00	0,81
LISI	EUR	7 642	168 124,00	0,81
Articles de Loisirs			1 720 078,10	8,31
FOUNTAIN PAJOT	EUR	5 864	575 844,80	2,78
PULLUP ENTERTAINMENT	EUR	29 794	667 385,60	3,23
TRIGANO	EUR	3 899	476 847,70	2,30
Automobiles et équipementiers			174 086,08	0,84
FORVIA	EUR	20 056	174 086,08	0,84
Commerce de détail			613 458,88	2,96
MR BRICOLAGE	EUR	51 668	369 942,88	1,79
VENTE-UNIQUE.COM	EUR	18 732	243 516,00	1,17
Construction / Matériaux			932 711,96	4,50
SPIE	EUR	31 049	932 711,96	4,50
Electricité			201 143,25	0,97
LA FRANCAISE DE L'ENERGIE	EUR	8 505	201 143,25	0,97
Electronique / Equipements électriques			819 761,30	3,96
MERSEN	EUR	21 222	437 173,20	2,11
VUSIONGROUP	EUR	2 153	382 588,10	1,85
Equipements / produits domestiques			732 656,82	3,54
MAISONS DU MONDE	EUR	29 428	126 981,82	0,61
SEB	EUR	6 922	605 675,00	2,93
Equipements et services de santé			347 583,75	1,68
EQUASENS	EUR	7 855	347 583,75	1,68
Equip serv/distrib prod pétro			1 694 491,60	8,18
GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	8 931	1 148 526,60	5,54
VALLOUREC	EUR	33 250	545 965,00	2,64
Finance générale			457 314,00	2,21
WENDEL	EUR	4 920	457 314,00	2,21
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			376 635,00	1,82
VIRBAC	EUR	1 190	376 635,00	1,82
Industries généralistes			373 547,80	1,80
VERALLIA	EUR	15 385	373 547,80	1,80
Ingénierie Industrielle			1 179 027,12	5,69
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	16 842	292 377,12	1,41
TECHNIP ENERGIES	EUR	34 500	886 650,00	4,28
Logiciel / Services informatiques			3 445 188,83	16,64
ALTEN	EUR	5 500	434 775,00	2,10
ESKER	EUR	1 746	455 356,80	2,20
M2I	EUR	151 718	585 631,48	2,83

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
REWORLD MEDIA	EUR	309 260	556 668,00	2,69
SOPRA STERIA GROUP	EUR	3 737	639 027,00	3,08
SWORD GROUP	EUR	9 208	328 725,60	1,59
WAVESTONE	EUR	10 361	445 004,95	2,15
Matériel équipements destinés aux TI			194 300,00	0,94
EXOSENS SAS	EUR	10 000	194 300,00	0,94
Matériels et équipements informatiques			1 228 869,89	5,94
AURES TECHNOLOGIES	EUR	29 253	183 123,78	0,89
COGELEC	EUR	8 744	137 280,80	0,66
EKINOPS	EUR	133 048	494 938,56	2,39
SOITEC REGROUPEMENT	EUR	4 745	413 526,75	2,00
Média			2 201 708,08	10,63
GL EVENTS	EUR	30 223	556 103,20	2,69
IPSOS	EUR	15 293	702 254,56	3,39
KINEPOLIS GROUP DIV.	EUR	9 131	359 761,40	1,74
TF1 TELEVISION FRANCAISE 1	EUR	67 200	491 568,00	2,37
XILAM ANIMATION	EUR	24 312	92 020,92	0,44
Métaux industriels			207 510,16	1,00
APERAM	EUR	8 228	207 510,16	1,00
Services de soutien aux entreprises			1 881 324,90	9,09
ELIS	EUR	68 239	1 289 717,10	6,23
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	7 614	591 607,80	2,86
Transport industriel			1 004 916,00	4,85
ID LOGISTICS GROUP	EUR	2 648	1 004 916,00	4,85
Voyages et Loisirs			284 445,00	1,37
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	1 935	284 445,00	1,37
Parts d'OPC et fonds d'investissements			413 360,00	2,00
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			413 360,00	2,00
KEREN MULTI TRANSITION-I EUR	EUR	4 000	413 360,00	2,00
Total			20 652 242,52	99,73

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d’intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d’une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	20 652 242,52
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	98 304,55
Autres passifs (-)	-41 642,73
Total = actif net	20 708 904,34



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV

SICAV KEREN

Compartiments :
KEREN CORPORATE
KEREN ESSENTIELS
KEREN PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

SICAV

SICAV KEREN

12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV SICAV KEREN

12 bis, place Henri Bergson - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société SICAV KEREN à compartiments,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SICAV KEREN constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 27/03/2024 10:15:32

Séverine Ernest
Associée

SICAV KEREN

Compartiments :

KEREN CORPORATE

KEREN ESSENTIELS

KEREN PATRIMOINE

KEREN FINANCE

Les comptes consolidés :

La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EUR

La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :

Compartiments	Devise de comptabilité
KEREN CORPORATE	Euro
KEREN ESSENTIELS	Euro
KEREN PATRIMOINE	Euro

La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

Néant

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	412 958 149,52	373 685 794,56
Actions et valeurs assimilées	88 770 477,56	104 903 857,26
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	88 769 847,47	104 903 857,26
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	630,09	0,00
Obligations et valeurs assimilées	294 963 635,39	239 450 350,36
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	294 963 635,39	239 450 350,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	28 099 436,57	28 245 766,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 099 436,57	28 245 766,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 124 600,00	1 085 820,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 124 600,00	1 085 820,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 012 315,83	2 256 998,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 012 315,83	2 256 998,94
Comptes financiers	2 613 442,12	4 072 412,85
Liquidités	2 613 442,12	4 072 412,85
Total de l'actif	417 583 907,47	380 015 206,35

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	413 961 310,45	364 692 343,58
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	728,72	414,50
Report à nouveau (a)	507,55	697,46
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-9 407 807,10	1 703 908,96
Résultat de l'exercice (a, b)	10 706 527,54	10 491 817,45
Total des capitaux propres	415 261 267,16	376 889 181,95
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	749 400,00	825 120,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	749 400,00	825 120,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	749 400,00	825 120,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 573 240,31	2 133 952,95
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 573 240,31	2 133 952,95
Comptes financiers	0,00	166 951,45
Concours bancaires courants	0,00	166 951,45
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	417 583 907,47	380 015 206,35

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FEHYH4F00001 BBG EUR HY 0324	8 379 600,00	0,00
Total Indices	8 379 600,00	0,00
Taux		
FOATH4F00002 EURO-OAT-EU 0324	10 520 800,00	0,00
Total Taux	10 520 800,00	0,00
Total Contrats futures	18 900 400,00	0,00
Options		
Indices		
OESXH4P00014 OESX/0324/PUT /4,200 OPTION ESTOXX	17 426 948,00	0,00
OESXH3P00013 OESX/0323/PUT /3,350 OPTION ESTOXX	0,00	2 685 882,96
OESXM3P00010 OESX/0623/PUT /3,800 OPTION ESTOXX	0,00	2 765 548,98
Total Indices	17 426 948,00	5 451 431,94
Total Options	17 426 948,00	5 451 431,94
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	36 327 348,00	5 451 431,94
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
FBTPH3F00002 EURO-FBTP-E 0323	0,00	2 178 400,00
FOATH3F00002 EURO-OAT-EU 0323	0,00	2 546 000,00
Total Taux	0,00	4 724 400,00
Total Contrats futures	0,00	4 724 400,00
Total Autres engagements	0,00	4 724 400,00
Total Opérations de couverture	36 327 348,00	10 175 831,94
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F3F00002 CAC40-EOP 0123	0,00	6 470 500,00
Total Indices	0,00	6 470 500,00
Total Contrats futures	0,00	6 470 500,00
Options		
Indices		
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	8 904 280,00	0,00
OESXH3P00015 OESX/0323/PUT /3,150 OPTION ESTOXX	0,00	705 613,32

	29/12/2023	30/12/2022
OESXM3P00011 OESX/0623/PUT /3,600 OPTION ESTOXX	0,00	1 951 817,49
Total Indices	8 904 280,00	2 657 430,81
Total Options	8 904 280,00	2 657 430,81
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	8 904 280,00	9 127 930,81
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	8 904 280,00	9 127 930,81

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 894 960,10	2 720 886,88
Produits sur obligations et valeurs assimilées	13 899 023,81	13 980 483,18
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	2 623,96
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	15 793 983,91	16 703 994,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	16 879,16
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	16 879,16
Résultat sur opérations financières (I - II)	15 793 983,91	16 687 114,86
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 286 259,60	5 517 833,50
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	10 507 724,31	11 169 281,36
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	198 803,23	-677 463,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	10 706 527,54	10 491 817,45

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	376 889 181,95	467 633 622,10
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	96 822 663,33	67 443 880,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-93 130 753,33	-113 959 200,96
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 133 147,44	18 191 596,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 932 624,33	-16 148 439,97
Plus-values réalisées sur contrats financiers	6 432 555,00	2 658 646,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-5 827 321,00	-1 787 101,00
Frais de transaction	-1 472 597,81	-1 413 777,93
Différences de change	-2 337,93	21 199,26
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	33 971 240,43	-56 221 201,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>11 490 839,13</i>	<i>-22 480 401,30</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-22 480 401,30</i>	<i>33 740 800,40</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-824 780,00	-234 370,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-962 000,00</i>	<i>-137 220,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-137 220,00</i>	<i>97 150,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-63 455,18	-191 431,88
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-241 375,72	-272 961,48
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 507 724,31	11 169 281,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-559,45
Actif net en fin d'exercice	415 261 267,16	376 889 181,95

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

KEREN CORPORATE

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	143 610 272,53	96 538 520,70
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	128 449 191,03	86 760 823,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	128 449 191,03	86 760 823,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	14 478 081,50	8 946 697,50
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 478 081,50	8 946 697,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	683 000,00	831 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	683 000,00	831 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	542 981,54	114 205,11
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	542 981,54	114 205,11
Comptes financiers	2 357 987,81	3 385 280,87
Liquidités	2 357 987,81	3 385 280,87
Total de l'actif	146 511 241,88	100 038 006,68

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	147 291 316,00	95 970 669,97
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	728,72	414,50
Report à nouveau (a)	507,55	697,46
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 062 606,36	729 292,53
Résultat de l'exercice (a, b)	3 634 220,29	2 675 768,90
Total des capitaux propres	145 864 166,20	99 376 843,36
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	522 200,00	570 300,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	522 200,00	570 300,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	522 200,00	570 300,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	124 875,68	90 863,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	124 875,68	90 863,32
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	146 511 241,88	100 038 006,68

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FEHYH4F00001 BBG EUR HY 0324	8 379 600,00	0,00
Total Indices	8 379 600,00	0,00
Taux		
FOATH4F00002 EURO-OAT-EU 0324	10 520 800,00	0,00
FOATH3F00002 EURO-OAT-EU 0323	0,00	2 546 000,00
FBTPH3F00002 EURO-FBTP-E 0323	0,00	2 178 400,00
Total Taux	10 520 800,00	4 724 400,00
Total Contrats futures	18 900 400,00	4 724 400,00
Options		
Indices		
OESXH4P00014 OESX/0324/PUT /4,200 OPTION ESTOXX	7 468 692,00	0,00
OESXH3P00013 OESX/0323/PUT /3,350 OPTION ESTOXX	0,00	2 685 882,96
OESXM3P00010 OESX/0623/PUT /3,800 OPTION ESTOXX	0,00	2 765 548,98
Total Indices	7 468 692,00	5 451 431,94
Total Options	7 468 692,00	5 451 431,94
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	26 369 092,00	10 175 831,94
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	26 369 092,00	10 175 831,94
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	3 816 120,00	0,00
OESXH3P00015 OESX/0323/PUT /3,150 OPTION ESTOXX	0,00	705 613,32
OESXM3P00011 OESX/0623/PUT /3,600 OPTION ESTOXX	0,00	1 951 817,49
Total Indices	3 816 120,00	2 657 430,81
Total Options	3 816 120,00	2 657 430,81
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	3 816 120,00	2 657 430,81
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	3 816 120,00	2 657 430,81

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	29 890,98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 272 431,00	3 692 488,39
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	1 276,68
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	4 272 431,00	3 723 656,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	12 784,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	12 784,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 272 431,00	3 710 871,08
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 179 578,52	981 623,04
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	3 092 852,48	2 729 248,04
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	541 367,81	-53 479,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	3 634 220,29	2 675 768,90

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part D :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ND :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : distribution totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010697532	1,2 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0010700401	0,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
D	FR0012474971	1,2 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013309507	0,8 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
ND	FR0013308483	0,8 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010697532	Néant
I	FR0010700401	Néant
D	FR0012474971	Néant
N	FR0013309507	Néant
ND	FR0013308483	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010697532 C

Néant

Part FR0010700401 I

Néant

Part FR0012474971 D

Néant

Part FR0013309507 N

Néant

Part FR0013308483 ND

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Dépositaire 100% Actions, warrants, obligations convertibles, droits : 0,02% TTC maximum Obligations, titres de créances négociables : Forfait 55€ TTC maximum. Opération sur OPC :150€ TTC maximum. Future Monep Eurex : 1€ TTC par lot. Options Monep Eurex : 1€ TTC par lot. Assiette : Prélèvement sur chaque transaction.	0	100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

- Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

- a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.
L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	99 376 843,36	113 842 176,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	66 050 495,19	26 822 925,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 993 943,00	-31 808 586,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 114 102,94	1 578 538,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 614 138,44	-2 188 700,94
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 735 880,00	1 978 971,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 451 521,00	-557 033,00
Frais de transaction	-41 561,71	-27 909,12
Différences de change	-0,12	0,64
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	11 643 587,40	-12 548 912,21
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>949 056,65</i>	<i>-10 694 530,75</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-10 694 530,75</i>	<i>1 854 381,46</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-743 600,00	20 450,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-626 000,00</i>	<i>117 600,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>117 600,00</i>	<i>97 150,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-63 455,18	-191 431,88
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-241 375,72	-272 961,48
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 092 852,48	2 729 248,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments(*)	0,00	68,29
Actif net en fin d'exercice	145 864 166,20	99 376 843,36

(*) Résultat de fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négocié sur un marché réglementé ou assimilé	104 147 906,81	71,40
Obligations à taux variable, révisable négocié sur un marché réglementé ou assimilé	4 514 183,72	3,09
Obligations convertibles négocié sur un marché réglementé ou assimilé	4 963 404,00	3,40
Obligations indexées négocié sur un marché réglementé ou assimilé	788 953,53	0,54
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	14 034 742,97	9,62
Obligations & valeurs assimilées non négocié sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	128 449 191,03	88,06
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	15 848 292,00	10,87
Taux	10 520 800,00	7,21
TOTAL Opérations de couverture	26 369 092,00	18,08
Autres opérations		
Indices	3 816 120,00	2,62
TOTAL Autres opérations	3 816 120,00	2,62

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	118 303 447,32	81,11	0,00	0,00	10 145 743,71	6,96	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 357 987,81	1,62	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	10 520 800,00	7,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	9 837 807,56	6,74	43 847 353,95	30,06	34 430 463,39	23,60	40 333 566,13	27,65
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 357 987,81	1,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 520 800,00	7,21
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 133 900,60
	FR0014000W53	KER.CRED.ISR EB 3D	2 535 780,00
	FR001400ETU9	KEREN REC.27 SI 3D	1 401 890,60
	FR001400J5P1	KEREN 2029 I 3DEC	1 196 230,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			5 133 900,60

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	507,55	697,46
Résultat	3 634 220,29	2 675 768,90
Total	3 634 727,84	2 676 466,36

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 485 684,28	1 539 442,01
Total	2 485 684,28	1 539 442,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	800 846,70	809 442,29
Total	800 846,70	809 442,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	124 384,32	82 303,86
Total	124 384,32	82 303,86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	1 129,67	872,84
Report à nouveau de l'exercice	3,02	3,39
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 132,69	876,23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	562,026	432,101
Distribution unitaire	2,01	2,02
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	29,87
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	29,87

	29/12/2023	30/12/2022
D2 PART DIST ND		
Affectation		
Distribution	221 920,92	243 865,88
Report à nouveau de l'exercice	758,93	536,09
Capitalisation	0,00	0,00
Total	222 679,85	244 401,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	94 838	103 333
Distribution unitaire	2,34	2,36
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	1 685,94
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	1 685,94

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	728,72	414,50
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 062 606,36	729 292,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 061 877,64	729 707,03

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 695 015,13	457 258,27
Total	-3 695 015,13	457 258,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-925 240,25	186 344,88
Total	-925 240,25	186 344,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-158 887,44	20 972,65
Total	-158 887,44	20 972,65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	272,22
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,04
Capitalisation	-1 666,42	0,00
Total	-1 666,42	272,26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	562,026	432,101
Distribution unitaire	0,00	0,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
D2 PART DIST ND		
Affectation		
Distribution	0,00	64 066,46
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	792,51
Capitalisation	-281 068,40	0,00
Total	-281 068,40	64 858,97
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	94 838,00	103 333,00
Distribution unitaire	0,00	0,62

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	157 882 224,67	844 780,494	186,89	0,00	0,00	0,00	-2,71
31/12/2019	C2 PART CAPI I	38 933 692,94	192 300,017	202,46	0,00	0,00	0,00	-1,53
31/12/2019	C3 PART CAPI N	4 479 964,79	23 785,671	188,35	0,00	0,00	0,00	-1,98
31/12/2019	D1 PART DIST D	977 032,37	10 285,731	94,99	0,00	4,24	0,00	-5,59
31/12/2019	D2 PART DIST ND	33 342 246,77	349 511,569	95,40	0,00	4,63	0,00	-5,60
31/12/2020	C1 PART CAPI C	93 968 648,37	499 225,064	188,23	0,00	0,00	0,00	-11,85
31/12/2020	C2 PART CAPI I	32 058 477,79	156 120,474	205,34	0,00	0,00	0,00	-11,52
31/12/2020	C3 PART CAPI N	3 597 069,50	18 886,642	190,46	0,00	0,00	0,00	-11,24
31/12/2020	D1 PART DIST D	136 592,41	1 496,123	91,30	0,00	3,03	0,00	-8,74
31/12/2020	D2 PART DIST ND	11 429 077,37	124 660,00	91,68	0,00	3,40	0,00	-8,76
31/12/2021	C1 PART CAPI C	67 976 739,74	346 738,667	196,05	0,00	0,00	0,00	7,86
31/12/2021	C2 PART CAPI I	32 565 372,81	151 203,049	215,38	0,00	0,00	0,00	10,09
31/12/2021	C3 PART CAPI N	3 003 778,17	15 082,237	199,16	0,00	0,00	0,00	8,75
31/12/2021	D1 PART DIST D	137 603,10	1 496,123	91,97	1,67	2,03	0,00	0,00
31/12/2021	D2 PART DIST ND	10 158 682,24	109 985,00	92,36	1,68	2,40	0,00	0,00
30/12/2022	C1 PART CAPI C	62 431 085,17	345 273,821	180,82	0,00	0,00	0,00	5,78
30/12/2022	C2 PART CAPI I	25 599 553,94	127 975,385	200,03	0,00	0,00	0,00	7,78
30/12/2022	C3 PART CAPI N	2 873 502,78	15 581,069	184,42	0,00	0,00	0,00	6,62
30/12/2022	D1 PART DIST D	35 136,88	432,101	81,32	0,62	2,02	0,00	0,00
30/12/2022	D2 PART DIST ND	8 437 564,59	103 333,00	81,65	0,63	2,36	0,00	0,00
29/12/2023	C1 PART CAPI C	106 371 574,78	543 273,726	195,80	0,00	0,00	0,00	-2,22
29/12/2023	C2 PART CAPI I	26 741 416,09	122 596,35	218,13	0,00	0,00	0,00	-1,01
29/12/2023	C3 PART CAPI N	4 584 429,54	22 864,804	200,50	0,00	0,00	0,00	-1,50
29/12/2023	D1 PART DIST D	47 911,84	562,026	85,25	0,00	2,01	0,00	-2,96
29/12/2023	D2 PART DIST ND	8 118 833,95	94 838,00	85,61	0,00	2,34	0,00	-2,96

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	297 123,50500	56 108 207,94
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-99 123,60000	-18 638 544,27
Solde net des Souscriptions/Rachats	197 999,90500	37 469 663,67
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	543 273,72600	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	37 065,39400	7 761 892,02
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-42 444,42900	-8 900 801,77
Solde net des Souscriptions/Rachats	-5 379,03500	-1 138 909,75
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	122 596,35000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI N		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	8 079,11000	1 568 793,77
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-795,37500	-152 560,11
Solde net des Souscriptions/Rachats	7 283,73500	1 416 233,66
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	22 864,80400	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	129,92500	10 730,51
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	129,92500	10 730,51
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	562,02600	

	En quantité	En montant
D2 PART DIST ND		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	7 325,00000	600 870,95
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-15 820,00000	-1 302 036,85
Solde net des Souscriptions/Rachats	-8 495,00000	-701 165,90
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	94 838,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	20 427,05
Montant des commissions de souscription perçues	20 427,05
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	20 427,05
Montant des commissions de souscription rétrocédées	20 427,05
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D2 PART DIST ND	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010697532 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	954 804,10
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0010700401 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	132 124,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013309507 C3 PART CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	26 888,07
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012474971 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	455,84
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013308483 D2 PART DIST ND	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	65 305,98
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	171 562,50
Créances	SRD et règlements différés	371 419,04
Total des créances		542 981,54
Dettes	SRD et règlements différés	9 193,52
Dettes	Frais de gestion	115 682,16
Total des dettes		124 875,68
Total dettes et créances		418 105,86

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	142 927 272,53	97,99
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	128 449 191,03	88,06
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	14 478 081,50	9,93
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	542 981,54	0,37
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-124 875,68	-0,09
CONTRATS FINANCIERS	160 800,00	0,11
OPTIONS	160 800,00	0,11
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 357 987,81	1,62
DISPONIBILITES	2 357 987,81	1,62
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	145 864 166,20	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						128 449 191,03	88,06
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						128 449 191,03	88,06
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						104 147 906,81	71,41
TOTAL AUTRICHE						4 056 792,40	2,78
XS2250987356 LENZING AG HYBRID PNC5 5,75% PP	07/12/2020	31/12/2050	EUR	17		1 497 108,07	1,03
XS2432941693 AT & S AUSTRIA TECH TV22-PERP.	20/01/2022	31/12/2050	EUR	27	5,00	2 559 684,33	1,75
TOTAL BELGIQUE						8 299 825,86	5,69
BE0002818996 SOFINA 1%21-230928	23/09/2021	23/09/2028	EUR	19	1,00	1 610 301,08	1,10
BE0002913946 CRELAN 5,75%23-260128	26/01/2023	26/01/2028	EUR	13	5,75	1 433 570,73	0,98
BE0002987684 KBC GROUP TV23-281129	28/11/2023	28/11/2029	EUR	8		825 816,26	0,57
BE6318634548 SARFIN 5,75% 0227	21/02/2020	21/02/2027	EUR	4 000	5,75	3 796 613,33	2,61
BE6327721237 VGP 1,5%21-080429	08/04/2021	08/04/2029	EUR	8	1,50	633 524,46	0,43
TOTAL ALLEMAGNE						6 981 779,32	4,79
XS1859258383 TECHEM VERWALT.674 6%18-300726	30/07/2018	30/07/2026	EUR	2 400	6,00	2 165 590,96	1,49
XS2056730323 INFINEON TECHNOLOG TV19-PERP.	30/09/2019	31/12/2050	EUR	18		1 802 211,98	1,24
XS2231715322 ZF FIN 3%20-210925	18/09/2020	21/09/2025	EUR	5	3,00	494 037,30	0,34
XS2337703537 GRUENENTHAL 4,125%21-150528	05/05/2021	15/05/2028	EUR	500	4,12	498 205,00	0,34
XS2618867159 CHEPLAPHARM ARZ 7,5%23-150530	10/05/2023	15/05/2030	EUR	900	7,50	969 849,00	0,66

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2643320018 PORSCHE A HLDG 4,125%23-270927	04/07/2023	27/09/2027	EUR	1 000	4,12	1 051 885,08	0,72
TOTAL DANEMARK						1 070 556,83	0,73
XS2484502823 TDC NET 5,056%22-310528	31/05/2022	31/05/2028	EUR	1 000	5,06	1 070 556,83	0,73
TOTAL FRANCE						39 774 140,52	27,29
FR0013259116 SEB 1,5%17-310524	31/05/2017	31/05/2024	EUR	7	1,50	698 497,41	0,48
FR0013287273 ILIAD 1,5%17-141024	12/10/2017	14/10/2024	EUR	5	1,50	491 719,84	0,34
FR0013367174 IPSOS 2,875%18-210925	21/09/2018	21/09/2025	EUR	10	2,88	984 019,40	0,67
FR0013433992 FONCIERE 4,5%19-180725 EMTN	18/07/2019	18/07/2025	EUR	1 000	4,50	990 778,69	0,68
FR0013518081 SEB 1,375%20-160625	16/06/2020	16/06/2025	EUR	5	1,38	484 860,61	0,33
FR0014002KP7 VILMORIN ET CIE 1,375%21-0328	26/03/2021	26/03/2028	EUR	40	1,38	3 403 927,32	2,33
FR0014006G24 ATOS 1%21-121129	11/11/2021	12/11/2029	EUR	10	1,00	547 900,77	0,38
FR001400A5N5 KERING 1,25%22-050525 EMTN	05/05/2022	05/05/2025	EUR	20	1,25	1 961 378,36	1,34
FR001400EJH5 ILIAD JUNE2027 EUR	12/12/2022	14/06/2027	EUR	15	5,38	1 588 893,24	1,09
FR001400F2Q0 AIR FR. 7,25%23-31052026 EMTN	16/01/2023	31/05/2026	EUR	7	7,25	778 676,48	0,53
FR001400HZE3 ERAMET 7%23-220528	22/05/2023	22/05/2028	EUR	15	7,00	1 597 401,06	1,10
XS1859337419 ALTICE FRANCE 5,875%18-010227	31/07/2018	01/02/2027	EUR	750	5,88	688 954,17	0,47
XS2205088896 PARTS EUROPE 6,5%20-160725	17/07/2020	16/07/2025	EUR	1 500	6,50	1 550 240,00	1,06
XS2232102876 ALTICE FRANCE 4,125%20-150129	18/09/2020	15/01/2029	EUR	1 300	4,12	1 059 727,50	0,73
XS2234515786 SPCM 2%20-010226	24/09/2020	01/02/2026	EUR	3 700	2,00	3 587 587,53	2,46
XS2234516164 SPCM 2,625%20-010229	24/09/2020	01/02/2029	EUR	2 900	2,62	2 676 359,25	1,83

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2244837162 TEREOS FINANCE 7,5%20-301025	23/10/2020	30/10/2025	EUR	1 400	7,50	1 449 973,00	0,99
XS2294186965 CAB 3,375%21-010228	09/02/2021	01/02/2028	EUR	1 000	3,38	907 000,00	0,62
XS2294854745 GOLDSTORY 5,375%21-010326	04/02/2021	01/03/2026	EUR	600	5,38	610 521,17	0,42
XS2352739184 VALLOUREC 8,50%21-300626	30/06/2021	30/06/2026	EUR	4 000 000	8,50	4 100 266,66	2,81
XS2357737910 MOBILUX 0% PERP	29/06/2021	31/12/2050	EUR	4 500	4,25	4 182 315,00	2,90
XS2361342889 PICARD GROUPE 3,875%21-010726	07/07/2021	01/07/2026	EUR	3 000	3,88	2 940 472,50	2,02
XS2397781357 ILIAD 5,125%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	EUR	850	5,12	859 498,04	0,59
XS2399981435 SECHE ENVIRON 2,25%21-151128	04/11/2021	15/11/2028	EUR	1 000	2,25	901 338,85	0,62
XS2623222978 CROWN EURO.HOLDINGS 5%23-0528	18/05/2023	15/05/2028	EUR	700	5,00	731 833,67	0,50
TOTAL ROYAUME UNI						3 169 117,13	2,17
XS1819575066 ROLLS-ROYCE 0,875%18-090524	09/05/2018	09/05/2024	EUR	1 000	0,88	994 223,80	0,68
XS2389984175 EC FINANCE 3%15102026	07/10/2021	15/10/2026	EUR	1 300	3,00	1 266 590,00	0,87
XS2470988523 MKT BIDCO FINCO 4,75%22-041127	08/06/2022	04/11/2027	EUR	1 000	4,75	908 303,33	0,62
TOTAL IRLANDE						3 215 928,26	2,20
XS2074522975 EIRCOM FINANCE 2,625%19-150227	08/11/2019	15/02/2027	EUR	1 000	2,62	946 180,00	0,65
XS2189356996 ARDAGH PCK 2,125%20-150826	10/06/2020	15/08/2026	EUR	1 000	2,12	896 563,33	0,61
XS2656464844 ENER GRP ROI 6,875%23-310728	31/07/2023	31/07/2028	EUR	1 300	6,88	1 373 184,93	0,94
TOTAL ITALIE						4 520 605,37	3,10
XS1707063589 WEBUILD 1,75%17-261024	26/10/2017	26/10/2024	EUR	500	1,75	491 899,59	0,34
XS2066703989 NEXI 1,75%19-311024	21/10/2019	31/10/2024	EUR	900	1,75	885 143,25	0,61

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2403514479 ALMAVIVA 4,875%21-301026	03/11/2021	30/10/2026	EUR	1 000	4,88	999 331,25	0,68
XS2558591967 BANCO BPM TV22-210128	21/11/2022	21/01/2028	EUR	600		663 498,66	0,45
XS2592658947 INTESA SANPAOLO 5,625%23-0333	08/03/2023	08/03/2033	EUR	500	5,62	562 215,12	0,39
XS2628487956 LOTTOMATICA S.P.A. 010628	01/06/2023	01/06/2028	EUR	900		918 517,50	0,63
TOTAL LUXEMBOURG						13 262 148,97	9,09
DE000A3LC4C3 TRATON FIN LUX 4,125%23-180125	18/01/2023	18/01/2025	EUR	11	4,12	1 147 459,27	0,79
XS2052290439 MATTERHORN TEL 3,125%19-150926	19/09/2019	15/09/2026	EUR	6 000	3,12	5 880 030,00	4,03
XS2138140798 ALTICE FR HLDG 4% 0228	26/03/2020	15/02/2028	EUR	500	4,00	231 751,67	0,16
XS2274816177 CONTOURGLOBAL 3,125%20-010128	17/12/2020	01/01/2028	EUR	900	3,12	794 910,25	0,54
XS2298381307 KLEOPATRA FIN 4,25%21-010326	12/02/2021	01/03/2026	EUR	1 000	4,25	844 492,78	0,58
XS2361344315 PICARD BONDCO 5,375% 01072027	07/07/2021	01/07/2027	EUR	2 000	5,38	1 894 135,00	1,30
XS2399700959 ALBION FIN 1 5,25%21-151026	22/10/2021	15/10/2026	EUR	700	5,25	710 153,50	0,49
XS2615006470 MONTCHEM HLD3 8.75 % BONDS 202	28/04/2023	01/05/2028	EUR	700	8,75	719 981,50	0,49
XS2734938249 EPHIOS SUB 7,875% 31012031	15/12/2023	31/01/2031	EUR	1 000	7,88	1 039 235,00	0,71
TOTAL PAYS-BAS						4 507 170,71	3,09
XS2111946930 UNITED GROUP 3,125%20-150226	06/02/2020	15/02/2026	EUR	1 000	3,12	973 529,17	0,67
XS2239553048 DAV CAM MIL 1,25%20-061027	06/10/2020	06/10/2027	EUR	2 000	1,25	1 837 039,23	1,25
XS2310411090 CITYCON TREAS 1,625%21-120328	12/03/2021	12/03/2028	EUR	800	1,62	653 053,18	0,45
XS2715940891 SANDOZ FIN 4,22%17042030	17/11/2023	17/04/2030	EUR	1 000	4,22	1 043 549,13	0,72
TOTAL NORVEGE						2 301 623,24	1,58

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1589980330 NASSA TOPCO 2,875%17-060424	06/04/2017	06/04/2024	EUR	700	2,88	705 261,67	0,48
XS2249892535 ADEVINTA ASA 2,625%20-151125	05/11/2020	15/11/2025	EUR	900	2,62	896 454,00	0,62
XS2534276808 SPBK 1 SR-BANK 2,875%22-200925	20/09/2022	20/09/2025	EUR	700	2,88	699 907,57	0,48
TOTAL PORTUGAL						7 731 034,29	5,30
PTEDP4OM0025 EDP-ENERGIAS TV23-230483	23/01/2023	23/04/2083	EUR	20		2 159 972,29	1,48
PTTAPDOM0005 TAP 5,625%19-021224	02/12/2019	02/12/2024	EUR	56	5,62	5 571 062,00	3,82
TOTAL SUEDE						2 395 194,45	1,64
XS2289588837 VERISURE 3,25% 15 02 2027	18/01/2021	15/02/2027	EUR	1 500	3,25	1 462 872,50	1,00
XS2698045130 ELECTROLUX 4,5%23-290928	29/09/2023	29/09/2028	EUR	900	4,50	932 321,95	0,64
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						2 861 989,46	1,96
XS1821883102 NETFLIX 3,625%18-150527	02/05/2017	15/05/2027	EUR	1 000	3,62	1 018 613,33	0,69
XS2251742537 AVANTOR FDG 2,625%20-011125	06/11/2020	01/11/2025	EUR	500	2,62	492 940,42	0,34
XS2342057143 ALLI UNI HL/FIN 3,625%21-0628	14/05/2021	01/06/2028	EUR	900	3,62	795 620,00	0,55
XS2354326410 COTY 3,875%21-150426	17/06/2021	15/04/2026	EUR	550	3,88	554 815,71	0,38
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						4 514 183,72	3,09
TOTAL ALLEMAGNE						1 704 962,11	1,17
DE000A254QC5 WEPA HYGIENE TV19-151226	12/12/2019	15/12/2026	EUR	1 700		1 704 962,11	1,17
TOTAL FRANCE						2 809 221,61	1,92
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	2 800		2 298 156,00	1,57
XS2403031912 BURGER KING FR TV21-011126	02/11/2021	01/11/2026	EUR	500		511 065,61	0,35

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé						4 963 404,00	3,40
TOTAL FRANCE						4 963 404,00	3,40
FR0010500199 PROXIMANIA 4,20%07-130712 CV	10/07/2007	13/07/2012	EUR	5		0,00	0,00
FR00140001X1 VOLTALIA 1%21-130125 CONV.	13/01/2021	13/01/2025	EUR	85 000	1,00	2 522 205,00	1,73
FR0014005A04 CLARIANE 1.875PCT ODIRNANE CV	08/09/2021	31/12/2050	EUR	97 000		2 441 199,00	1,67
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						788 953,53	0,54
TOTAL SUEDE						788 953,53	0,54
XS1622421722 AKELIUS RES.IDX RTG17-070225	30/05/2017	07/02/2025	EUR	800	1,75	788 953,53	0,54
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						14 034 742,97	9,62
TOTAL AUTRICHE						1 446 216,65	0,99
XS2230264603 BAWAG GROUP TV30	16/09/2020	23/09/2030	EUR	16		1 446 216,65	0,99
TOTAL FINLANDE						829 061,10	0,57
XS2079413527 CITYCON TV19-PERP.	22/11/2019	31/12/2050	EUR	1 000		829 061,10	0,57
TOTAL FRANCE						10 912 824,74	7,48
FR0010096826 CREDIT MUTUEL ARKEA TV04-PERP.	05/07/2004	31/12/2050	EUR	650		555 757,35	0,38
FR0012317758 CNP ASSURANCES TV14-PERPETUEL	18/11/2014	31/12/2050	EUR	22		2 201 688,11	1,51
FR0013252061 VEOLIA TV17-PERP.	19/04/2017	31/12/2050	EUR	8		816 515,96	0,56
FR0013398229 ENGIE TV19-PERP.	28/01/2019	31/12/2050	EUR	8		812 762,96	0,56
FR0013464922 EDF TV19-PERP.	03/12/2019	31/12/2050	EUR	8		1 467 233,57	1,01
FR001400IU83 URW TV23-PERP.	03/07/2023	31/12/2050	EUR	9		916 230,64	0,63

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR001400L5X1 ACCOR TV23-PERP.	11/10/2023	31/12/2050	EUR	7		774 304,54	0,53
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	3 000		2 499 892,50	1,70
XS0212581564 B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	25/02/2005	31/12/2050	EUR	1 000		868 439,11	0,60
TOTAL PAYS-BAS						846 640,48	0,58
XS2109819859 TELEFONICA EUROPE TV20-PERP.	05/02/2020	31/12/2050	EUR	9		846 640,48	0,58
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						0,00	0,00
FR0013484789 YMAGIS SA 3% 30/09/2024	31/03/2020	30/09/2024	EUR	871	3,00	0,00	0,00
FR0013499654 YMAGIS TV20-30/09/25	31/03/2020	30/09/2024	EUR	1 170 072		0,00	0,00
FR0013499688 YMAGIS SA TV 30/09/2022	31/03/2020	30/09/2050	EUR	408 344		0,00	0,00
TOTAL Titres d'OPC						14 478 081,50	9,93
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						14 478 081,50	9,93
TOTAL FRANCE						14 478 081,50	9,93
FR0013368065 CM-AM MONEPLUS (IC)			EUR	85		9 344 180,90	6,41
FR0014000W53 KEREN CREDIT ISR EB FCP 3DEC			EUR	26 000		2 535 780,00	1,74
FR001400ETU9 KEREN RECOVERY 2027 SI FCP 3D			EUR	12 770		1 401 890,60	0,96
FR001400J5P1 KEREN 2029 PART I FCP 3DEC			EUR	11 500		1 196 230,00	0,82
TOTAL Contrats financiers						160 800,00	0,11
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						351 800,00	0,24
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	351 800		351 800,00	0,24
TOTAL AUTRES PAYS						-351 800,00	-0,24
FEHYH4F00001 BBG EUR HY 0324			EUR	-150		-125 200,00	-0,09
FOATH4F00002 EURO-OAT-EU 0324			EUR	-80		-226 600,00	-0,16
TOTAL Engagements à terme conditionnels						160 800,00	0,11
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						160 800,00	0,11
TOTAL AUTRES PAYS						160 800,00	0,11
OESXH4P00014 OESX/0324/PUT /4,200			EUR	1 200		331 200,00	0,23
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000			EUR	-1 200		-170 400,00	-0,12

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

KEREN ESSENTIELS

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	27 147 874,46	33 460 892,73
Actions et valeurs assimilées	26 733 594,46	33 460 892,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	26 732 964,37	33 460 892,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	630,09	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	414 280,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	414 280,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	63 804,55	116 121,63
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	63 804,55	116 121,63
Comptes financiers	214 727,66	681 482,09
Liquidités	214 727,66	681 482,09
Total de l'actif	27 426 406,67	34 258 496,45

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	26 176 593,87	32 687 748,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 191 018,20	1 490 206,06
Résultat de l'exercice (a, b)	14 693,25	-16 611,79
Total des capitaux propres	27 382 305,32	34 161 342,76
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	44 101,35	97 153,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	44 101,35	97 153,69
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	27 426 406,67	34 258 496,45

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	560 570,03	593 170,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	560 570,03	593 170,58
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	500,87
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	500,87
Résultat sur opérations financières (I - II)	560 570,03	592 669,71
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	542 523,38	616 807,93
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	18 046,65	-24 138,22
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 353,40	7 526,43
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	14 693,25	-16 611,79

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011271550	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0011274992	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013308186	1,35 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011271550	Néant
I	FR0011274992	Néant
N	FR0013308186	Néant

Commission de surperformance

Part FR0011271550 C

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

- Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

- Indicateur de référence CAC MID & SMALL

- Méthode de calcul

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes : Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats Assiette Taux barème Commission de souscription non acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de souscription acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de rachat non

acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de rachat acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0011274992 I

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

- Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée.

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

- Indicateur de référence CAC MID & SMALL

- Méthode de calcul

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes : Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats Assiette Taux barème Commission de

souscription non acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de souscription acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de rachat non acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de rachat acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0013308186 N

20 % TTC par an au-delà de 7% annualisés nets de frais de gestion. Une période de rattrapage des éventuelles sousperformances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

- Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

- Indicateur de référence CAC MID & SMALL

- Méthode de calcul

Calculés selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur

liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes : Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats Assiette Taux barème Commission de souscription non acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de souscription acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de rachat non acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant Commission de rachat acquise à l'OPCVM valeur liquidative x nombre d'actions Néant

-En cas de rattrapage des éventuelles sous performances passées sur la période d'observation extensible de 1 à 5 ans, et, de réalisation par le compartiment d'une performance supérieure à 7% annualisés, positive sur l'exercice, après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance au taux de 20 % TTC

-La provision de surperformance est provisionnée lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance, il sera procédé à des reprises de provision à hauteur maximum du compte de provisions antérieurement constituées.

-La commission de surperformance est payée annuellement à la société de gestion sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice. La provision est donc remise à zéro tous les ans.

-Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Par exception, pour la première fois, pour la part Clean Share N, la période de calcul a couru du 23/01/2018 au 31/12/2019.

-A titre d'information, le total des frais maximum sera de 2% de l'actif net par an hors commission de mouvement et de surperformance.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM supérieure à 7% annualisés nets de frais de gestion par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance et/ou de surperformance inférieure à 7% annualisés (nets de frais de gestion) de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

- Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

- a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaient. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	34 161 342,76	43 462 140,16
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 587 361,97	3 179 243,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 029 885,97	-7 026 646,39
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 880 151,38	3 092 664,81
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 480 572,36	-1 561 798,74
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-29 384,87	-26 139,59
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 724 754,24	-6 933 982,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>977 350,95</i>	<i>2 702 105,19</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 702 105,19</i>	<i>9 636 088,00</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	18 046,65	-24 138,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	27 382 305,32	34 161 342,76

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	214 727,66	0,78	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	214 727,66	0,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			414 280,00
	FR001400HNB5	KEREN MUL.TRAN.I3D	414 280,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			414 280,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	14 693,25	-16 611,79
Total	14 693,25	-16 611,79

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-35 699,31	-74 057,35
Total	-35 699,31	-74 057,35
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	37 437,38	47 214,88
Total	37 437,38	47 214,88
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 955,18	10 230,68
Total	12 955,18	10 230,68
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 191 018,20	1 490 206,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 191 018,20	1 490 206,06

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	879 417,70	1 058 814,25
Total	879 417,70	1 058 814,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	194 590,76	301 564,22
Total	194 590,76	301 564,22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	117 009,74	129 827,59
Total	117 009,74	129 827,59
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	53 672 731,15	228 425,63	234,97	0,00	0,00	0,00	-43,96
31/12/2019	C2 PART CAPI I	5 806 680,42	22 863,445	253,97	0,00	0,00	0,00	-44,78
31/12/2019	C3 PART CAPI N	3 417 294,16	14 355,512	238,05	0,00	0,00	0,00	-42,87
31/12/2020	C1 PART CAPI C	35 179 943,12	132 044,916	266,42	0,00	0,00	0,00	-55,66
31/12/2020	C2 PART CAPI I	6 656 988,03	22 803,397	291,93	0,00	0,00	0,00	-57,06
31/12/2020	C3 PART CAPI N	3 226 777,96	11 595,92	278,27	0,00	0,00	0,00	-48,84
31/12/2021	C1 PART CAPI C	32 688 900,86	99 720,056	327,81	0,00	0,00	0,00	34,20
31/12/2021	C2 PART CAPI I	7 530 940,85	20 798,315	362,09	0,00	0,00	0,00	40,27
31/12/2021	C3 PART CAPI N	3 242 298,45	9 104,381	356,13	0,00	0,00	0,00	49,46
30/12/2022	C1 PART CAPI C	24 247 070,26	84 889,983	285,63	0,00	0,00	0,00	11,60
30/12/2022	C2 PART CAPI I	6 933 448,60	21 759,491	318,64	0,00	0,00	0,00	16,02
30/12/2022	C3 PART CAPI N	2 980 823,90	9 544,081	312,32	0,00	0,00	0,00	14,67
29/12/2023	C1 PART CAPI C	20 183 707,64	71 839,717	280,95	0,00	0,00	0,00	11,74
29/12/2023	C2 PART CAPI I	4 499 893,26	14 214,66	316,57	0,00	0,00	0,00	16,32
29/12/2023	C3 PART CAPI N	2 698 704,42	8 727,781	309,21	0,00	0,00	0,00	14,89

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	7 150,73000	2 089 170,14
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-20 200,99600	-5 756 957,97
Solde net des Souscriptions/Rachats	-13 050,26600	-3 667 787,83
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	71 839,71700	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	856,95000	283 962,13
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 401,78100	-2 814 860,85
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 544,83100	-2 530 898,72
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 214,66000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI N		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	660,00000	214 229,70
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 476,30000	-458 067,15
Solde net des Souscriptions/Rachats	-816,30000	-243 837,45
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	8 727,78100	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	76,88
Montant des commissions de souscription perçues	76,88
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	76,88
Montant des commissions de souscription rétrocédées	76,88
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0011271550 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	450 605,19
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0011274992 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	53 262,63
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013308186 C3 PART CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	38 655,56
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et règlements différés	63 804,55
Total des créances		63 804,55
Dettes	SRD et règlements différés	6 515,45
Dettes	Frais de gestion	37 585,90
Total des dettes		44 101,35
Total dettes et créances		19 703,20

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	27 147 874,46	99,15
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	26 733 594,46	97,64
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	414 280,00	1,51
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	63 804,55	0,23
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-44 101,35	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	214 727,66	0,78
DISPONIBILITES	214 727,66	0,78
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	27 382 305,32	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			26 733 594,46	97,63
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé			26 732 964,37	97,63
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			26 732 964,37	97,63
TOTAL BELGIQUE			363 455,70	1,33
BE0974274061 KINEPOLIS GROUP DIV.	EUR	8 131	363 455,70	1,33
TOTAL FRANCE			25 404 385,57	92,77
FR0000039109 SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	9 917	1 090 870,00	3,98
FR0000039620 MERSEN	EUR	23 872	840 294,40	3,07
FR0000050353 LSI	EUR	9 442	222 831,20	0,81
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	1 300	257 140,00	0,94
FR0000054900 TF1 TELEVISION FRANCAISE 1	EUR	76 700	547 254,50	2,00
FR0000062671 EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	39 960	771 228,00	2,82
FR0000066672 GL EVENTS	EUR	43 529	854 038,98	3,12
FR0000073298 IPSOS	EUR	26 313	1 493 262,75	5,42
FR0000075442 GROUPE LDLC	EUR	9 545	209 512,75	0,77
FR0000121147 FORVIA	EUR	24 606	502 454,52	1,83
FR0000121204 WENDEL	EUR	4 920	396 798,00	1,45
FR0000121709 SEB	EUR	5 572	629 636,00	2,30

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000131757 ERAMET	EUR	1 721	123 051,50	0,45
FR0004034072 XILAM ANIMATION	EUR	20 260	80 229,60	0,29
FR0004034320 MR BRICOLAGE	EUR	54 767	439 231,34	1,60
FR0004045847 VOYAGEURS DU MONDE	EUR	11 490	1 482 210,00	5,41
FR0005691656 TRIGANO	EUR	5 749	852 576,70	3,11
FR0010282822 SES IMAGOTAG	EUR	3 600	488 880,00	1,79
FR0010353888 MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	EUR	6 074	99 006,20	0,36
FR0010485268 FONTAINE PAJOT	EUR	11 263	1 289 613,50	4,71
FR0010766667 VENTE-UNIQUE.COM	EUR	33 764	422 050,00	1,54
FR0010820274 REWORLD MEDIA	EUR	319 527	1 137 516,12	4,15
FR0010929125 ID LOGISTICS GROUP	EUR	2 638	807 228,00	2,95
FR0011466069 EKinOPS	EUR	93 724	549 222,64	2,01
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	11 111	1 332 208,90	4,87
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	34 582	360 344,44	1,32
FR0012419307 FOCUS ENTERTAINMENT	EUR	30 601	476 151,56	1,74
FR0012435121 ELIS	EUR	70 239	1 326 814,71	4,85
FR0012757854 SPIE	EUR	34 700	982 010,00	3,59
FR0012882389 EQUASENS	EUR	8 197	500 836,70	1,83
FR0013030152 LA FRANCAISE DE L'ENERGIE	EUR	10 105	517 376,00	1,89
FR0013153541 MAISONS DU MONDE	EUR	29 428	166 856,76	0,61

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013183589 AURES TECHNOLOGIES	EUR	34 194	84 459,18	0,31
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	6 419	1 038 594,20	3,79
FR0013269123 RUBIS	EUR	23 800	535 500,00	1,96
FR0013270626 M2I	EUR	165 276	618 132,24	2,26
FR0013331212 DONTNOD	EUR	24 167	116 968,28	0,43
FR0013335742 COGELEC	EUR	38 550	279 487,50	1,02
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	12 712	746 194,40	2,73
FR0013447729 VERALLIA	EUR	8 650	301 539,00	1,10
FR0013506730 VALLOUREC	EUR	31 000	434 775,00	1,59
TOTAL LUXEMBOURG			766 199,10	2,80
FR0004180578 SWORD GROUP	EUR	11 958	476 526,30	1,74
LU0569974404 APERAM	EUR	8 810	289 672,80	1,06
TOTAL PAYS-BAS			198 924,00	0,73
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	3 300	198 924,00	0,73
TOTAL Actions & valeurs assimilées non négo. sur un marché régl.			630,09	0,00
TOTAL Actions & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			630,09	0,00
TOTAL FRANCE			630,09	0,00
FR001400MDR2 XILAM ANIMATION DS 2023	EUR	20 260	630,09	0,00
TOTAL Titres d'OPC			414 280,00	1,51
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			414 280,00	1,51

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE			414 280,00	1,51
FR001400HNB5 KEREN MULT.TRANSITIONS I FCP3D	EUR	4 000	414 280,00	1,51

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

KEREN PATRIMOINE

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	242 200 002,53	243 686 381,13
Actions et valeurs assimilées	62 036 883,10	71 442 964,53
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	62 036 883,10	71 442 964,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	166 514 444,36	152 689 527,16
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	166 514 444,36	152 689 527,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	13 207 075,07	19 299 069,44
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 207 075,07	19 299 069,44
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	441 600,00	254 820,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	441 600,00	254 820,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 405 529,74	2 026 672,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 405 529,74	2 026 672,20
Comptes financiers	40 726,65	5 649,89
Liquidités	40 726,65	5 649,89
Total de l'actif	243 646 258,92	245 718 703,22

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	240 493 400,58	236 033 925,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 536 218,94	-515 589,63
Résultat de l'exercice (a, b)	7 057 614,00	7 832 660,34
Total des capitaux propres	242 014 795,64	243 350 995,83
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	227 200,00	254 820,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	227 200,00	254 820,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	227 200,00	254 820,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 404 263,28	1 945 935,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 404 263,28	1 945 935,94
Comptes financiers	0,00	166 951,45
Concours bancaires courants	0,00	166 951,45
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	243 646 258,92	245 718 703,22

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F3F00002 CAC40-EOP 0123	0,00	6 470 500,00
Total Indices	0,00	6 470 500,00
Total Contrats futures	0,00	6 470 500,00
Options		
Indices		
OESXH4P00014 OESX/0324/PUT /4,200 OPTION ESTOXX	9 958 256,00	0,00
Total Indices	9 958 256,00	0,00
Total Options	9 958 256,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	9 958 256,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	9 958 256,00	6 470 500,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
Total Indices	0,00	0,00
Total Contrats futures	0,00	0,00
Options		
Indices		
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000 OPTION ESTOXX	5 088 160,00	0,00
Total Indices	5 088 160,00	0,00
Total Options	5 088 160,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	5 088 160,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	5 088 160,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 334 390,07	2 097 825,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 626 592,81	10 287 994,79
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	1 347,28
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	10 960 982,88	12 387 167,39
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	3 593,32
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	3 593,32
Résultat sur opérations financières (I - II)	10 960 982,88	12 383 574,07
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 564 157,70	3 919 402,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	7 396 825,18	8 464 171,54
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-339 211,18	-631 511,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	7 057 614,00	7 832 660,34

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0000980427	1,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0012474989	0,75 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
N	FR0013301090	1 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0000980427	NS
I	FR0012474989	NS
N	FR0013301090	NS

Commission de surperformance

Part FR0000980427 C

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur.

Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

-Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

-Méthode de calcul

- Calculée selon la méthode indiquée,
- Une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative du compartiment enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, après imputation des frais de gestion fixes ;

- Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf exemple ci-dessous)

- Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance

constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

- Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0012474989 I

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur.

Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

-Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

-Méthode de calcul

- Calculée selon la méthode indiquée,
- Une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative du compartiment enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, après imputation des frais de gestion fixes ;

- Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf exemple ci-dessous)

- Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance

constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

- Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Part FR0013301090 N

A partir du 01/01/2022, 10% de la différence entre la performance du compartiment nette de frais de gestion fixes et l'indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, si la performance du compartiment est strictement positive et supérieure à l'indicateur.

Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

-Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle les provisions de commissions de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion, est de douze mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

-Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence doit être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée.

-Indicateur de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40, coupons réinvestis pour Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

-Méthode de calcul

- Calculée selon la méthode indiquée,
- Une provision de commission de surperformance au taux de 10% TTC sera appliquée, sur la partie de cette performance supérieure à l'indice de référence, si les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

- La valeur liquidative du compartiment enregistre une performance à la fois strictement positive et supérieure à celle de l'indice de référence 50% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans + 35% CAC 40 DR + 15% €STR capitalisé, après imputation des frais de gestion fixes ;

- Que les éventuelles sous performances passées soient rattrapées au terme de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans (cf exemple ci-dessous)

- Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 10% TTC de la surperformance

constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent).

- Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

- Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage.

1er cas : En cas de surperformance de l'OPCVM à l'issue de la période de cristallisation et de performance positive de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

2ème cas : En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans. sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable ;

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (1) : Actions, warrants, obligations convertibles, droits : 0.58% TTC maximum. Dépositaire (2) : Actions, warrants, obligations convertibles, droits : 0.02% TTC maximum. Obligations, titres de créances négociable : 55€ TTC maximum. OPCVM/FIA : Forfait 150€ TTC maximum. Futures : 1€ TTC par lot. Options : 1€ TTC par lot. Assiette : Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

- Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, la SICAV peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,

- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés de l'investisseur.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Informations complémentaires concernant les commissions de surperformance passées de la société de gestion :

Par exception et à titre exceptionnel, l'année de création de la SICAV, la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance de ce compartiment sera du 01/04/2020 au 31/12/2021.

La commission de surperformance est calculée sur la base d'un actif net avant frais de gestion variables.

Depuis le 01/04/2017, la commission de surperformance est calculée en tenant compte de l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans en remplacement de l'indice EURO MTS 3-5 ans.

Depuis le 01/01/2022, la commission de surperformance est calculée en tenant compte de l'indice €STR (Euro Short Term Rate) en remplacement de l'indice EONIA.

Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres :

Les rémunérations perçues à l'occasion d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres ainsi que sur toute opération équivalente en droit étranger sont intégralement acquises à l'OPCVM.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	243 350 995,83	310 329 305,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	28 184 806,17	37 441 711,68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-55 106 924,36	-75 123 968,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 138 893,12	13 520 393,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 837 913,53	-12 397 940,29
Plus-values réalisées sur contrats financiers	4 696 675,00	679 675,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 375 800,00	-1 230 068,00
Frais de transaction	-1 401 651,23	-1 359 729,22
Différences de change	-2 337,81	21 198,62
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	24 052 407,27	-36 738 306,68
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>9 564 431,53</i>	<i>-14 487 975,74</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-14 487 975,74</i>	<i>22 250 330,94</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-81 180,00	-254 820,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-336 000,00</i>	<i>-254 820,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-254 820,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 396 825,18	8 464 171,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-627,74*
Actif net en fin d'exercice	242 014 795,64	243 350 995,83

* Reprise fusion

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négocié sur un marché réglementé ou assimilé	153 846 944,61	63,57
Obligations à taux variable, révisable négocié sur un marché réglementé ou assimilé	9 254 624,99	3,82
Obligations convertibles négocié sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	3 412 874,76	1,41
Obligations & valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	166 514 444,36	68,80
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	9 958 256,00	4,11
TOTAL Opérations de couverture	9 958 256,00	4,11
Autres opérations		
Indices	5 088 160,00	2,10
TOTAL Autres opérations	5 088 160,00	2,10

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	157 259 819,37	64,98	0,00	0,00	9 254 624,99	3,82	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	40 726,65	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 560 014,49	1,47	13 863 432,86	5,73	87 232 566,96	36,04	31 428 798,84	12,99	30 429 631,21	12,57
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	40 726,65	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	USD	USD	CHF	CHF	DKK			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 160 936,68	0,89	7 714 728,65	3,19	4 706 032,26	1,94	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	13 441 029,77	5,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 997,51	0,00	1 700,31	0,00	34,78	0,00	7 165,87	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			12 691 282,82
	FR0010700401	KEREN CORPOR.I 3D	5 705 873,12
	FR0011274992	KEREN ESSENT.I 3D	3 390 464,70
	FR0011933019	CONTINUO C FCP	365 680,00
	FR0014000W53	KER.CRED.ISR EB 3D	1 462 950,00
	FR001400HNB5	KEREN MUL.TRAN.I3D	466 065,00
	FR001400J5P1	KEREN 2029 I 3DEC	1 300 250,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			12 691 282,82

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	7 057 614,00	7 832 660,34
Total	7 057 614,00	7 832 660,34

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 420 694,15	7 166 703,39
Total	6 420 694,15	7 166 703,39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	257 989,54	352 296,19
Total	257 989,54	352 296,19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	378 930,31	313 660,76
Total	378 930,31	313 660,76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 536 218,94	-515 589,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 536 218,94	-515 589,63

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-5 105 233,54	-478 344,02
Total	-5 105 233,54	-478 344,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-182 349,88	-20 311,07
Total	-182 349,88	-20 311,07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-248 635,52	-16 934,54
Total	-248 635,52	-16 934,54
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
29/03/2019	C1 PART CAPI C	665 076 791,74	335 670,432	1 981,34	0,00	0,00	0,00	13,62
29/03/2019	C2 PART CAPI N	6 099 944,60	3 061,358	1 992,56	0,00	0,00	0,00	23,50
29/03/2019	II PART CAPI I	25 672 053,26	22 091,288	1 162,09	0,00	0,00	0,00	16,55
31/03/2020	C1 PART CAPI C	386 334 910,85	235 932,691	1 637,48	0,00	0,00	0,00	-74,98
31/03/2020	C2 PART CAPI N	4 030 181,51	2 435,093	1 655,04	0,00	0,00	0,00	-65,68
31/03/2020	II PART CAPI I	7 048 259,61	7 283,706	967,67	0,00	0,00	0,00	-35,45
31/12/2020	C1 PART CAPI C	350 407 511,81	176 498,865	1 985,32	0,00	0,00	0,00	-140,31
31/12/2020	C2 PART CAPI N	3 756 974,99	1 865,945	2 013,44	0,00	0,00	0,00	-135,64
31/12/2020	II PART CAPI I	9 088 217,52	7 706,412	1 179,31	0,00	0,00	0,00	-77,42
31/12/2021	C1 PART CAPI C	296 883 541,10	134 884,611	2 201,02	0,00	0,00	0,00	184,02
31/12/2021	C2 PART CAPI N	4 390 210,43	1 957,876	2 242,33	0,00	0,00	0,00	196,74
31/12/2021	II PART CAPI I	9 055 554,35	6 877,972	1 316,60	0,00	0,00	0,00	118,46
30/12/2022	C1 PART CAPI C	225 748 542,36	113 503,429	1 988,91	0,00	0,00	0,00	58,92
30/12/2022	C2 PART CAPI N	9 596 971,28	4 712,768	2 036,38	0,00	0,00	0,00	70,44
30/12/2022	II PART CAPI I	8 005 482,19	6 678,701	1 198,66	0,00	0,00	0,00	44,42
29/12/2023	C1 PART CAPI C	223 152 688,60	101 101,603	2 207,21	0,00	0,00	0,00	13,01
29/12/2023	C2 PART CAPI N	7 976 764,08	3 516,251	2 268,54	0,00	0,00	0,00	21,51
29/12/2023	II PART CAPI I	10 885 342,96	8 130,488	1 338,83	0,00	0,00	0,00	16,02

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	10 474,23700	22 143 989,78
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-22 876,06300	-48 349 808,31
Solde net des Souscriptions/Rachats	-12 401,82600	-26 205 818,53
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	101 101,60300	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI N		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	281,12000	608 330,31
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 477,63700	-3 205 817,40
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 196,51700	-2 597 487,09
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 516,25100	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 255,52400	5 432 486,08
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 803,73700	-3 551 298,65
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 451,78700	1 881 187,43
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	8 130,48800	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0000980427 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 386 667,47
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	144,69
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013301090 C2 PART CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	86 781,57
Pourcentage de frais de gestion variables	0,12
Commissions de surperformance (frais variables)	10 510,97
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0012474989 II PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	69 519,32
Pourcentage de frais de gestion variables	0,11
Commissions de surperformance (frais variables)	10 533,68
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	318 650,00
Créances	SRD et règlements différés	1 086 879,74
Total des créances		1 405 529,74
Dettes	SRD et règlements différés	1 105 783,96
Dettes	Frais de gestion	298 479,32
Total des dettes		1 404 263,28
Total dettes et créances		1 266,46

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	241 758 402,53	99,89
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	62 036 883,10	25,63
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	166 514 444,36	68,80
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	13 207 075,07	5,46
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 405 529,74	0,58
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-1 404 263,28	-0,58
CONTRATS FINANCIERS	214 400,00	0,09
OPTIONS	214 400,00	0,09
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	40 726,65	0,02
DISPONIBILITES	40 726,65	0,02
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	242 014 795,64	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						62 036 883,10	25,63
TOTAL Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						62 036 883,10	25,63
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						62 036 883,10	25,63
TOTAL SUISSE						7 714 728,65	3,19
CH0012005267 NOVARTIS			CHF	50 000		4 568 454,14	1,89
CH1243598427 SANDOZ GROUP			CHF	108 000		3 146 274,51	1,30
TOTAL DANEMARK						4 706 032,26	1,94
DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B			DKK	50 257		4 706 032,26	1,94
TOTAL ESPAGNE						0,61	0,00
ES0105200002 ABENGOA CL.B			EUR	94		0,61	0,00
TOTAL FRANCE						35 628 709,90	14,73
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	27 000		4 755 240,00	1,96
FR0000120693 PERNOD RICARD			EUR	12 000		1 917 000,00	0,79
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	8 250		6 052 200,00	2,52
FR0000121709 SEB			EUR	20 000		2 260 000,00	0,93
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	6 000		1 090 680,00	0,45
FR0005691656 TRIGANO			EUR	8 000		1 186 400,00	0,49
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT			EUR	202 105		2 461 638,90	1,02

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0010282822 SES IMAGOTAG			EUR	14 950		2 030 210,00	0,84
FR0010908533 EDENRED			EUR	51 650		2 796 331,00	1,16
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ			EUR	38 000		4 556 200,00	1,88
FR0013506730 VALLOUREC			EUR	320 000		4 488 000,00	1,85
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES			EUR	46 000		2 034 810,00	0,84
TOTAL ROYAUME UNI						1 002 300,00	0,41
GB00BNTJ3546 ALLFUNDS GROUP			EUR	156 000		1 002 300,00	0,41
TOTAL PAYS-BAS						10 824 175,00	4,47
NL0000226223 STMICROELECTRONICS			EUR	130 000		5 881 850,00	2,43
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	7 250		4 942 325,00	2,04
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						2 160 936,68	0,89
US0231351067 AMAZON COM			USD	15 700		2 160 936,68	0,89
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						166 514 444,36	68,80
TOTAL Obligations & valeurs assimilées nég. sur un marché régl. ou assimilé						166 514 444,36	68,80
TOTAL Obligations à taux fixe nég. sur un marché régl. ou assimilé						153 846 944,61	63,57
TOTAL AUTRICHE						3 082 281,31	1,27
XS2250987356 LENZING AG HYBRID PNC5 5,75% PP	07/12/2020	31/12/2050	EUR	35		3 082 281,31	1,27
TOTAL BELGIQUE						11 531 480,44	4,76
BE0002872530 CRELAN 5,375%22-311025	21/09/2022	31/10/2025	EUR	19	5,38	1 970 658,92	0,81
BE6318634548 SARFIN 5,75% 0227	21/02/2020	21/02/2027	EUR	10 073	5,75	9 560 821,52	3,95

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ESPAGNE						1 857 248,68	0,77
XS2357281174 NH HOTEL GROUP 4% 020726	28/06/2021	02/07/2026	EUR	1 870	4,00	1 857 248,68	0,77
TOTAL FRANCE						96 077 775,43	39,71
FR0011926252 ERAMET 5,1%14-280526	28/05/2014	28/05/2026	EUR	23	5,10	2 326 371,20	0,96
FR0013428414 RENAULT 1,25%19-240625	24/06/2019	24/06/2025	EUR	14	1,25	1 355 524,14	0,56
FR0013433992 FONCIERE 4,5%19-180725 EMTN	18/07/2019	18/07/2025	EUR	4 050	4,50	4 012 653,69	1,66
FR0013461274 ERAMET 5,875%19-210525	21/11/2019	21/05/2025	EUR	138	5,88	14 484 036,21	5,98
FR0014000NZ4 RENAULT 2,375%20-250526	25/11/2020	25/05/2026	EUR	28	2,38	2 757 273,76	1,14
FR0014006G24 ATOS 1%21-121129	11/11/2021	12/11/2029	EUR	31	1,00	1 698 492,37	0,70
FR001400F2Q0 AIR FR, 7,25%23-31052026 EMTN	16/01/2023	31/05/2026	EUR	40	7,25	4 449 579,89	1,84
USF507APAA90 ILIAD HOLDING 6,5%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	USD	6 000	6,50	5 506 169,04	2,28
XS1590067432 LOXAM 6%17-150425	04/04/2017	15/04/2025	EUR	11 430	6,00	5 790 558,69	2,39
XS1859337419 ALTICE FRANCE 5,875%18-010227	31/07/2018	01/02/2027	EUR	2 500	5,88	2 296 513,89	0,95
XS2031871069 LOXAM 3,75%0726	22/07/2019	15/07/2026	EUR	2 848	3,75	2 832 663,52	1,17
XS2112335752 BANIJAY GROUP 6,5% 01032026	11/02/2020	01/03/2026	EUR	1 055	6,50	1 078 154,90	0,45
XS2205088896 PARTS EUROPE 6,5%20-160725	17/07/2020	16/07/2025	EUR	5 519	6,50	5 703 849,70	2,36
XS2244837162 TEREOS FINANCE 7,5%20-301025	23/10/2020	30/10/2025	EUR	8 721	7,50	9 032 296,10	3,73
XS2352739184 VALLOUREC 8,50%21-300626	30/06/2021	30/06/2026	EUR	10 615 000	8,50	10 881 082,66	4,50
XS2357737910 MOBILUX 0% PERP	29/06/2021	31/12/2050	EUR	22 200	4,25	20 632 753,99	8,53
XS2732357525 LOXAM 6,375%23-310529	20/12/2023	31/05/2029	EUR	1 192	6,38	1 239 801,68	0,51

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ROYAUME UNI						2 931 697,77	1,21
USG5002FAM89 JAGUAR LAND 4,5%17-011027	10/10/2017	01/10/2027	USD	1 000	4,50	858 456,38	0,35
XS2244322082 ROLLS-ROYCE 4,625%20-160226	21/10/2020	16/02/2026	EUR	2 000	4,62	2 073 241,39	0,86
TOTAL IRLANDE						2 860 556,21	1,18
XS2010038573 ASG FIN 7,875%19-031224	03/12/2019	03/12/2024	USD	3 200	7,88	2 860 556,21	1,18
TOTAL ITALIE						4 251 037,23	1,76
XS2271356201 WEBUILD 5,875%15122025	15/12/2020	15/12/2025	EUR	1 829	5,88	1 873 645,64	0,77
XS2681940297 WEBUILD 7%23-270928	11/08/2023	27/09/2028	EUR	2 229	7,00	2 377 391,59	0,99
TOTAL LUXEMBOURG						14 822 169,57	6,12
XS2052286676 MATTERHORN TEL 2,625%19-150924	19/09/2019	15/09/2024	EUR	400	2,62	398 718,00	0,16
XS2338167104 BK LC LUX FINCO 1 S 5,25% 30042029	29/04/2021	30/04/2029	EUR	1 000	5,25	1 009 187,50	0,42
XS2361344315 PICARD BONDCO 5,375% 01072027	07/07/2021	01/07/2027	EUR	14 164	5,38	13 414 264,07	5,54
TOTAL NORVEGE						655 833,65	0,27
NO0010852643 DNO 8,375%19-290524	29/05/2019	29/05/2024	USD	720 817	8,38	655 833,65	0,27
TOTAL PORTUGAL						9 948 325,00	4,11
PTTAPDOM0005 TAP 5,625%19-021224	02/12/2019	02/12/2024	EUR	100	5,62	9 948 325,00	4,11
TOTAL SUEDE						1 763 019,00	0,73
XS2287912450 VERISURE MID 5,25%21-150229	25/01/2021	15/02/2029	EUR	1 800	5,25	1 763 019,00	0,73
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						4 065 520,32	1,68
US029103AD00 AM PRESIDENT COS 8%94-150124	12/01/1994	15/01/2024	USD	3 750	8,00	3 560 014,49	1,47

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1801788305 COTY 4,75%18-150426	05/04/2018	15/04/2026	EUR	500	4,75	505 505,83	0,21
TOTAL Obligations à taux variable, révisable nég. sur un marché régl. ou assimilé						9 254 624,99	3,82
TOTAL FRANCE						8 048 745,49	3,32
XS2363232930 PARTS EUROPE TV21-200727	15/07/2021	20/07/2027	EUR	500		512 571,99	0,21
XS2403031912 BURGER KING FR TV21-011126	02/11/2021	01/11/2026	EUR	7 373		7 536 173,50	3,11
TOTAL LUXEMBOURG						1 104 963,90	0,46
XS2361343697 LION/POLARIS TV21-010726	07/07/2021	01/07/2026	EUR	1 100		1 104 963,90	0,46
TOTAL SUEDE						100 915,60	0,04
XS2351344622 TRANSCOM HLDG TV21-151226	11/06/2021	15/12/2026	EUR	100		100 915,60	0,04
TOTAL Obligations convertibles nég. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						0,00	0,00
FR0010500199 PROXIMANIA 4,20%07-130712 CV	10/07/2007	13/07/2012	EUR	3		0,00	0,00
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						3 412 874,76	1,41
TOTAL FRANCE						3 412 874,76	1,41
FR0013367612 EDF TV18-PERP.	04/10/2018	31/12/2050	EUR	10		1 004 095,36	0,41
XS1975716395 LOXAM 4,5%19-150427	11/04/2019	15/04/2027	EUR	2 524	4,50	2 408 779,40	1,00
TOTAL Oblig & valeurs ass. non nég. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL Oblig & valeurs ass. non nég. sur un marché régl. ou assimilé						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						0,00	0,00
FR0013484789 YMAGIS SA 3% 30/09/2024	31/03/2020	30/09/2024	EUR	817	3,00	0,00	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013499654 YMAGIS TV20-300925	31/03/2020	30/09/2024	EUR	1 096 943		0,00	0,00
FR0013499688 YMAGIS SA TV 30092022	31/03/2020	30/09/2050	EUR	382 823		0,00	0,00
TOTAL Titres d'OPC						13 207 075,07	5,46
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						13 207 075,07	5,46
TOTAL FRANCE						13 207 075,07	5,46
FR0010700401 KEREN CORPORATE I SL3DEC			EUR	26 158,131		5 705 873,12	2,37
FR0011274992 KEREN ESSENTIELS I SL3DEC			EUR	10 710		3 390 464,70	1,40
FR0011678093 DELUBAC OBLIGATIONS I FCP 2DEC			EUR	45		515 792,25	0,21
FR0011933019 CONTINUO PART C FCP			EUR	2 000		365 680,00	0,15
FR0014000W53 KEREN CREDIT ISR EB FCP 3DEC			EUR	15 000		1 462 950,00	0,60
FR001400HNB5 KEREN MULT.TRANSITIONS I FCP3D			EUR	4 500		466 065,00	0,19
FR001400J5P1 KEREN 2029 PART I FCP 3DEC			EUR	12 500		1 300 250,00	0,54
TOTAL Contrats financiers						214 400,00	0,09
TOTAL Engagements à terme conditionnels						214 400,00	0,09
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé						214 400,00	0,09
TOTAL AUTRES PAYS						214 400,00	0,09
OESXH4P00014 OESX/0324/PUT /4,200			EUR	1 600		441 600,00	0,18
OESXH4P00015 OESX/0324/PUT /4,000			EUR	-1 600		-227 200,00	-0,09